



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 118 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 17 juin 2005

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 17 juin 2005

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1000)

[Traduction]

LOI AUTORISANT LE MINISTRE DES FINANCES À FAIRE CERTAINS VERSEMENTS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 16 juin, du projet de loi C-48, Loi autorisant le ministre des Finances à faire certains versements, dont le comité a fait rapport avec des propositions d'amendement; ainsi que du groupe de motions no 1.

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de prendre la parole juste après la prière pour notre pays. Je reçois régulièrement des appels téléphoniques, des lettres et des cartes de Canadiens qui disent prier pour que le Parlement ait la sagesse de faire la bonne chose.

• (1005)

Je suis un tout nouveau député; j'ai été élu il y a près d'un an. Cependant, j'ai amené avec moi beaucoup d'expérience en matière de service à la collectivité. J'ai été conseiller municipal pendant 14 ans, presque 15. Pendant ces 14 ans au niveau municipal, nous nous faisons du souci et nous ne ménagions aucun effort en ce qui concerne le budget. Je parlerai dans ce contexte des plans que contient le projet de loi C-48.

Les délibérations duraient des mois et nous nous efforcions de rendre compte de chaque dollar au sein de l'administration municipale, mais c'était de plus en plus difficile. Ces 12 dernières années, les fonds sont devenus de plus en plus rares. Le ministre des Finances de l'époque, l'actuel premier ministre, soutirait de plus en plus d'argent des gouvernements provinciaux et municipaux dans le but de réaliser des économies plus importantes pour le gouvernement fédéral.

Quand j'ai été élu, 50 p. 100 du financement de la santé provenait du gouvernement fédéral. Aujourd'hui, le gouvernement ne fournit plus que 20 p. 100. Ce n'est qu'un petit exemple. C'est toujours difficile.

Maintenant que l'ancien ministre des Finances est premier ministre, les difficultés des services gouvernementaux locaux pour nos concitoyens, nos contribuables, se poursuivent. J'ai appuyé le projet de loi C-43. C'était notre budget. Il avait été rédigé à la suite de consultations. Personne n'en était particulièrement heureux, mais nous pouvions vivre avec. Nous ne voulions pas déclencher les élections pour cette raison, donc nous avons appuyé le projet de loi.

Cependant, depuis ce temps, le projet de loi C-48 a vu le jour. Pourquoi le débat sur ce projet de loi a-t-il lieu? Le Parlement a été plongé dans une crise à cause des scandales de corruption et des commandites. Un nuage sombre planait au-dessus du gouvernement. Une vague d'offres et de pactes s'est ensuivie, dans le but de renforcer le gouvernement. Sans l'aide du NPD, le gouvernement aurait été renversé. Après une fin de semaine passée à négocier dans une chambre d'hôtel, ils ont accouché du projet de loi C-48.

Le projet de loi ne repose sur aucune planification ni aucune consultation. Il s'agit d'un pacte occulte, conclu à huis clos, qui ne représente pas les souhaits des Canadiens. Nous avons la responsabilité de servir les Canadiens et de leur rendre des comptes pour chaque dollar que les contribuables canadiens envoient à Ottawa. Ce n'est pas ce que nous faisons dans le cas du projet de loi C-48. Cette mesure, qui n'a fait l'objet d'aucune réflexion ni d'aucune consultation, prévoit que le ministre des Finances recevra 4,5 milliards de dollars qu'il pourra dépenser à sa guise. Comment est-il possible d'appuyer cela? Les Canadiens s'y refusent. Ils veulent que le gouvernement leur rende des comptes, mais le projet de loi C-48 ne contient aucune mesure à cet égard. Quand je parle du gouvernement, je fais référence essentiellement à la coalition Parti libéral-NPD.

• (1010)

En songeant à ces deux partis, je me demandais comment nous pourrions qualifier les libéraux et les néo-démocrates s'ils venaient à fusionner. Nous pourrions probablement parler d'un nouveau parti grignoteur, un parti qui grignoterait les Canadiens. Un parti dont nous, Canadiens, ne pourrions être fiers.

Sans aucune obligation de rendre des comptes, les Canadiens ignorent à quoi servira cet argent. Le bilan du gouvernement pour les 12 dernières années a-t-il l'heur d'inspirer confiance aux Canadiens? Non.

Une partie du financement de 4,5 milliards de dollars prévu dans le projet de loi doit être consacrée à l'environnement. Pouvons-nous croire le gouvernement lorsqu'il nous dit qu'il investira dans l'environnement? Il ne s'agit encore une fois que d'une promesse. Depuis 12 ans déjà, le gouvernement devait faire ce qui s'imposait pour l'environnement, mais, pendant cette période, loin de diminuer, la pollution a augmenté.

Que penser du plan de Kyoto? Ce parti a dit que Kyoto avait certains mérites, mais qu'il était insuffisant. Les Canadiens s'attendent à plus. Il faut en effet régler le problème du dioxyde de carbone et de son effet sur le réchauffement planétaire. Nous reconnaissons qu'il faut faire encore mieux. Kyoto ne porte que sur les effets du dioxyde de carbone. Nous devons aussi nous occuper des particules en suspension, de la pollution. Chaque année, les niveaux élevés de pollution entraînent la mort de centaines de Canadiens.

Initiatives ministérielles

En 12 ans, des mesures ont-elles été prises à cet égard? Non. Il y a quelques mois seulement, après la douzième heure et grâce à l'insistance de mon parti, un plan a finalement été élaboré. Cependant, ce plan montre qu'il sera très difficile d'atteindre les objectifs définis et que ce sont les Canadiens qui devront nous aider à régler ce problème. Un plan qui indique au départ que ses objectifs sont très difficiles à atteindre n'est pas un plan. Il nous obligera à demander plus d'argent aux Canadiens. En vertu du projet de loi C-48, les contribuables verseront 4,5 milliards de dollars d'impôt supplémentaire.

Comment ferons-nous pour atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto, qui vise à lutter contre la pollution? Nous devons hausser les coûts énergétiques. Les Canadiens sont furieux de payer le litre d'essence environ 1 \$ et de voir que le prix fluctue tous les jours. Le gouvernement commence à mettre en oeuvre le Protocole de Kyoto. Il prendra les milliards de dollars nécessaires pour l'achat des crédits de carbone à même ce que paient les contribuables en énergie. Avec un tel plan qui n'en est pas un, on peut s'attendre à ce que le litre d'essence grimpe à 2 ou 3 \$.

Rien n'est fait pour empêcher la pollution. Même après 12 ans, le gouvernement permet encore le déversement d'eaux d'égout brutes dans l'océan. C'est une situation inacceptable et les Canadiens veulent qu'elle cesse. Les libéraux pouvaient y mettre un terme, mais ils n'ont rien fait. Le NPD a eu l'occasion de remédier au problème du déversement des eaux d'égout brutes dans le port de Victoria, mais il n'a pris aucune mesure. Peut-être que cette alliance indue n'est pas si surprenante, étant donné que les deux partis ont des valeurs très semblables. Les deux considèrent le déversement des eaux d'égout brutes dans l'océan comme acceptable sur le plan environnemental. Les Canadiens exigent mieux.

Ils exigent mieux également en matière de soins de santé. Un certain nombre de personnes âgées de ma circonscription, Langley, sont venues me voir. Elles exigent le respect et elles veulent des soins de santé. Certaines d'entre elles attendent de se faire remplacer une hanche depuis plus de quatre ans. C'est inacceptable.

Notre parti exige une responsabilisation et le projet de loi C-48 ne prévoit rien à cet égard. Les Canadiens ne sont pas favorables à ce plan ni à l'idée qu'on se dépêche pour adopter le projet de loi C-48.

• (1015)

Il faut mener d'autres consultations. À l'étape de l'étude en comité, le Parti conservateur a proposé certains amendements qui auraient amélioré le projet de loi. Ces amendements ont été rejetés. Pourquoi? Parce que les libéraux voulaient précipiter l'adoption du projet de loi C-48, qui est fondé sur la confiance et non sur la reddition de comptes. Les libéraux demandent à la population de leur faire confiance. Or, les Canadiens ne font pas confiance aux libéraux et ils nous demandent de nous opposer au projet de loi C-48.

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis certain que quiconque écoute ces propos constate qu'ils sont empreints d'une rhétorique politicienne qui n'a absolument rien à voir avec le sujet du débat.

Le projet de loi C-48 représente trois priorités importantes pour les Canadiens et tient compte de la nécessité pour un gouvernement minoritaire de négocier.

Le député sait très bien que notre gouvernement a négocié avec son parti et avec les autres partis pour incorporer certaines de leurs priorités dans le budget d'origine. Par la suite, d'autres négociations ont eu lieu et des modifications ont été apportées. Elles ont pris la forme du projet de loi C-48. Alors, que représente ce projet de loi?

Eh bien, il prévoit de l'argent pour le logement des gens les plus pauvres, pour l'éducation postsecondaire ainsi que pour l'aide extérieure et le développement international.

Le député est-il contre l'allocation de fonds pour les habitations à loyer modéré? Est-il contre l'allègement du fardeau financier des étudiants? Nous savons que les frais de scolarité posent un problème, et nous sommes en train d'essayer de le résoudre en collaboration avec les provinces. Le député est-il contre l'allocation de fonds à l'aide extérieure et au développement international pour prêter main-forte aux plus démunis de la Terre? Si le député pense que nous ne devrions pas prévoir d'argent pour ces domaines, il devrait le dire clairement.

M. Mark Warawa: Monsieur le Président, je ne m'oppose à aucune des choses qu'il a énumérées. Je suis en faveur du logement pour les pauvres. Je suis en faveur d'un solide programme éducatif pour les étudiants. J'ai cinq enfants qui sont maintenant grands et je sais à combien s'élèvent les frais de scolarité. C'est coûteux pour eux d'aller à l'école. Je suis également favorable à l'aide extérieure. Notre parti appuie toutes ces choses, mais le gouvernement a eu 12 ans pour agir dans ces domaines.

Le député a parlé de rhétorique politicienne, de discours creux. On peut certes parler de discours creux quand, après 12 années de ce gouvernement, nous avons encore des Canadiens qui attendent un remplacement de la hanche pendant plus de quatre ans. Ils souffrent et c'est indéfendable.

Les libéraux ont lancé un programme intitulé programme de prestations de soignant, ce qui a donné de l'espoir aux Canadiens. Toutefois, les libéraux ne permettent toujours pas à nos concitoyens de passer auprès d'être chers qui sont à l'article de la mort les six dernières semaines de leur vie. C'est un programme qu'ils ont annoncé avec tambours et trompettes, mais qui sonne bien creux.

J'ai de nombreux exemples du fait que les libéraux parlent, mais n'agissent pas. Si on donne sa chance à un gouvernement conservateur, nous répondrons à ces besoins et nous le ferons selon un plan et un calendrier qui représenteront les Canadiens de la façon dont ceux-ci veulent être représentés.

Il faut que cessent les discours creux et cela ne se fera que si le gouvernement actuel est remplacé.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, je crois qu'il me faut corriger deux affirmations. Le député de l'autre côté de la Chambre a dit que ce projet de loi a été mal pensé et planifié avec précipitation, mais c'est tout à fait le contraire.

Sur des questions comme celle du logement abordable, nous, au NPD, avons consulté les organismes concernés pendant plusieurs d'années et, à l'évidence, nous avons tenu compte de ce que les Canadiens nous ont dit. C'est là un exemple de la façon dont un gouvernement minoritaire peut servir les intérêts des Canadiens en établissant un plan répondant aux besoins qui, de l'avis de nos compatriotes, ont une importance absolue pour eux.

Que dirait le député à ces Canadiens qui ont travaillé avec diligence pendant des années sur des questions comme le logement abordable et qui ont présenté des plans concrets que nous voudrions mettre en oeuvre grâce à ce budget mieux équilibré?

• (1020)

M. Mark Warawa: Monsieur le Président, le projet de loi C-48 ne comporte aucun plan et c'est pourquoi le Parti conservateur le conteste. C'est un plan qui a été pondu en un week-end. C'est tout. Il tient sur une page, ou plutôt sur une serviette de table. D'où sort-il? Les Canadiens méritent mieux qu'une page sur une serviette de table.

Initiatives ministérielles

Nous soulignons tout simplement qu'avec une dépense de 4,5 milliards de dollars, sans plan, il est évident que les Canadiens sont surtaxés. Les Canadiens ne font pas confiance au gouvernement à cause de ses 12 ans de mauvaise gestion, et cela doit changer.

[Français]

L'hon. Robert Thibault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, c'est un grand plaisir pour moi de m'adresser à la Chambre en cette occasion, au sujet de ce projet de loi.

Contrairement à l'opposition, je félicite les néo-démocrates qui ont suivi les directives données par les électeurs, à savoir de faire fonctionner ce Parlement et de mettre en avant les priorités des Canadiens. Lorsqu'on a un gouvernement minoritaire, ce ne sont pas nécessairement toujours les directives du gouvernement — seulement et uniquement — qui obtiennent la faveur du Parlement, mais alors, des négociations sont nécessaires.

Ces négociations doivent assurément se faire d'une manière raisonnable de façon à mettre en avant avec succès les priorités des Canadiens et des Canadiennes. Je pense que c'est ce que les néo-démocrates ont su faire. Si les autres partis de l'opposition n'ont pas su le faire, c'est tant pis pour eux.

Les néo-démocrates ont reconnu que le gouvernement devait mettre en avant certaines priorités qu'il avait annoncées dans le précédent budget et dans le discours du Trône. Dans le projet de loi C-43, ces priorités n'avaient pas suffisamment progressé en leur faveur. Aussi, ont-ils invité le gouvernement à se pencher sur ces questions. C'est pourquoi nous avons le projet de loi C-48.

[Traduction]

Le projet de loi C-48 fait avancer les objectifs prioritaires des libéraux de manière phénoménale. Il les concrétise un peu plus tôt que nous ne l'avions proposé, mais je m'en réjouis. Je suis très content et je félicite les néo-démocrates de les avoir mis en avant et de contribuer au fonctionnement d'un gouvernement minoritaire.

Voyons ce que nous avons fait sur des questions aussi simple que l'éducation, qui est d'une grande importance pour notre société et notre culture. L'opposition montre toujours du doigt le bilan des 12 dernières années, les insuffisances et les problèmes qui continuent d'exister.

J'invite l'opposition à considérer les réussites. Il faut considérer ce que nous avons fait au cours des 12 dernières années et comment nous avons réalisé des choses qui vont dans le sens des objectifs prioritaires des Canadiens. Je me souviens de l'époque où le grand souci était la fuite des cerveaux. De jeunes canadiens, des professeurs, des ingénieurs, des techniciens et d'autres professionnels allaient chercher du travail à l'étranger. Or, aujourd'hui, ils sont au Canada, ils reviennent. Nos diplômés trouvent du travail au Canada. On crée des emplois au Canada. Ces professionnels participent au développement de notre pays. Ils font évoluer notre société et y prennent part.

Mieux, des professionnels nous viennent de tous les coins du monde. Ils viennent au Canada pour améliorer leur vie. Mais un nouveau problème surgit: nous devons investir dans la reconnaissance des titres de compétence étrangers. Nous devons le faire parce que c'est une très bonne chose. Le gouvernement consacre 75 millions de dollars à cet objectif. Un énorme bassin de compétences s'offre à nous. Des gens d'autres cultures et d'autres pays veulent contribuer au miracle canadien et au développement de notre société.

C'est tout un changement par rapport à l'exode des cerveaux que nous avons connue. Nous avons investi énormément dans la recherche, entre autres par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation, des Bourses d'études canadiennes du millénaire, des chaires de recherche et des Instituts de recherche en santé du Canada. Des sommes considérables sont investies dans notre pays. Le résultat a été phénoménal pour notre secteur universitaire.

Mais il manque quelque chose, et je l'ai mentionné souvent à la Chambre des communes. C'est la possibilité pour les Canadiens de financer leur propre éducation et de participer aux affaires de notre société. Beaucoup de travail a été accompli. Nous devons relever la barre. Nous avons institué certains programmes pour venir en aide à ceux qui éprouvent des difficultés, à savoir les boursiers d'épargne-études pour les moins bien nantis parmi les nôtres. Nous avons examiné les prêts d'études et nous avons recherché la façon d'aider ceux qui ont du mal à rembourser ces prêts. Nous apportons une aide de diverses façons.

Dans ma collectivité, certains appartiennent à des familles qui gagnent tout juste assez d'argent pour joindre les deux bouts de sorte qu'ils ont du mal à obtenir des prêts et des bourses. Il y a des gens qui jugent que le fardeau de leur dette sera trop élevé et qu'ils ne devraient pas envisager de fréquenter l'université ou d'acquiescer d'autres formations. Nous devons investir de l'argent dans ce domaine. Nous devons commencer à venir en aide aux étudiants et aux établissements. Si nous adoptons le projet de loi C-48, nous rendrons un grand service à la génération actuelle ainsi qu'aux futures générations.

Je vais visiter des écoles secondaires, comme je l'ai fait le printemps dernier. Je vais assister, la semaine prochaine, à deux remises de diplômes si la Chambre ajourne ses travaux assez tôt, comme je l'espère évidemment. Ce qui me chagrine le plus quand je m'entretiens avec des gens qui possèdent un énorme potentiel, c'est qu'ils me disent qu'ils choisissent leur programme d'études en fonction de son coût ou de l'espoir d'obtenir un emploi rapidement afin de ne pas accumuler une énorme dette.

Je ne pense pas qu'il soit préférable de suivre la voie professionnelle, technique ou universitaire ou d'aller directement sur le marché du travail. Toutes ces solutions sont valables. Cela ne me pose aucun problème pourvu que ce soit le véritable souhait des étudiants et qu'il ne soit pas dicté par leurs limites financières. Si les Canadiens veulent que leur pays progresse, nous devons alors nous assurer de libérer tout le potentiel des générations actuelles et futures. Il ne faut pas que leur avenir soit basé sur la situation financière de leurs parents, mais bien sur leurs rêves et leurs aspirations. Il est extrêmement important d'investir dans nos étudiants. Je suis très heureux que nous défendions cette priorité libérale et que nous la fassions avancer.

Certains de nos vis-à-vis vont dire que les allègements fiscaux sont la réponse à tous les problèmes. Nous accordons un nombre incroyable d'allègements fiscaux. Nous avons réduit le fardeau fiscal des Canadiens de 100 millions de dollars. Nous avons également réduit les cotisations d'assurance-emploi. Nous travaillons sur d'autres réductions à l'avenir. Ce n'est pas la solution pour tout le monde. Il est important d'améliorer le sort des gens.

Initiatives ministérielles

Nous devons nous pencher sur la question des sans-abri au Canada et sur ses causes. Je ne pense pas que des allègements fiscaux permettront de remédier à la situation. Il faut plutôt des investissements sociaux. Il faut un partenariat entre nos collectivités urbaines et rurales, les provinces, le gouvernement fédéral et les organisations non gouvernementales. Nous devons voir la capacité qui existe d'investir dans notre économie et d'inclure tous nos citoyens dans notre société, afin que le problème des sans-abri cesse d'augmenter.

• (1025)

Je vis dans une collectivité rurale. Nous n'y voyons pas de sans-abri. Ils ne sont pas visibles. Les gens ne font pas beaucoup d'argent à laver des pare-brise sur des chemins de concessions, et ainsi, ceux qui ont des problèmes pour une raison ou une autre, qui ne peuvent s'en sortir dans notre économie, finissent par déménager dans les centres urbains comme Montréal, Halifax, Toronto et Vancouver.

Si nous voulons mettre un terme à cet effet pyramidal, il est important d'examiner les programmes que nous avons pour les gens qui risquent de devenir sans-abri dans toutes les collectivités du pays. Nous avons effectué de très bons investissements et c'est une excellente idée d'investir encore davantage.

Le logement abordable est un autre domaine où il est très important d'investir. J'ai beaucoup d'ainés dans ma circonscription qui vivent dans de vieilles maisons. Ces grosses maisons sont très difficiles à entretenir. Les services dans les régions rurales ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux offerts dans les centres urbains. Il peut être très difficile d'avoir accès à des soins à domicile, à un médecin, à un hôpital et même à un magasin d'alimentation.

Si nous nous servions de notre imagination et que nous examinons la question du logement abordable et du sans-abrisme dans une perspective d'ensemble pour déterminer comment nous pouvons être utiles, de nombreuses possibilités se présenteraient à nous. Dans la Nouvelle-Écosse rurale, une des choses que je propose toujours, c'est la création de programmes de logement améliorés pour les aînés grâce auxquels ils pourraient vivre de manière indépendante. Cependant, s'ils avaient besoin de services professionnels, ceux-ci devraient leur être fournis tout comme ils le sont dans les foyers qui offrent des soins spéciaux.

Si nous pouvions faire ce genre d'investissements, si les provinces se servaient de leur imagination et que nous collaborions avec elles, nous libérerions un grand nombre de logements plus anciens qui pourraient être occupés par de jeunes familles tout en mettant à la disposition de nos aînés des services de logement sécuritaires et d'excellente qualité. Si nous faisons cela, nous placerions la barre beaucoup plus haut.

En ce qui concerne l'aide étrangère, les gens de ma circonscription me demandent parfois pourquoi nous investissons des milliards de dollars en Afrique subsaharienne, en Amérique du Sud, en Amérique centrale ou en Chine, pendant que nous avons des problèmes à régler chez nous. Je leur réponds que l'aide étrangère n'est pas complètement un geste altruiste. En effet, l'aide étrangère sert aussi à faire avancer la cause canadienne. Lorsque nous aidons d'autres pays à réaliser leur potentiel, nous contribuons à en faire des partenaires commerciaux du Canada. Si nous aidons les habitants et les familles de ces pays à connaître un avenir meilleur, nous contribuerons à réduire les luttes politiques, la violence, le terrorisme et, peut-être, tous ces autres problèmes.

Si nous apportons notre concours à des oeuvres comme l'amélioration des services de santé dans ces pays-là, notamment la lutte contre le sida, et les secours assurés aux populations et aux

familles sinistrées ou aux peuples détruits par des maladies semblables au sida, je pense que nous rendrions un grand service à toute l'humanité. En tant que Canadiens, nous avons la chance de vivre dans le meilleur pays du monde, mais nous ne sommes pas seuls sur Terre et nous devons aider à construire un monde meilleur pour tous.

• (1030)

[Français]

Pour moi, la question de l'environnement est importante. L'opposition nous dira que nous n'avons pas fait assez pour l'environnement. Quand je suis arrivé ici en 2000, on nous disait qu'il n'y avait pas de problème relié au réchauffement terrestre. Maintenant, on nous dit que nous n'en faisons peut-être pas assez quant à cette question.

Quoi qu'il en soit, les questions environnementales sont importantes. Nous avons mis en place des programmes d'infrastructures et travaillé avec les municipalités et les provinces. Nous avons sérieusement haussé la barre dans notre pays et nous devons continuer de le faire.

[Traduction]

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, le nombre d'erreurs que le député a pu commettre dans une seule intervention est inimaginable. Il a parlé de l'exode des cerveaux et dit que nos éléments brillants qui étaient partis au cours des dix dernières années rentraient en foule. Je me demande sur quoi il s'appuie pour le prétendre. Je n'ai vu aucun article ou document qui confirme cette observation. Nous perdons toujours autant de cerveaux que nous en récupérons. Là-dessus, je crois qu'il se trompe.

Le député a dit que nous avons injecté des milliers de dollars dans la recherche, etc. N'admet-il pas que les gouvernements ne fabriquent pas d'argent? Il ne suffit pas de prendre des décrets royaux pour pouvoir distribuer tel ou tel montant d'argent frais. Cet argent vient d'ailleurs, des revenus des Canadiens, des entreprises, du secteur manufacturier et des ressources naturelles.

Comment le député peut-il prétendre que c'est le gouvernement qui a injecté cet argent? Le gouvernement ne fait que prendre de l'argent à l'un pour le donner à l'autre. Il l'a pris aux contribuables et l'a réaffecté ailleurs. Je ne m'y oppose pas forcément, mais il est plutôt trompeur de laisser entendre que le gouvernement a injecté tout cet argent comme s'il l'avait fabriqué de toutes pièces.

Le député a parlé d'un allègement fiscal de 100 milliards de dollars. J'en ai marre d'en entendre parler. Ce montant est réparti sur les dix prochaines années — si seulement les libéraux restent au pouvoir aussi longtemps. Les Canadiens savent bien que leur rémunération nette n'a pas augmenté de plus de 2 p. 100 au cours des dix dernières années, ce qui est l'une des progressions les plus faibles au monde. Les libéraux se vantent sans cesse de cet allègement de 100 milliards. Nous parlons ici du budget d'une seule année. Combien cet allègement représente-t-il par année? Soyons honnêtes avec les Canadiens.

Le député a parlé de la réduction des cotisations à l'assurance-emploi. Le gouvernement prélève toujours chaque année 5 milliards de dollars de plus qu'il ne débourse. L'assurance-emploi est une énorme vache à lait pour l'État. Il a parlé de l'environnement. Je ne crois pas que les libéraux veuillent vraiment régler le problème des étangs bitumineux de Sydney. Que lui resterait-il à dire dans les discours du Trône et les budgets annuels. Le gouvernement a toujours des plans d'action. Ce sont plutôt des échecs lamentables, à mon avis.

Initiatives ministérielles

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, il est vrai que le gouvernement lui-même n'a pas de ressources. Les ressources appartiennent aux Canadiens, aux contribuables et à chaque enfant, peu importe que ceux-ci gagnent un revenu ou non. Cela dit, le gouvernement a la responsabilité d'affecter ces ressources en fonction de l'intérêt commun.

Nous avons réduit le fardeau fiscal de 10 milliards de dollars sur deux ans, et ce uniquement au niveau des cotisations à l'assurance-emploi. Nous avons accordé une réduction d'impôt de 100 milliards de dollars. Nous avons établi les priorités et nous avons déterminé l'orientation qui devrait être celle de notre société. Nous avons étudié des dossiers tels que celui des garderies et de l'éducation préscolaire, et nous avons jugé qu'il était nécessaire d'investir des ressources canadiennes afin d'aider ces jeunes enfants et leurs familles, et de préparer l'avenir. Nous jugeons que c'est très important. L'opposition ne fait que demander des réductions d'impôt et dire que nous devrions laisser les riches décider de ce qu'ils veulent faire et ne pas fournir de services à ceux qui sont démunis dans notre pays.

Lorsque nous avons présenté notre budget, l'opposition a vu que celui-ci était accueilli de façon favorable par les Canadiens. Nous allons prendre ces mesures et peut-être même faire plus. C'est ainsi que nous voyons les choses.

En ce qui a trait à l'exode des cerveaux, je me souviens qu'il n'y a pas si longtemps un ancien chef du Parti conservateur, qui siège maintenant comme député, avait laissé entendre qu'il avait de la difficulté à déterminer le sens du courant aux chutes Niagara. Je pense que le député d'en face a sauté les chutes dans le même baril que tous les autres.

• (1035)

Mme Bev Oda (Durham, PCC): Monsieur le Président, il était intéressant d'entendre le député d'en face parler avec tant de passion des grands enjeux qui préoccupent tous les Canadiens. Cependant, je pense qu'il faudrait tirer certaines choses au clair.

Prenons par exemple les habitations à loyer modique. Le gouvernement et le Parti libéral, ainsi que le NPD, ont sciemment haussé les attentes des Canadiens relativement aux habitations à loyer modique. Ceux-ci s'attendent à ce que l'initiative crée de nouvelles maisons ou de nouveaux logements locatifs pour les gens à faible revenu. Cependant, le programme précise que l'argent permettra d'améliorer l'efficacité énergétique des habitations actuelles. J'ai l'impression que le programme rénoverait les habitations à loyer modique actuelles afin de les rendre plus éconergétiques, il n'en construirait pas de nouvelles.

Le député peut-il nous dire combien de nouvelles habitations à loyer modique ou de nouvelles unités locatives le budget des néo-démocrates et des libéraux prévoit construire pour les Canadiens?

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, le programme a beaucoup de potentiel. Regardons un peu ce que nous avons pu accomplir jusqu'à présent dans le domaine du logement à prix modique. Nous sommes entrés en partenariat avec les communautés, les provinces et les organisations non gouvernementales.

Le gouvernement fédéral ne pense pas qu'il y ait une solution universelle. La solution aux problèmes à Winnipeg n'est pas nécessairement la solution pour Middleton. D'ailleurs, à Middleton, nous avons eu une occasion en or de travailler avec la municipalité et la province afin de construire des logements à prix modique pour les aînés de la collectivité.

Je pense que le programme a beaucoup de potentiel dans divers domaines: il rénovera les habitations afin de les rendre plus

éconergétiques, en construira de nouvelles et, surtout, mettra de meilleurs logements à la disposition des Canadiens à faible revenu.

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole dans notre Parlement. Une des principales fonctions du Parlement, depuis sa création, consiste à gérer et à surveiller attentivement les dépenses du roi.

Bien sûr, nous avons le roi, de l'autre côté, qui se promène en distribuant des milliards de dollars des contribuables et, avec ce projet de loi, le projet de loi C-48, il aurait encore une fois toute la latitude voulue pour distribuer cet argent çà et là. Je crois que nous, les Canadiens, devrions être extrêmement préoccupés par ce genre de mesure législative, qui autorise le ministre des Finances et le premier ministre à faire tout cela sans rendre des comptes.

Nous avons pris grandement conscience, ces quatre dernières années ou à peu près, avec le scandale des commandites, que dépenser de l'argent dans un grand projet et avec des fonds considérables, sans plan détaillé et sans reddition de comptes, ne peut que mener à la catastrophe.

Je rappelle à tous les députés qui sont présents et à tous les téléspectateurs qui nous regardent que le scandale des commandites s'est produit parce qu'il existait en réalité un fonds secret appelé le fonds de l'unité. On ne l'avait même pas dit avec précision; le gouvernement a agi en douce, en quelque sorte. Des fonds ont été attribués à partir de ce prétendu fonds de l'unité. La vérificatrice générale a signalé par la suite qu'il y avait des sommes énormes, plus de 100 millions de dollars, dont elle ne pouvait pas trouver la preuve qu'ils avaient été dépensés, ni la trace dans des documents, ni aucune justification, ni même un relevé de la destination de ces sommes.

Le juge Gomery fait actuellement enquête sur le gouvernement en raison de toutes ces activités illégales, et j'irais jusqu'à dire criminelles, car prendre de l'argent qui appartient à d'autres, c'est du vol; et c'est exactement ce que le gouvernement a fait.

Le projet de loi C-48, dans cette légère collusion entre les libéraux et les néo-démocrates pour acheter les votes de ces derniers, présente exactement le même genre de scénario. Je serais très inquiet si j'étais un député du Parti libéral ou du NPD qui appuyait ce projet de loi et qui disant: « Voici ce nous voulons ». Cela leur pendra au nez. Espérons que, lorsque les Canadiens se réveilleront et verront ce qui se passe vraiment ici, ils leur régleront leur compte.

J'ai fait un petit calcul qui m'a permis d'établir un lien intéressant, à savoir que les 19 votes achetés avec ces 4,5 milliards de dollars ont coûté un quart de milliard de dollars chacun, soit le coût d'élections générales. Pour acheter ces 19 votes, les libéraux ont dépensé autant d'argent qu'il en faudrait pour tenir des élections générales. Autrement dit, le coût de cette entente équivaut au coût de 19 élections fédérales. C'est renversant!

Bien sûr, les fonds en question sont alloués à ce que le NPD et les libéraux estiment être de bonnes causes. J'irais même jusqu'à dire qu'en tant que citoyen et en tant que député représentant les habitants de ma circonscription et recherchant le bien-être de tous les Canadiens, je serais enclin à appuyer les programmes en question. Toutefois, je ne peux pas accepter cette façon de faire.

Si ces programmes sont bons et importants, et ils le sont, pourquoi le ministre des Finances ne les a-t-il pas inclus dans son discours du budget?

Initiatives ministérielles

Les députés se rappellent-ils de l'époque où toute fuite d'information concernant un budget entraînait la démission du ministre des Finances? Il n'y a pas si longtemps de cela.

De nos jours, toute l'information contenue dans le budget est communiquée avant la présentation du budget, mais cela n'empêche pas le ministre des Finances de livrer un discours inutile le jour du budget. C'est tragique, car tout ce que contenait le discours du budget relativement aux plans prévus en matière d'imposition, de recettes et de dépenses dans les divers programmes gouvernementaux n'est rien de plus qu'une farce monumentale.

● (1040)

Lorsque nous avons voulu proposer des amendements, on nous a dit que cela ne pouvait pas se faire. Qu'il soit bien clair que nous avons tenté d'influencer le contenu du budget avant qu'ils soit présenté, mais on nous a assez sèchement opposé une fin de non recevoir. Ensuite, lorsque nous avons tenté de proposer des amendements au texte qui nous a été soumis, on nous a dit que c'était impossible, que rien ne serait changé au discours que le ministre des Finances avait prononcé le jour de la présentation du budget.

En fait, c'est ainsi que les choses ont toujours été.

Mais que s'est-il passé deux semaines plus tard? Le gouvernement était menacé de mort. Il était sur la liste des espèces menacées. Il y avait toutes sortes d'horreurs qui sortaient de la Commission Gomery, tous ces témoignages qui démontraient l'existence de bon nombre d'activités criminelles et pas seulement sur les banquettes ministérielles, mais dans le Parti libéral lui-même, où le gouvernement actuel a ses racines. Par conséquent, les Canadiens se disaient prêts à se débarrasser de cette bande. Ils réclamaient des élections pour les remplacer parce qu'ils n'étaient pas dignes de diriger notre pays.

Qu'est-ce que les libéraux ont fait? Tout d'abord, ils n'ont pas tenu compte de certains votes tenus à la Chambre des communes. Nous avons eu cinq votes, je crois, dont deux étaient clairement des votes de défiance. Je me souviens, monsieur le Président — et je vais faire ce geste maintenant parce que la vice-première ministre l'a fait, mais les Canadiens ne le savent pas parce que les caméras ne l'ont pas montré — lorsque les libéraux ont perdu le vote de défiance, la vice-première ministre a fait ce geste en voulant dire « Et alors? ». C'est exactement ce qu'elle voulait exprimer, « et alors? » En d'autres mots, elle nous disait qu'un vote ici ne compte pas, qu'elle n'en tiendrait pas compte.

Le Champion-Tueur-de-Déficits-Démocratiques, le premier ministre, ne croit pas en la démocratie. Les libéraux ont perdu cinq votes, puis, pour bien s'assurer qu'ils en gagneraient un, ils ont dû attirer une de nos députés de leur côté et ils ont tenté d'en attirer d'autres. Nous savons qu'ils ont conclu une entente avec la ministre des Ressources humaines parce qu'elle s'est retrouvée de l'autre côté, dans le Cabinet. Les preuves sont là. Une entente a été conclue.

Ils ont voulu conclure une entente avec le NPD et le NPD est tombé dans le panneau. Je n'arrive pas à croire que ce parti ait accepté de payer un prix aussi élevé pour sauver ce gouvernement corrompu.

Je dis simplement qu'en présentant le projet de loi C-48 dont nous discutons aujourd'hui, le gouvernement essaie de donner l'impression, du moins officiellement, qu'il met à exécution l'accord conclu entre ces deux hommes, dans un hôtel de Toronto, à la lueur des chandelles et avec une douce musique en toile de fond. C'est absolument incroyable.

Je dois ajouter quelque chose à ce sujet. Nous discutons actuellement d'un projet de loi à l'étape du rapport et j'imagine que, pour bien des gens, cela ne veut pas dire grand-chose que le projet de loi C-48 ait été adopté à l'étape de la deuxième lecture par une faible majorité, grâce à l'aide du NPD et à d'autres manigances des libéraux pour gagner des votes. Il a été adopté à l'étape de la deuxième lecture. Il a ensuite été renvoyé à un comité qui l'a étudié à son tour.

Les comités sont censés étudier à fond les projets de loi. C'est ce que le Comité des finances a fait. Il a proposé un certain nombre d'amendements. Que se passe-t-il aujourd'hui, alors que nous étudions le projet de loi à l'étape du rapport? Il suffit d'examiner le Feuilleton d'aujourd'hui dans lequel figurent tous ces amendements. Je vais en lire quelques-uns. La motion n° 1 dont nous discutons actuellement prévoit essentiellement ceci:

Que le projet de loi C-48 soit modifié par rétablissement de l'article 1...

C'est que, dans sa sagesse, le comité a supprimé l'article 1 du projet de loi dont il a ensuite fait rapport à la Chambre. Qu'en est-il de la démocratie? Qu'en est-il du travail du comité? Pourquoi est-ce qu'on n'en tient pas compte?

Le comité a fait rapport du projet de loi à la Chambre et, dans son arrogance, le gouvernement libéral a tout simplement proposé un nouvel amendement qui annule tout ce que le comité a fait. Encore une fois, les libéraux ont acheté des votes de ce côté-là et ils réussiront probablement à faire adopter le projet de loi.

On constate la même chose en ce qui concerne la motion n° 2:

Que le projet de loi C-48 soit modifié par rétablissement de l'article 2...

Autrement dit, le comité a supprimé cet article et le gouvernement dit qu'il va le rétablir. Il dit: « Nous avons acheté les votes de ce côté-là et nous allons simplement rétablir l'article. » D'un seul coup, c'en est fait de la démocratie.

● (1045)

Le premier ministre devrait avoir honte. Il a participé à la course à la direction de son parti. Il s'est présenté comme aspirant premier ministre du pays aux dernières élections fédérales, comme celui qui allait s'attaquer au déficit démocratique. Il fait pourtant tout le contraire. Pendant ce temps, les Canadiens paient les conséquences de l'absence de plan financier qui donnerait au Canada des bases solides, des bases que le pays devrait avoir.

[Français]

M. Gérard Asselin (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, ce matin, il faut se dire les vraies choses. Aujourd'hui, si on doit débattre du projet de loi C-48, c'est que le NPD a déposé un amendement au projet de loi C-43, concernant le budget. Le Bloc québécois a voté contre le projet de loi C-43 et votera aussi contre le projet de loi C-48, car dans la négociation qui a été faite entre le Parti libéral et le NPD, on n'a pas tenu compte du déséquilibre fiscal ni de l'amélioration de la caisse d'assurance-emploi.

Le déséquilibre fiscal n'affecte pas seulement le Québec, mais aussi l'ensemble des provinces du Canada. Ayant comme objectif d'atteindre le déficit zéro, le ministre des Finances de l'époque, le premier ministre actuel, avait sabré dans les paiements de transfert aux provinces. Cela a occasionné des problèmes dans les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que dans les programmes d'infrastructures municipales. Ce sont pourtant des champs de compétence provinciale.

Initiatives ministérielles

Dans le projet de loi C-48, à aucun moment, le NPD ne s'est préoccupé des demandes du Québec. Pourtant, leurs candidats dans chacun des comtés au Québec, et même celui de Manicouagan, Pierre Ducasse, se demandent pourquoi le Bloc Québécois a voté contre.

Je suis d'accord avec le député lorsqu'il dit qu'il y a eu une complicité entre le Parti libéral et le NPD. D'abord, il faut être honnête, les libéraux ont accepté l'amendement du NPD de peur de devoir aller en élections. Toutefois, rappelons-nous que le vote sur le budget était aussi un vote de confiance. Or, on ne pouvait pas avoir confiance en ce gouvernement après tout ce qui s'est passé à propos du scandale des commandites et de ce qui a été dévoilé à la Commission Gomery. De plus, à mon avis, l'assurance-emploi méritait d'être à l'avant-plan dans le budget. D'ailleurs, c'est ce qu'ont dénoncé les syndicats.

Je veux poser la question suivante à mon collègue du Parti conservateur. Si les libéraux avaient été majoritaires, croit-il qu'ils auraient tenu compte de l'amendement du NPD et auraient injecté 4,5 milliards de dollars supplémentaires dans le budget, qu'ils se seraient tout à coup préoccupés du logement social et qu'ils auraient injecté des sommes supplémentaires dans le secteur de l'environnement? Si ce gouvernement était majoritaire, croit-il que le NPD aurait été écouté et aurait obtenu l'injection d'une somme supplémentaire dans le budget?

• (1050)

[Traduction]

M. Ken Epp: Monsieur le Président, mon collègue du Bloc a posé une question très pertinente.

Je tiens à préciser que les députés du Bloc ne ratent jamais l'occasion de faire valoir les besoins de leur province. Je souhaiterais qu'ils aient une perspective un peu plus générale du pays dans son ensemble. Je dois cependant avouer qu'ils respectent fidèlement le mandat qu'ils se sont donné.

Les libéraux auraient-ils été aussi ouverts aux propositions du NPD s'ils avaient été majoritaires? Poser cette question hypothétique, c'est y répondre. Pendant 11 ans, le gouvernement libéral majoritaire nous a imposé à nous tous sa volonté. Les libéraux n'ont que très rarement accepté les amendements, même mineurs, des partis d'opposition. Il ne fait aucun doute que le déclenchement possible d'élections les a amenés à conclure cette entente. Cela est tout à fait crédible.

Le député a aussi parlé du fait que nous avons voté pour le projet de loi C-43. Souvenons-nous que lorsqu'il en a été question pour la première fois, le gouvernement libéral minoritaire venait de déposer son premier budget. Nous n'avons pas appuyé le projet de loi C-43 à la deuxième lecture. Bien des gens ne semblent pas s'en être rendu compte. Nous ne l'avons pas appuyé mais nous n'avons pas voté contre, étant donné que, même si le Président a déclaré que le vote portait sur le budget, nous voulions donner au gouvernement l'occasion de faire ses preuves.

La législature en était à ses débuts et les Canadiens n'étaient pas prêts à des élections à six mois des dernières. Même si le Président proposait un vote sur le budget, nous savions tous bien que le vote portait sur l'opportunité de tenir des élections. Le même vote devait donner réponse à deux questions diamétralement opposées. Nous en sommes venus à ce que nous considérons comme une solution pratique. Nous n'allions pas appuyer ce budget en raison des graves lacunes dont j'ai parlé mais nous étions conscients que le vote portait en réalité sur la tenue d'élections. Nous avons décidé à l'époque de ne

pas imposer des élections aux Canadiens. C'est le dilemme devant lequel nous étions.

Pour de qui est de la caisse de l'assurance-emploi dont le député a également parlé, je dirai tout simplement que le gouvernement continue d'y prélever des montants très considérables qui dépassent les besoins actuariels réels de cette caisse. Selon moi, c'est criminel.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat sur le projet de loi C-48. Je suis conscient que nous en sommes presque à la période des questions, alors je tenterai de demeurer bref et de faire le maximum avec le temps qui m'est donné.

Je crois honnêtement que les gens qui nous regardent aujourd'hui, que ce soit ici même en personne ou sur les ondes de CPAC, apprécient ce qu'ils voient. Non seulement le débat s'est-il déroulé jusqu'à présent dans la plus grande civilité — et ce n'a pas toujours été le cas au cours des derniers jours; personne n'a de quoi être fier de ce qui s'est produit hier —, mais ils ont la possibilité de voir un Parlement dirigé par un gouvernement minoritaire fonctionner comme il se doit.

C'est une intéressante leçon d'histoire et cela vaut la peine d'être observé. Le projet de loi C-48 est la manifestation de la collaboration typique de ce gouvernement minoritaire. Le NPD a fait usage de son poids politique, comme tout bon parti d'opposition, pour faire avancer notre programme auprès du parti au pouvoir. La façon dont tout cela s'est déroulé pourrait faire l'objet d'un cours d'éducation civique. Je n'ai jamais été aussi fier d'être néo-démocrate. Depuis huit ans que je suis ici, les six derniers mois ont été les plus gratifiants et les plus satisfaisants de ma courte carrière politique.

Je suis ici aujourd'hui en compagnie de mon collègue, le député d'Ottawa-Centre, qui a déjà vécu l'expérience des situations de gouvernement minoritaire à la Chambre, et avec beaucoup de succès. Je suis extrêmement heureux et fier de revivre cette expérience en présence de mon collègue d'Ottawa-Centre. Je crois sincèrement, sans le moindre soupçon de partisanerie, que les gouvernements minoritaires sont bons pour les Canadiens. L'histoire et les faits nous l'ont prouvé. Nous en avons encore un exemple aujourd'hui avec le projet de loi C-48.

Mon collègue d'Edmonton—Sherwood Park a prononcé un excellent discours. Il a commencé par une observation intéressante, comme il le fait souvent, à propos du rôle des partis d'opposition dans une démocratie parlementaire. Je crois que nous conviendrons tous que les partis d'opposition jouent un autre rôle en situation de gouvernement minoritaire, soit de faire avancer leur programme au maximum, tout en respectant les règles. C'est une bonne chose pour les Canadiens que les travaux intellectuels de la Chambre soient plus diversifiés, puisque le parti au pouvoir, de par son statut de gouvernement minoritaire, doit se livrer à davantage de consultation et doit faire preuve d'une plus grande collaboration. La consultation, dans le sens le plus strict du terme, signifie tenir compte des points de vue qui sont présentés aux députés du parti ministériel. Sinon, il ne peut y avoir consultation.

Nous sommes fiers de dire à la Chambre aujourd'hui que le parti au pouvoir, le Parti libéral, a tenu compte des préoccupations légitimes du Nouveau Parti démocratique, comme en fait foi le projet de loi C-48. Je suis enchanté de pouvoir le dire. Je le fais tout à la fois avec grande fierté et avec modestie. Quant au programme néo-conservateur, je n'en parlerai même pas. Je n'ai pas envie d'être partisan aujourd'hui.

Article 31 du Règlement

Je profite plutôt du temps qui m'est alloué pour me réjouir du fait que nous avons réussi à remettre les intérêts des Canadiens ordinaires au coeur du programme politique et ce, dans le contexte d'un budget équilibré. Je tiens à le dire et à le répéter parce que, hier soir, pendant que je regardais la Chaîne parlementaire au lit, l'envie m'a pris d'enfiler mon complet et ma cravate et de venir interpellé les intervenants conservateurs qui se livraient à de la désinformation. Ceux-ci voudraient faire croire aux gens que l'ajout de quelques dépenses sociales au budget de cette année va faire sauter la banque. Toutes les mesures prises s'inscrivent dans le contexte d'un budget équilibré, comme la plupart des gouvernements néo-démocrates ont d'ailleurs l'habitude de le faire.

Nul besoin de rappeler aux Canadiens que le plus dépensier et le plus prodigue des gouvernements canadiens de tous les temps a été le gouvernement conservateur précédent, sous le régime duquel la dette nationale a atteint 500 milliards de dollars.

L'hon. Ed Broadbent: Et les conservateurs de la Saskatchewan avant eux.

M. Pat Martin: Monsieur le Président, mon collègue d'Ottawa-Centre vient de me faire penser à un exemple flagrant. En effet, les sept années de règne du gouvernement conservateur de Grant Devine ont presque ruiné la Saskatchewan. Par contre, les budgets que le gouvernement Blakeney a présentés durant huit années étaient tous équilibrés. De même, ceux que le gouvernement Romanow a présentés durant huit années étaient tous équilibrés. Le nouveau premier ministre de la province, grâce à un retour à des budgets équilibrés, a fait de la Saskatchewan une province nantie plutôt qu'une province moins nantie. C'est un bilan reluisant.

• (1055)

Je n'ai pas l'intention de paraître intelligent ou de critiquer les députés du Parti conservateur. Il faut seulement rester précis sur le plan historique lorsque nous faisons de telles affirmations. Ce n'est pas très loyal de le faire à minuit, lorsque je ne suis pas là pour défendre mon parti.

Aujourd'hui, je suis fier de constater que notre parti, avec seulement 19 députés, a réussi à changer les choses. Je félicite mes collègues du parti au pouvoir, le Parti libéral, qui ont prêté l'oreille à nos préoccupations légitimes et à celles des Canadiens, et qui ont incorporé, grâce à la consultation, certaines de ces nouvelles dépenses.

Je veux également corriger une autre affirmation erronée. Certaines personnes ont affirmé que le NPD avait négocié la suppression des réductions d'impôt prévues dans le budget original. Cela n'est pas exact. Nous avons négocié la suppression des réductions de l'impôt des sociétés. Les petites et moyennes entreprises profiteront quand même des réductions d'impôt prévues dans le budget initial.

À notre avis, compte tenu des quatre récentes diminutions successives du taux d'imposition des sociétés, il était maintenant temps d'équilibrer un peu la donne et de faire profiter les contribuables eux-mêmes de l'impôt qu'ils ont payé. Ce n'est pas une obligation d'envoyer systématiquement l'argent des contribuables à Bay Street. Cela n'est gravé nulle part dans la pierre à l'entrée de cet endroit. Parfois, il est approprié d'investir une partie de l'excédent des recettes fiscales pour satisfaire les besoins des contribuables. Qu'est-ce qu'il y a de mal à cela?

Je ne peux comprendre que le parti qui se proclame le parti de la base ne prenne pas position pour défendre les intérêts des Canadiens de la base, qui sauraient profiter d'un peu de répit pour le paiement

des frais de scolarité de leurs enfants qui fréquentent l'université. Ils en sauraient gré à la Chambre des communes.

• (1100)

M. Ken Epp: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Avant que nous ne passions à la période des questions, je voudrais attirer l'attention de tous mes collègues sur une chose.

Dans les avions, il faut éteindre les Blackberries parce que leurs signaux causent des interférences avec l'électronique des appareils. C'est la même chose ici. Si les Blackberries sont allumés près des micros, les micros captent les signaux. C'est très ennuyeux, et ces signaux sont diffusés dans l'ensemble du Canada.

Je voudrais que les députés coupent la fonction de transmission lorsqu'ils sont ici, tout comme dans les avions.

Le vice-président: Je remercie le député de nous avoir fait profiter de ses connaissances en électronique. Les autres députés peuvent suivre ce conseil, et je suis sûr qu'ils auront l'obligeance de le faire

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ASSOCIATION PULMONAIRE

L'hon. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, l'Association pulmonaire vient en aide aux Ontariens depuis plus de 100 ans. La section de Peterborough oeuvre dans la collectivité depuis de nombreuses années.

Au début, l'Association pulmonaire a combattu la tuberculose avec succès. Ces dernières années, elle a été à l'avant-garde de la lutte contre le tabagisme dans les lieux publics et en privé.

Le programme scolaire « Des poumons pour la vie » de l'association s'adresse directement aux jeunes à une période où ils sont le plus vulnérables à la dépendance à l'égard du tabac et où les modes de vie tendent à se fixer.

Bien que de grands progrès aient été accomplis contre l'usage du tabac dans les lieux publics, il reste encore beaucoup à faire. Un Canadien sur cinq fume toujours, 18 p. 100 des jeunes fument et 12 000 personnes par année meurent du tabagisme dans la seule province de l'Ontario.

Je félicite Santé Canada de soutenir le bon travail de l'Association pulmonaire et je lui demande instamment de continuer de le faire. Je remercie tous les membres de l'Association pulmonaire de Peterborough de leur bon travail, fait avec dévouement. J'exhorte les membres à consulter le site www.yourhealthyhome.ca.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Monsieur le Président, dans les années 1950 et 1960, le ministère de la Défense nationale a vaporisé l'agent orange, l'agent pourpre et d'autres herbicides chimiques hautement toxiques à la base de Gagetown, au Nouveau-Brunswick. La santé et le bien-être de nombreuses personnes ont été mis en péril du fait de l'utilisation de ces poisons. On a dit au personnel civil et militaire, aux personnes à leur charge et au public en général qui vivait près de la base qu'il n'y avait aucun danger. À l'évidence, on les a trompés.

Le gouvernement du Canada connaît les conséquences de cette vaporisation depuis maintenant de nombreuses années et, depuis, il a continué de tergiverser, de cacher des preuves et de nier toute responsabilité pour ses actes. La ministre des Anciens Combattants a indiqué à la Chambre qu'elle souhaite vivement dispenser une aide. Toutefois, il y a sur son bureau 20 dossiers non réglés de gens qui demandent une indemnisation. Je dirais donc que sa définition d'un « vif souhait » ressemble un peu au comportement dont le gouvernement a fait preuve à propos de l'hépatite C.

Le gouvernement n'a pas hésité, pour servir ses propres objectifs, à élaborer un budget ponctuel de 4,5 milliards de dollars griffonné sur une serviette en papier dans une chambre d'hôtel de Toronto. Toutefois, quand est venu le moment d'aider des Canadiens ordinaires, il n'a pas agi.

* * *

[Français]

L'EXPO-SCIENCE PANCANADIENNE

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Alexandre Harvey, un étudiant de 14 ans de ma circonscription, qui a récemment remporté la médaille d'or à l'Expo-science pancanadienne qui s'est tenue à Vancouver en Colombie-Britannique.

Alexandre étudie à l'école secondaire Sainte-Marie à New-Liskeard. Son projet, judicieusement intitulé « Ça cliques-tu? », mesurait l'effet du son d'un métronome lorsque des élèves effectuaient des examens en mathématiques et des dictées.

En comparant les résultats des examens, Alexandre a découvert que les étudiants ayant écrit leurs examens au son d'un métronome ont obtenu 25 p. 100 de plus que les autres.

Alexandre s'était fixé comme objectif de trouver une façon d'aider les étudiants à obtenir de meilleures notes, peu importe leurs méthodes de travail.

Suite à ces excellents résultats, il est évident qu'Alexandre Harvey est un jeune scientifique à surveiller.

Félicitations Alexandre, nous sommes très fiers de ta réussite.

* * *

LA RÉVOLTE DES PÊCHEURS

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, le 1^{er} mai dernier, à Rivière-au-Renard, j'ai assisté à la lecture théâtralisée de la pièce de Maurice Joncas intitulée *La révolte des pêcheurs*, sous la direction de Francine Guimond.

Cette pièce reprend des faits historiques et raconte les terribles événements vécus en 1909 par un groupe de pêcheurs du secteur de Rivière-au-Renard en Gaspésie. Ces pêcheurs n'en pouvaient plus de se faire exploiter par les marchands jersiais et se sont révoltés.

Pris de panique, le député libéral fédéral de l'époque envoya deux frégates de la marine canadienne pour apeurer les Gaspésiens. En pleine nuit, les soldats débarquèrent à Pointe-à-la-Renommée et, sous la menace des armes, fouillèrent les maisons, traquèrent les gens dans les bois et en arrêtèrent plusieurs.

William Savage, Édouard Riffoux, Jos Tapp, Urbain Chrétien, Aurèle Élément et bien d'autres resteront dans nos mémoires comme les animateurs et les meneurs de cette révolte.

C'est pourquoi je tiens à saluer le courage et la ténacité de ces pêcheurs qui se sont tenus debout afin d'affronter et dénoncer

Article 31 du Règlement

l'injustice et l'exploitation dont ils étaient victimes. Ils ne demandaient pourtant qu'un peu de liberté et de respect.

* * *

●(1105)

[Traduction]

LES ENFANTS SOLDATS

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Monsieur le Président, je suis honoré de prendre la parole à la Chambre pour parler des efforts déployés par des élèves de ma circonscription pour rendre le monde plus sûr pour les enfants.

Bryan Vanderkruk, Allison Klimeck-Stark et Brad Fonseca de l'école secondaire chrétienne du district de Hamilton ont fondé le groupe d'action politique Making A Difference. Unissant leurs efforts à ceux d'élèves de l'école secondaire Westmount de Hamilton et de l'école secondaire catholique St. Thomas Moore qui partagent les mêmes vues, ces élèves tentent de mettre un terme à l'utilisation d'enfants comme soldats dans les conflits armés.

Les élèves souhaitent que le Canada joue un rôle de premier plan et attire l'attention sur cette horrible tragédie qui touche environ 300 000 enfants à l'échelle de la planète. J'invite mes collègues à saluer avec moi les efforts de ces élèves pour qu'on ne tolère plus l'utilisation d'enfants comme soldats.

* * *

LES AÎNÉS

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, au moins 4 millions de Canadiens ont plus de 65 ans et ce nombre continue de croître. Ma circonscription, Carleton—Mississippi Mills, compte environ 4 000 aînés.

Les personnes de plus de 65 ans sont en train de devenir un segment dominant de notre société. À l'heure actuelle, une personne sur huit est un aîné. Les baby boomers vieillissent et bientôt une personne sur quatre aura plus de 65 ans. Je préconise des politiques solides et adaptées aux besoins des aînés visant à leur offrir des soins de santé, des allègements fiscaux et des avantages pour améliorer leur qualité de vie.

Chaque année, l'Ontario célèbre en juin le Mois des personnes âgées. C'est l'occasion idéale de rendre hommage aux aînés. Ce sont eux qui ont façonné notre société. Il est donc naturel que nous reconnaissons leur contribution à notre mode de vie.

J'offre mes meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de Carleton—Mississippi Mills.

* * *

LE TOURNOI DE GOLF US OPEN

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter David Hearn, de Brantford, en Ontario, âgé de 25 ans. C'est un golfeur exceptionnellement doué et, cette semaine pour la première fois, il participe au tournoi de golf sans doute le plus prestigieux au monde, le US Open, à Pinehurst, en Caroline du Nord.

Article 31 du Règlement

Après avoir connu un grand succès comme golfeur junior, David a obtenu une bourse pour étudier à l'Université du Wyoming et a continué de remporter un vif succès.

En fait, David a connu une grande réussite aux diverses étapes, y compris lorsqu'il a parcouru les circuits Canadian et Nationwide, tout comme à présent le circuit de la PGA. Il n'est pas exagéré de dire que le circuit de la PGA réunit les meilleurs golfeurs au monde, et David y a certainement sa place.

Plus important, David est un vrai gentleman, sur les parcours de golf comme ailleurs. Il fait honneur à ses parents, à sa collectivité et à son pays. C'est une étoile montante du circuit de la PGA et son nom sera connu de tous les amateurs de golf dans un très proche avenir.

Je félicite David pour toutes ses réalisations.

* * *

[Français]

LA RADIO SATELLITE

M. Maka Kotto (Saint-Lambert, BQ): Monsieur le Président, hier, le CRTC a donné le feu vert à la radio par satellite, en accordant ses deux premières licences. Cette décision apparaîtra peut-être, au cours des prochaines années, comme l'une des plus déterminantes et téméraires que le CRTC aura prises.

Alors que le Comité permanent du patrimoine canadien constatait, il y a deux ans déjà, que le gouvernement canadien protège inadéquatement la souveraineté culturelle du Canada et du Québec, voilà que le CRTC poursuit dans la même veine en imposant des conditions peu contraignantes.

La ministre du Patrimoine canadien doit sortir de sa torpeur. Puisque la Loi sur la radiodiffusion devrait être amendée pour permettre l'opérationnalisation de cette décision, pourquoi ne pas en profiter pour appliquer les recommandations du comité permanent visant le renforcement de la souveraineté culturelle?

Bien que nous demeurions convaincus que la souveraineté du Québec représente le meilleur moyen pour protéger la culture québécoise et d'en assurer le développement, nous assurons la ministre que nous appuierons toute initiative poursuivant cet objectif.

* * *

ALBERT ET JEANNETTE LORD

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, demain, le 18 juin, j'aurai l'occasion d'assister aux célébrations du 70^e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert et Jeannette Lord. En effet, le couple célébrera demain 70 belles années de vie commune.

Ce n'est pas tous les jours qu'un couple célèbre un tel événement et un tel anniversaire. C'est pourquoi je désire transmettre, en mon nom personnel et au nom des citoyens de Madawaska—Restigouche, toutes mes félicitations à M. et Mme Lord.

M. et Mme Lord sont certes un couple remarquable qui a investi temps et énergie envers sa famille. Ensemble, ils ont eu 11 enfants, qui ont donné suite à 25 petits-enfants, 36 arrière-petits-enfants et 4 arrière-arrière-petits-enfants.

En terminant, je désire de nouveau féliciter M. et Mme Lord à l'occasion de leur 70^e anniversaire de mariage. Je leur souhaite encore de belles années ensemble.

[Traduction]

LES SOINS DE SANTÉ

Mme Bev Oda (Durham, PCC): Monsieur le Président, dans ma circonscription, Durham, l'organisation Lakeridge Health compte de multiples établissements, notamment quatre hôpitaux aux prises avec un grave défi, qui remonte à l'époque où son financement est devenu insuffisant en raison de la coupe de 25 milliards de dollars que le gouvernement a pratiquée dans les soins de santé.

Les programmes de soins qui sont réalisés au petit hôpital rural de Port Perry, dans le canton de Scugog, sont maintenant menacés.

Le gouvernement a promis une solution aux difficultés en soins de santé qui serait valable durant une génération. Il semble penser que les temps d'attente sont la seule crise que connaît notre système de santé. Cependant, il fait abstraction des besoins propres aux centres multi-établissements et aux hôpitaux en milieu rural, tels que celui de Port Perry.

Il est crucial de répondre à ces besoins particuliers et de ne pas oublier le monde rural au Canada et la crise qu'il traverse sur le plan du financement des soins de santé.

J'exhorte le gouvernement à régler ce problème de financement, en tenant compte que nous risquons de perdre les services de santé les plus élémentaires dans les petites villes et les localités du monde rural.

* * *

● (1110)

LE COMITÉ MILITAIRE DE L'OTAN

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, cette semaine, le général Ray Henault a été nommé président du Comité militaire de l'OTAN, devenant le plus haut gradé de l'OTAN. C'est seulement la deuxième fois qu'un Canadien accède à ce poste.

En exerçant ses nouvelles fonctions, le général Henault fera preuve du même professionnalisme, du même engagement et du même dévouement qui ont si clairement marqué les trois années qu'il a passées au poste de chef des Forces canadiennes. Son honorabilité, sa dignité et son courage sont d'ailleurs des qualités que partagent tous les membres de nos forces armées.

Son accession à ce poste témoigne sans équivoque de l'intérêt du Canada pour la principale organisation de sécurité dans le monde et du rôle de chef de file qu'il y joue. De plus, cette nomination a pour effet de placer un Canadien à l'échelon le plus élevé du commandement stratégique de l'alliance.

Il aura pour fonctions de présider le comité militaire supérieur, de conseiller le secrétaire général et, de concert avec les commandants stratégiques de l'OTAN et les représentants des autres pays membres de cette organisation, de diriger des opérations et de façonner l'alliance de demain.

Le général Henault apportera le point de vue canadien à la transformation de l'OTAN. La Chambre tout entière lui souhaite bonne chance.

LA MARCHE DE PRÉVENTION DU SUICIDE CHEZ LES JEUNES

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, les participants à la troisième marche de prévention du suicide chez les jeunes viennent tout juste d'arriver sur la Colline du Parlement.

Les marcheurs sont partis de Duncan, en Colombie-Britannique, le 30 mars, pour sensibiliser les Canadiens à l'épidémie de suicides chez les Autochtones. En effet, le taux de suicide chez ces derniers est, à tout le moins, six fois plus élevé que la moyenne nationale. À l'heure actuelle, le budget national de la prévention du suicide au Canada est minuscule et il est nettement insuffisant pour avoir une influence déterminante sur la vie de nos jeunes.

Les marcheurs prônent l'établissement d'un programme national de prévention du suicide et d'une journée de sensibilisation nationale au suicide chez les jeunes et les Autochtones.

Dans ma circonscription, celle de Nanaimo—Cowichan, la nécessité de programmes de prévention du suicide est très évidente. L'une des premières fonctions que j'ai été appelée à exercer comme députée a été d'assister aux funérailles d'un jeune homme qui avait mis fin à ses jours.

Je voudrais remercier Reno Trimble, Elyse Mather, Emily Williams, Charlotte Qamanig-Mason et Nancy Saunders ainsi que ceux qui les appuient, soit Vincent Watts, Darnell Krutko et Angela Vane, pour leur ardeur à défendre la cause de la prévention du suicide chez les jeunes.

* * *

LA CHINE

Mme Helena Guergis (Simcoe—Grey, PCC): Monsieur le Président, cela fait deux semaines que je demande pourquoi le gouvernement accorde de l'aide à la Chine communiste. J'ai cité des exemples tirés du site web de l'ACDI concernant le financement de projets relevant de ministères du gouvernement chinois. Pourtant, la ministre continue de nier qu'elle accorde de l'argent à la Chine.

La Chine a un bilan déplorable au chapitre des droits de la personne. Cette semaine, Radio-Canada rapportait que six agriculteurs qui défendaient leurs terres contre une société qui voulait y construire une centrale électrique ont été tués. À qui appartient cette centrale? D'après le *Washington Post*, au gouvernement chinois.

De surcroît, on apprend maintenant que la Chine a 1 000 espions au Canada. Qui paye pour cela? Les Canadiens.

Il est grand temps que le gouvernement libéral arrête de financer le gouvernement communiste de la Chine. Honnêtement, nous n'avons aucune raison d'accorder de l'aide à la Chine. Non seulement elle ne respecte aucunement les droits de la personne, mais encore elle n'a pas besoin de notre argent.

* * *

[Français]

SARAH GAULT

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, en avril dernier, Sarah Gault a été couronnée recrue de l'année de l'équipe féminine de natation de l'Université Rutgers aux États-Unis. C'est la première fois, en 94 ans d'histoire de l'établissement, qu'une étrangère rafle ce titre.

La Châteauguaise a réussi des performances remarquables au 100 mètres brasse, au 50 mètres libre et au relais 400 mètres lors du

Article 31 du Règlement

Big East Championships de janvier 2005. Ses exploits ont permis à Rutgers de terminer au troisième rang de la compétition.

Sarah Gault brille également au niveau académique. Étudiante en journalisme télé et radio, elle a maintenu une moyenne de 3,5, un exploit qui lui a valu un certificat en plus de voir son nom inscrit au tableau d'honneur du doyen de son université.

Le Bloc québécois souligne les performances de cette athlète hors du commun et lui souhaite de nager longtemps dans le succès, tant au niveau professionnel que sportif.

Toutes nos félicitations, Sarah!

* * *

[Traduction]

LE RELAIS POUR LA VIE

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, Langley vient de tenir avec beaucoup de succès son premier Relais pour la vie. Soixante-dix équipes ont recueilli plus de 200 000 \$ pour la recherche et les services dans le domaine du cancer.

Des gens de tous âges se sont inscrits avec leurs collègues, leurs voisins, leur famille et leurs amis. Un incroyable sentiment de fierté communautaire s'est emparé de Langley en cette belle journée ensoleillée.

C'est l'équipe Trimac Trucking qui a recueilli le plus de fonds, avec 12 000 \$. Du côté des efforts individuels, c'est Barb Shannon qui a recueilli la plus grosse somme avec 3 000 \$.

La plupart d'entre nous avons été touchés par le cancer. Je suis si fier de ma collectivité et de la façon dont elle a relevé le défi. Cet événement hors pair a rapproché les habitants de Langley les uns des autres, unis qu'ils étaient dans leurs efforts en vue de recueillir des fonds pour lutter contre le cancer.

Félicitations à tous les participants et à tous les organisateurs qui ont travaillé très fort pour faire un succès de l'événement.

* * *

● (1115)

LES INFRASTRUCTURES

L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement libéral, le gouvernement de l'Ontario, l'Association of Municipalities of Ontario et la Ville de Toronto ont signé aujourd'hui deux accords historiques de financement municipal dans le cadre du Nouveau Pacte pour les villes et les collectivités.

Il s'agit du quatrième accord concernant la taxe sur l'essence et le premier concernant le transport en commun à être signés en vertu du nouveau pacte. Il en résultera des infrastructures municipales écologiquement viables, de meilleurs services de transport en commun, une gestion améliorée de l'eau potable et des eaux usées et des systèmes énergétiques plus propres dans les collectivités.

Mes collègues de Toronto et moi avons déployé de grands efforts pour que les villes aient droit à un financement durable et à une place à la table.

Nous entrons dans une toute nouvelle ère des relations entre les trois ordres de gouvernement en Ontario, et j'en suis très fière. Nous vivons un moment historique. J'invite la Chambre à partager avec nous ce moment historique que vit l'Ontario.

*Questions orales***QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

LA SÉCURITÉ NATIONALE

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, les documents fournis par Hao Fengjun, l'ancien policier chinois qui est devenu transfuge, montrent que des espions chinois établis au Canada ciblaient Jillian Ye, de Scarborough, une adepte du Falun Gong et experte-conseil dans le domaine des bases de données.

On a de plus en plus de preuves concrètes de la présence d'un énorme réseau chinois épiant activement des citoyens canadiens et se livrant à de l'espionnage économique digne de la guerre froide.

Le ministre des Affaires étrangères a-t-il appelé l'ambassadeur de la Chine au Canada pour exprimer les objections de notre gouvernement face à ces activités déplorables? Quelles mesures précises sont prises pour remédier à cette atteinte grave à notre souveraineté et à notre sécurité?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit à la Chambre, le gouvernement prend la sécurité collective des Canadiens et leur sécurité individuelle très au sérieux.

En ce qui concerne le prétendu harcèlement d'une personne, c'est une question très grave sur laquelle devront se pencher les autorités policières.

Comme j'ai déjà dit à la Chambre, le SCRS est tout à fait au courant des allégations qui ont été faites relativement à certaines activités de la Chine. Sans discuter des détails opérationnels, je peux garantir à tous les députés que le SCRS fait tout ce qui est nécessaire pour protéger...

Le vice-président: Le député de Nova-Centre a la parole.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, le ministre des Affaires étrangères a déclaré que les visiteurs chinois doivent respecter les lois canadiennes et que lorsqu'il apprend que ce n'est pas le cas, il en réfère aux autorités compétentes de notre pays. Pourtant, rien n'est fait.

Les renseignements obtenus montrent que les espions chinois mettent sur écoute électronique certaines personnes et lancent des campagnes de menaces et de harcèlement, ce qui est contraire aux lois canadiennes. La Chine souhaite ardemment mettre la main sur nos ressources naturelles et dominer notre économie. L'espionnage économique fait perdre à notre pays des milliards de dollars, mais le gouvernement se contente d'une diplomatie feutrée.

Pourquoi le premier ministre adopte-t-il une position si faible lorsqu'il s'agit de défendre nos intérêts au pays et à l'étranger? Pourquoi n'a-t-il pas le courage de protéger la souveraineté du Canada?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, c'est tout à fait faux. Comme on l'a précisé hier, le premier ministre a discuté notamment de questions de souveraineté lorsqu'il était en Chine, il y a quelques mois.

Cependant, pour revenir sur ce qui est censé se passer ici, au Canada, permettez-moi de vous faire part de faits très simples relativement à cette situation. Par exemple, toute personne qui croit faire l'objet de harcèlement devrait s'adresser aux autorités policières.

Je le répète, le SCRS est au courant des allégations...

Le vice-président: Le député de Nova-Centre a la parole.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, une fois de plus, le gouvernement n'agit pas et ne donne pas de réponses.

[Français]

Mille espions chinois opèrent au Canada, et ils ciblent des secteurs industriels sensibles. L'espionnage industriel coûte à notre économie 1 milliard de dollars par mois.

Le ministre des Affaires étrangères dit considérer ces allégations comme étant sérieuses. Peut-il nous dire, alors, quelles actions concrètes il a entreprises avec le gouvernement chinois pour régler cette situation?

• (1120)

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, notre relation avec la Chine est complexe. Nous en sommes tous conscients et, comme le ministre des Affaires étrangères l'a déclaré, lorsque des problèmes surgissent, nous les abordons avec nos homologues chinois dans notre intérêt mutuel.

Comme le ministre des Affaires étrangères l'a déclaré, nous nous attendons à régler la plupart des différends entre nos deux pays grâce au dialogue.

Cependant, je le répète, nous sommes tout à fait au courant des allégations qui ont été faites relativement à la présence de certaines personnes au Canada qui pourraient se livrer à des activités inacceptables.

Le SCRS, la GRC et les corps policiers du pays sont au courant...

Le vice-président: Le député de Niagara Falls a la parole.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, nous savons depuis plusieurs années que la Chine viole la liberté de religion et la liberté d'expression des gens à l'intérieur de ses frontières. Or, nous savons maintenant qu'elle essaie de faire la même chose au Canada.

Le SCRS est au courant de ce problème depuis longtemps, tout comme les Canadiens d'origine chinoise. Pourquoi le gouvernement libéral est-il toujours le dernier à se rendre compte de l'existence des problèmes et à s'efforcer de les résoudre?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit auparavant, sans donner de détails sur les opérations, le SCRS est loin d'être le dernier à se rendre compte du problème. Il est tout à fait conscient que des allégations ont été faites et il prend les dispositions nécessaires pour veiller sur la sécurité de l'ensemble des Canadiens.

Si le député a la preuve qu'une personne de quelque origine que ce soit est victime de harcèlement, il a le devoir d'en informer les autorités policières.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, voilà qui est typique du gouvernement. Même lorsque la liberté des Canadiens est menacée, les libéraux nous répondent toujours, à quelques nuances près, qu'ils se préoccupent de la question.

Questions orales

Permettez-moi de suggérer au gouvernement de dépasser le stade des préoccupations et de commencer à mettre le temps, l'énergie et l'argent nécessaires pour résoudre ce problème.

Si le gouvernement n'a pas d'argent parce qu'il l'a tout donné au NPD, pourquoi ne suspend-il pas les échanges commerciaux avec la Chine et l'aide extérieure qu'il lui accorde de manière à disposer des ressources qu'il faut pour expulser tous ces espions communistes de notre pays?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, nous entendons chaque jour, dans cette enceinte, des déclarations stupéfiantes de la part de l'opposition officielle, et je crois que nous venons d'en avoir un autre exemple.

Ai-je bien entendu cette personne nous suggérer de suspendre nos échanges commerciaux avec la Chine? Si nous avons encore besoin de démontrer pourquoi ces gens-là ne sont pas prêts à gouverner, voilà qui est fait.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, lorsqu'elle était députée conservatrice, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences s'était prononcée en faveur de la création d'une caisse autonome de l'assurance-emploi. La ministre sera sans doute ravie d'apprendre qu'hier, le Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées a voté majoritairement en faveur de la création d'une telle caisse.

Est-ce que la ministre, qui était d'accord avec la caisse autonome dans une vie antérieure, entend respecter la décision du comité qui vise à empêcher le gouvernement de continuer à dilapider la caisse de l'assurance-emploi?

[Traduction]

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, de grands progrès ont été réalisés dans le projet de loi sur le budget pour accroître l'indépendance et la transparence du Compte d'assurance-emploi.

En ce qui concerne le rapport d'hier, nous sommes très heureux que le Président ait statué qu'une recommandation royale était nécessaire pour diverses parties de ce projet de loi. Nous savons que le rapport sera déposé aujourd'hui. Nous espérons que vous, monsieur le Président, rendrez une décision à son égard lorsque nous en débattons.

• (1125)

[Français]

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, quoiqu'en dise le secrétaire parlementaire, l'état actuel des choses ne prévient pas le pillage de la caisse par le gouvernement.

En conséquence, est-ce que le secrétaire parlementaire entend appuyer le projet de loi qui vise à créer une caisse autonome, assurant ainsi, pour l'avenir, une réelle protection aux travailleurs et aux travailleuses contre tout détournement gouvernemental de leurs cotisations?

[Traduction]

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, la députée sait probablement que les vérificateurs généraux qui se sont succédé ont dit que ces fonds appartenaient au Trésor. Le gouvernement et la vérificatrice générale sont du même avis.

Soit dit en passant, monsieur le Président, compte tenu de vos décisions au sujet de la recommandation royale, je crois que c'est aussi votre avis.

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire devrait vérifier ses sources, parce que ce qu'il vient de dire est inexact.

Les parlementaires se sont prononcés à l'unanimité, le 14 juin dernier, en faveur d'une stratégie de soutien au revenu pour les travailleurs âgés. Cette motion visait non pas les projets-pilotes que ne cesse de vanter la ministre, mais bien plutôt la création d'un programme permanent d'aide aux travailleurs âgés qui perdent leurs emplois.

Est-ce que la ministre entend respecter la volonté des élus de cette Chambre et créer un programme de soutien au revenu pour les travailleurs âgés?

[Traduction]

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons que certains travailleurs âgés éprouvent des difficultés lorsqu'ils sont mis à pied. Nous comprenons cela. Nous savons également que des gens travaillent plus longtemps et prennent leur retraite plus tard.

Le gouvernement a mis en oeuvre un certain nombre de projets. Je voudrais mentionner en particulier l'investissement de 50 millions de dollars dans l'Initiative des projets-pilotes à l'intention des travailleurs âgés, qui prend fin cette année.

Je suis ravi de dire à tous les députés que cette initiative a récemment été reconduite jusqu'en 2006 et enrichie de 5 millions de dollars.

[Français]

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, les projets-pilotes ne répondent pas aux besoins des travailleurs âgés qui ne peuvent être reclassés et qui sont victimes de licenciements collectifs.

Est-ce que le gouvernement peut comprendre que ce qu'il faut, c'est un programme permanent qui permette le soutien du revenu des travailleurs âgés, entre la perte de leur emploi et leur retraite?

[Traduction]

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, le programme d'assurance-emploi vise à aider tous les travailleurs, sans égard à leur âge. Nous adaptons constamment ce programme aux changements qui surviennent sur le marché du travail, que ce soit dans la démographie de la main-d'oeuvre ou dans l'équilibre entre les hommes et les femmes.

Je souligne que beaucoup de travailleurs âgés bénéficient de nos programmes d'emploi actuels. En fait, 160 000 travailleurs âgés de 45 ans ou plus ont bénéficié de l'aide de ces programmes cette année.

*Questions orales***LA DÉFENSE NATIONALE**

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, en février dernier, le premier ministre a dit que le Canada ne participerait pas au projet de défense antimissile balistique.

Apparemment, Raytheon, un entrepreneur américain en matière de défense, n'a pas saisi le message et il fait actuellement de la prospection à Goose Bay, qui pourrait éventuellement devenir les « yeux » du bouclier de défense antimissile américain.

La vice-première ministre interviendra-t-elle aujourd'hui et dira-t-elle à Raytheon que ses propositions n'intéressent pas le Canada? Réaffirmera-t-elle la détermination du gouvernement à ce qu'il n'y ait pas de guerre des étoiles au Canada et à ne pas y prendre part, ou s'agira-t-il d'une autre promesse libérale non tenue?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre, moi-même et tout le monde à la Chambre avons été très clairs là-dessus. Le Canada ne participe pas au projet de défense antimissile balistique et nous n'avons nullement l'intention d'y prendre part.

Si, comme le dit la députée, une entreprise privée veut faire de la prospection ou essayer de vendre un projet, il n'y a rien que nous puissions faire pour l'en empêcher. Nous sommes dans un pays libre.

Nous n'avons toutefois pas été pressentis par le gouvernement américain. Il n'y a eu aucune discussion officielle à ce sujet. Ce sont de pures conjectures de la part de la députée. Je peux lui donner l'assurance que ses craintes ne sont pas fondées parce que nous ne participerons pas au projet de défense antimissile.

Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, le ministre a dit qu'il s'agissait de pures conjectures.

Pourquoi attendre que George Bush ou Raytheon nous fasse une proposition officielle? Pourquoi ne pas leur dire ici, dès maintenant, que c'est un non catégorique de la part du Canada? Pourquoi les libéraux n'envoient-ils pas ce message? Peut-être attendent-ils simplement de recevoir le prospectus de la société qui se vante d'être le chef de file dans le domaine de l'intégration de la guerre des étoiles?

Envoyons un message clair. Nous devrions dire non et le dire clairement. Oublions les conjectures et disons simplement non.

• (1130)

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, contrairement à la députée, je n'ai pas la latitude de dire non à quelque chose sans savoir ce qui est proposé.

Je ne sais pas ce que Raytheon propose. Je ne connais pas les détails de ce que propose cette entreprise. Nous sommes dans un pays libre, et si cette entreprise veut parler de ses projets, c'est très bien.

Si ceux-ci concernent notre participation à la défense antimissile balistique, la réponse est très clairement non, mais attendons au moins qu'on nous soumette une proposition officielle sur laquelle nous pourrions nous prononcer avant de dire non.

La réponse à un projet de défense antimissile est non, non et encore non, mais nous ne pouvons pas dire non à quelque chose qui relève entièrement de la conjecture et dont nous ne savons rien.

* * *

L'OFFICE DES TERRES ET DES EAUX DE LA VALLÉE DU MACKENZIE

M. Jim Prentice (Calgary-Centre-Nord, PCC): Monsieur le Président, hier, la ministre d'État au Nord canadien a défendu la

nomination du président de l'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie. Le gouvernement continue d'être vague dans ce dossier.

À Yellowknife, le 15 mars, le ministre des Affaires indiennes a dit lors d'une assemblée publique enregistrée par la société Radio-Canada qu'il ne connaissait pas cette personne, mais que « son nom avait été mentionné ».

Cet office important a de grandes responsabilités relativement au pipeline de la vallée du Mackenzie. Le ministre a l'obligation de répondre aux préoccupations du public et de rassurer les Canadiens quant à l'intégrité du processus de nomination.

Pourquoi le gouvernement passe-t-il outre à la loi et aux recommandations de l'office pour nommer cette personne?

L'hon. Ethel Blondin-Andrew (ministre d'État (Nord canadien), Lib.): Monsieur le Président, M. Burlingame a fait ses preuves au niveau professionnel à la présidence de l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie. Dans son rapport, la vérificatrice générale constate que l'office d'examen a fait preuve d'initiative. Le travail de M. Burlingame montre que l'office s'est taillé une réputation qui fait l'envie de tous ses homologues.

Je crois que M. Burlingame veille à ce que l'office s'occupe de son travail avec une diligence exemplaire et que tous les dossiers soient traités promptement.

J'ai obtenu l'assurance qu'il n'y a pas de...

Le vice-président: Le député de Calgary-Centre-Nord a la parole.

M. Jim Prentice (Calgary-Centre-Nord, PCC): Monsieur le Président, parlons un peu de ce qui se passe à l'office. L'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie est complètement déstabilisé depuis cette nomination et nous savons maintenant que le premier ministre des Territoires du Nord-Ouest a soulevé la question auprès du ministre.

Le 21 janvier, dans le cadre de son propre processus public de mise en candidature, le gouvernement a soumis une liste de candidats présélectionnés, soit un avocat, un chef autochtone et le président intérimaire de l'office, trois personnes respectées.

Le ministre des Affaires indiennes a ignoré ces recommandations et procédé à la nomination unilatérale d'un ami et collaborateur de la ministre de second rang. Pourquoi le gouvernement contourne-t-il son propre processus législatif?

L'hon. Ethel Blondin-Andrew (ministre d'État (Nord canadien), Lib.): Monsieur le Président, l'office n'a accusé aucun retard dans l'examen des projets en cours. Les activités se poursuivent normalement.

Selon les dernières informations que nous avons obtenues hier, l'office a décidé de prendre des mesures afin de coordonner et de synchroniser l'information, les règlements et les procédures de manière à proposer une stratégie intégrée de gestion des ressources qui permettrait de mener à bien la construction du pipeline de la vallée du Mackenzie.

Par ailleurs, le président de l'office a les connaissances techniques, l'expertise, l'expérience et les qualités voulues...

Le vice-président: Le député de Selkirk-Interlake a la parole.

*Questions orales***LES RESSOURCES NATURELLES**

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, les bulletins de nouvelles confirment aujourd'hui ce que j'ai dit hier. Le temps pluvieux et le haut niveau de la rivière Rouge sont les seuls facteurs pour lesquels le gouverneur du Dakota du Nord retarde l'ouverture du canal de dérivation des eaux du lac Devils. Le gouverneur a parfaitement l'intention d'ouvrir ce canal dès que les conditions le permettront.

Les trois amis, soit le ministre de l'Environnement, son homologue des Affaires étrangères et le président du Conseil du Trésor, ont déclaré qu'une entente pour retarder l'ouverture avait été conclue. Voilà bien les libéraux; ils s'arrogent le mérite d'une situation qui ne dépend que des conditions météorologiques.

Qui dit la vérité, les ministres ou le gouverneur du Dakota du Nord?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, comme le député a répété la même question, je répète la même réponse.

Nous avons reçu des assurances que tant que dureront nos intenses négociations avec les Américains, le canal de dérivation ne sera pas ouvert.

Si le gouverneur a dit que ce retard est attribuable au mauvais temps, cela ne nous pose pas de problème, tant et aussi longtemps que nous avons le temps de trouver une solution satisfaisante pour la rivière Rouge, la rivière Sheyenne et le lac Winnipeg et pour assurer l'intégrité de l'environnement et la qualité de l'eau.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le Président, ce n'est tout simplement pas vrai. Le Manitoba travaille sur la question depuis huit ans. Il y a trois ans, les États-Unis ont demandé de saisir immédiatement la Commission mixte internationale de la question. Le gouvernement a refusé. Hier, à la Chambre, le gouvernement s'est arrogé le plein mérite de quelque chose qu'il n'a pas fait.

Le gouverneur du Dakota du Nord a déclaré que c'est uniquement à cause du temps que le canal de dérivation ne sera pas ouvert le 1^{er} juillet, non à cause de l'intervention du premier ministre.

Quand le gouvernement libéral cessera-t-il d'induire les Canadiens en erreur et de les embarrasser avec ses interprétations partisans pour vraiment trouver une solution au problème?

• (1135)

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, la première façon de trouver une solution satisfaisante est de ne pas croire les arguments erronés qui sont présentés. La députée n'aide pas la cause en faisant de telles affirmations.

Il n'est pas vrai que le gouvernement du Canada a refusé, il y a trois ans, que la Commission mixte internationale soit saisie de l'affaire. Ce n'est pas du tout ce qui s'est produit. La députée n'a pas eu des informations justes. Le Canada n'a jamais refusé que la Commission mixte internationale se penche sur la question. De plus, la députée accepte un biais médiatique qui ne sert pas la cause du Canada. Les informations dont elle dispose sont erronées. Elle ne sert pas du tout la cause.

* * *

[Français]

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, hier, lors de sa plaidoirie, le procureur de Jean Chrétien a demandé

que le juge Gomery exonère formellement son client dans son rapport, et a aussi affirmé aux journalistes qu'il avait été convaincu par le gouvernement qu'il pourrait déposer une nouvelle requête pour contester la partialité du juge.

N'a-t-on pas ici la preuve que l'échange de lettres entre le procureur du gouvernement et celui de Jean Chrétien aura permis de rassurer suffisamment ce dernier pour lui permettre de maintenir sa menace qui plane sur la tête du juge Gomery?

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas eu d'entente secrète ni d'accord. Comme le chef du Bloc québécois l'a lui-même dit, c'était seulement un énoncé judiciaire des faits.

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, le procureur de Jean Chrétien a affirmé à la presse, lundi dernier, que cette garantie l'avait rassuré quant à la marche à suivre.

Le premier ministre se rend-il compte qu'avec cette garantie en poche, le procureur avait l'outil nécessaire pour lui permettre de maintenir sa pression sur le juge, à la veille de la rédaction de son rapport?

L'hon. Irwin Cotler (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, à l'égard des principes, au fond, nous avons appuyé la Commission Gomery par le passé et nous continuerons de l'appuyer dans l'avenir.

* * *

L'INITIATIVE DE PARTENARIATS EN ACTION COMMUNAUTAIRE

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, devant l'inaction du ministre du Travail et du Logement pour reconduire le programme IPAC dès maintenant, ce sont des centres d'hébergement, des cuisines collectives, des centres de jour, des soupes populaires et des services de prévention à l'itinérance qui fermeront leurs portes.

Je demande au ministre du Travail et du Logement de ne pas gagner du temps sur le dos des sans-abri, de ne pas faire de chantage budgétaire ni électoral et de répondre simplement à la question suivante: va-t-il, oui ou non, reconduire et bonifier le programme IPAC dès maintenant?

[Traduction]

L'hon. Raymond Chan (ministre d'État (Multiculturalisme), Lib.): Monsieur le Président, le programme Initiatives de partenariats en action communautaire est très important. Il vient efficacement en aide aux personnes âgées. Le gouvernement l'a reconduit. Nous le prolongeons. Nous nous assurerons que l'on s'occupe de toutes les personnes âgées du Canada.

[Français]

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, le ministre est-il conscient que s'il ne renouvelle pas, aujourd'hui, le programme IPAC — pas plus tard, pas dans six mois ou un an —, compte tenu des délais administratifs pour l'analyse des projets, un grand nombre de centres d'hébergement et de jour, de cuisines collectives et de centres à l'itinérance risquent de fermer leurs portes le 31 mars 2006?

Va-t-il cesser de remettre à plus tard et agir dès maintenant?

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Raymond Chan (ministre d'État (Multiculturalisme), Lib.): Monsieur le Président, je ne comprends pas pourquoi le député n'accepte pas un oui comme réponse. Je viens de dire que le programme IPAC sera reconduit. Le gouvernement va s'assurer que l'on s'occupe des sans-abri et des personnes âgées.

* * *

L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS

Mme Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, le ministre de l'Agriculture semble déterminé à faire en sorte que l'Agence canadienne d'inspection des aliments continue de ne pas rendre de comptes. Dans sa forme actuelle, le projet de loi C-27 permet à l'ACIA de saisir et de détruire des biens sans rendre compte de ses actions et sans verser d'indemnité à ceux qu'elle pourrait traiter injustement. L'ACIA elle-même a défini la reddition de comptes comme étant la formation sur de nouveaux règlements donnée à ses inspecteurs.

Pourquoi le ministre refuse-t-il d'inclure dans la loi que l'ACIA doit être tenue responsable de ses actions?

● (1140)

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, la reddition de comptes et la bonne gestion gouvernementale sont des questions qui tiennent vraiment à cœur au gouvernement. Le ministre de l'Agriculture est un ardent défenseur de cette pratique. Je sais qu'il examine ces questions et que nous examinons, dans un contexte plus large, comment nous pouvons amener les institutions du secteur public à rendre des comptes.

Mme Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, le ministre nous demande d'approuver un projet de loi qui protège l'ACIA mais pas les producteurs et les transformateurs. Rien n'empêche le gouvernement de modifier le projet de loi C-27 pour faire en sorte que l'ACIA n'abuse pas de ses pouvoirs.

Dans l'état actuel des choses, les transformateurs du secteur agroalimentaire pourraient voir l'ACIA saisir leurs stocks et faire cesser leurs activités pendant deux ans et n'avoir aucun recours pour récupérer leurs pertes s'il était démontré qu'ils sont innocents. Le ministre peut-il expliquer pourquoi il croit que cela est juste?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, le ministre, qui s'occupe très sérieusement de ces questions, dirait la même chose que j'ai dite au comité hier au sujet d'un autre projet de loi: nous ne rendons pas service aux Canadiens lorsque nous tentons de faire des lois en répondant à des questions posées pendant la période des questions. Il ne s'agit pas de bien paraître, mais d'élaborer des lois qui sont dans l'intérêt du Canada.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Monsieur le Président, j'ai reçu une lettre d'un jeune agriculteur de ma circonscription la semaine dernière. Même s'il est sur le point de faire faillite, il n'est pas admissible, lui a-t-on dit, à l'aide financière que verse le gouvernement pour les semences du printemps. Il a tenté d'obtenir des fonds provisoires dans le cadre du PCSRA, mais comme il ne cultive pas sa terre depuis assez longtemps, il n'est pas admissible et on lui a suggéré d'attendre l'an prochain pour présenter une nouvelle demande.

Pourquoi le gouvernement fait-il en sorte que les jeunes agriculteurs ne puissent garder leurs fermes?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, chaque fois que des gens ont des ennuis comme ceux que vient de décrire le député, c'est une tragédie. C'est difficile. L'agriculture comporte beaucoup de risques. Bien des problèmes peuvent survenir. La météo peut faire des siennes ou les agriculteurs peuvent avoir du mal à acheminer leurs récoltes jusqu'au marché. Je dirai toutefois que le ministre, plus que quiconque depuis plusieurs années, s'emploie à ce que le programme de gestion des risques opérationnels soit aussi souple et progressif que possible.

Plutôt que de tenter de régler un cas précis, le député devrait concentrer ses efforts pour appuyer le ministre dans la mise en place du meilleur programme national de gestion des risques qui soit.

M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement devra parler haut et fort pour enterrer les cris des jeunes agriculteurs.

Si le gouvernement est si convaincu que le PCSRA fonctionne, pourquoi le Comité de l'agriculture a-t-il demandé à la vérificatrice générale de vérifier les versements d'aide agricole dans le cadre du PCSRA et pourquoi les députés libéraux ont-ils tenté d'empêcher cet examen?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je ne ferai pas de commentaires sur ce qui se passe au comité. Le député peut poser ses questions aux membres du comité qui s'occupe de ces dossiers.

Je soupçonne qu'il se produit la même chose que dans bien des comités où l'opposition officielle, contrairement aux deux autres partis d'opposition, ne s'intéresse aucunement à l'élaboration de bonnes mesures législatives. L'opposition officielle veut simplement amasser du capital politique, ce qu'elle peut malheureusement très bien faire dans cette tribune, mais cela ne produit pas de bons projets de loi.

* * *

L'OTAN

M. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.): Monsieur le Président, l'ancien chef d'état-major de la Défense, le général Ray Henault, a été officiellement nommé président du comité militaire de l'OTAN jeudi. Qu'est-ce que cela signifie pour l'OTAN et pour le Canada?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député du bon travail qu'il accomplit au sein du Comité de la défense nationale.

Je pense que tous les députés de la Chambre se réjouissent de la nomination de notre ancien chef d'état-major de la Défense au poste d'officier militaire le plus élevé de l'OTAN, qui est l'alliance militaire la plus importante dont nous soyons membres. Cette nomination permettra de faire valoir le point de vue du Canada aux plus hauts échelons de l'OTAN, qui poursuivra sa transformation sous la direction d'un officier très professionnel et très dévoué, qui a été un grand chef d'état-major de la Défense au Canada.

Je sais qu'il apportera une grande contribution à cette alliance importante. À l'heure actuelle, il est extrêmement important de faire valoir la perspective canadienne à l'OTAN. Nous sommes heureux qu'il soit là et nous lui souhaitons bonne chance dans cette tâche importante.

LA RÉFORME DÉMOCRATIQUE

L'hon. Ed Broadbent (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la réforme électorale.

Il y a 25 ans, deux Canadiens distingués, John Robarts et Jean-Luc Pépin, ont recommandé que les députés soient élus à la Chambre des communes selon un système de représentation proportionnelle. Ils ont dit que ce système s'imposait de toute urgence pour favoriser l'unité nationale. Malheureusement, rien n'a été fait. La Chambre est toujours constituée de caucus qui, bien qu'élus, ne sont pas représentatifs et exacerbent le régionalisme.

Le ministre assurera-t-il à la Chambre qu'il acceptera le rapport déposé hier, qui porte sur la participation des citoyens et qui entraînera presque certainement l'adoption d'un système de représentation proportionnelle par la Chambre des communes?

• (1145)

L'hon. Mauril Bélanger (ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de remercier le député et les autres membres du comité, qui ont produit l'excellent rapport qui a été déposé hier à la Chambre. Même si le comité n'a pas demandé une réponse du gouvernement, nous avons l'intention de présenter une réponse complète dans les délais habituels.

Je tiens à souligner que nous prenons ce rapport très au sérieux, mais il faudrait prendre soin de ne pas préjuger du travail que le comité nous recommande de faire, soit stimuler la participation des citoyens et mettre sur pied un comité parlementaire spécial. Le gouvernement présentera une réponse complète et sérieuse à ce rapport sans préjuger de son travail.

L'hon. Ed Broadbent (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, je remercie le ministre de sa réponse et je le crois sur parole.

Le ministre sait très bien que, si nous voulons que le groupe de consultation des citoyens et le comité parlementaire entreprennent leurs travaux au début du mois de septembre, les préparatifs doivent commencer dès les prochaines semaines, surtout en ce qui a trait au processus de participation des citoyens.

Le ministre assurera-t-il à la Chambre que ces travaux commenceront dès les prochaines semaines, afin que les comités soient à pied d'oeuvre au début de l'automne?

L'hon. Mauril Bélanger (ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour répondre à ce rapport avec sérieux et respect, de la même façon que le comité a mené ses travaux. Donc, dans l'esprit de ce rapport, je réponds par l'affirmative.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Monsieur le Président, j'ai reçu avant-hier des documents sur la ferme expérimentale de Nappan grâce à la Loi sur l'accès à l'information. Sur la page même où on dit que cette ferme va disparaître, on ajoute aussi, c'est le deuxième élément, que le même sort attend une deuxième ferme en Nouvelle-Écosse.

Questions orales

Que tous les Néo-Écossais écoutent bien. D'après ce document, le Centre de recherches alimentaires et horticoles de l'Atlantique, à Kentville, va fermer progressivement. Le programme de sécurité et de qualité des aliments ira à l'Île-du-Prince-Édouard; le programme de recherche en horticulture passera au Québec; et le programme de sélection végétale sera éliminé progressivement.

À un moment où les agriculteurs ont besoin de toute l'aide qu'on peut leur donner, pourquoi faire disparaître ces fermes expérimentales?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, il se passe exactement la même chose dans ma province.

Dans le cas qui nous occupe, le ministre a pris l'engagement de maintenir la capacité de recherche dans la province. Il y a là en fait un effort sincère de la part d'un groupe de protagonistes visant à réorganiser l'infrastructure de recherche pour en tirer le maximum. Voilà ce qui se passe. On essaie d'améliorer les choses et non de les aggraver. Malheureusement, l'opposition ne prend jamais assez de temps pour essayer de comprendre.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Monsieur le Président, si ce document est marqué secret, il doit y avoir une raison, mais cela fait peur. Le ministre des Travaux publics représente la circonscription où se trouve le centre de recherche de Kentville, et l'issue dépend maintenant de ce ministre, dont la grande mission dans la vie est de céder des installations gouvernementales. Les centres doivent compter sur lui pour les défendre.

Le président du Conseil du Trésor prétend que c'est une excellente initiative. L'agriculture de la Nouvelle-Écosse ne peut pas subir cette perte et le gouvernement doit se raviser. Nous voulons que le gouvernement annule la fermeture des installations de Nappan et de Kentville, et tout de suite.

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, il n'y a pas plus aveugle que celui qui ne veut pas voir. En réalité, le ministre a pris des engagements. Il s'est engagé à maintenir la capacité de recherche de la province. Des participants provinciaux s'intéressent au dossier. Ils étudient la question. Ils cherchent la meilleure solution possible pour les agriculteurs.

Voilà l'engagement du ministre. Cela a toujours été son engagement et celui du gouvernement et du premier ministre.

* * *

LES FINANCES

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Monsieur le Président, dans son budget de 2004, le ministre des Finances a prévu un excédent financier de 1,9 milliard de dollars, pour admettre, quelques mois plus tard, après les dernières élections, que cet excédent atteignait en fait 9,1 milliards de dollars. Ce scénario s'inscrivait dans la tradition déplorable, remontant au ministre des Finances antérieur, qui consiste à sous-évaluer systématiquement les excédents.

Questions orales

Le ministre a finalement décidé de gagner du temps en confiant à Tim O'Neill le mandat de procéder à un examen complet et indépendant des prévisions économiques et financières du gouvernement. Le communiqué annonçant cette nomination déclarait que cet examen devrait être complété au plus tard au début de 2005. Je signale au ministre que nous sommes aujourd'hui le 17 juin 2005. Où est donc ce rapport?

• (1150)

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, M. O'Neill a travaillé très fort pour s'acquitter de son mandat. Il pourrait rendre son rapport public dès le début de la semaine prochaine, et le Comité des finances de la Chambre des communes pourrait aussitôt en être saisi.

M. Charlie Penson (Peace River, PCC): Monsieur le Président, lorsque le premier ministre et son ministre des Finances ont été pris sur le fait à sous-évaluer encore une fois l'excédent, l'automne dernier, ils étaient suffisamment embarrassés et préoccupés par leur manque de crédibilité pour charger Tim O'Neill d'examiner la situation.

Pendant ce temps, le Comité des finances a également évalué les arguments en faveur de la création d'un organe indépendant chargé des prévisions financières, et il était prêt à présenter son rapport au Parlement. Le problème, c'est que nous n'avons aucune nouvelle de M. O'Neill. Nous croyons savoir que le ministre a son rapport en main, mais qu'il ne veut pas le rendre public. Serait-ce parce que ce rapport dit des choses qu'il ne veut pas entendre?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je crois comprendre que le rapport est actuellement en cours de traduction et qu'il sera mis très bientôt à la disposition des députés. Je me suis engagé à en saisir le Comité des finances. Tout ce que M. O'Neill a à dire au sujet des demandes du Comité des finances en matière de prévisions sera très bientôt du domaine public.

D'ici là, nous continuons d'afficher le meilleur bilan financier de tous les pays du G7.

* * *

[Français]

LES POSTES FRONTALIERS

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, le Comité permanent de l'industrie, des ressources naturelles, des sciences et de la technologie a adopté, hier, une résolution qui invite les ministres du Commerce international et de la Sécurité publique et de la Protection civile à expliquer le choix du Canada de ne pas participer aux travaux d'amélioration des installations frontalières de Lacolle, comme cela se fait du côté américain.

Est-ce que le gouvernement est conscient que si cela n'est pas fait, le poste frontière de Lacolle, le quatrième en importance du pays, risque de se transformer en mur infranchissable?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, nous évaluons régulièrement nos besoins à tous nos principaux passages frontaliers, tant du point de vue de l'infrastructure que des ressources humaines. Je suis très consciente de l'importance du poste de Lacolle.

L'Agence des services frontaliers du Canada veillera à ce que ce poste soit doté de l'infrastructure nécessaire pour faciliter le passage

des biens et des personnes représentant un risque faible. J'en donne l'assurance à la députée.

[Français]

Mme France Bonsant (Compton—Stanstead, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement peut bien maintenir qu'il a dépensé des sommes importantes pour améliorer les postes frontaliers au pays, mais des témoins viennent me dire en comité que cette affirmation ne s'applique pas au poste de Lacolle.

Qu'attend le gouvernement pour investir les sommes nécessaires pour faire de Lacolle un poste frontalier aussi performant que le poste situé en territoire américain?

[Traduction]

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, nous réévaluons régulièrement les besoins de nos principaux passages frontaliers en matière d'infrastructure et de ressources humaines. Nous le faisons régulièrement et nous réalisons les investissements qui s'imposent afin d'assurer que les biens et les personnes représentant un risque faible franchissent la frontière en temps opportun.

Je donne de nouveau l'assurance à la députée que l'ASFC est tout à fait consciente de la situation sur le terrain à Lacolle. Nous savons fort bien ce qui se passe du côté américain de la frontière. L'ASFC fera le nécessaire pour que notre poste frontalier facilite le passage des biens et des personnes.

* * *

L'AIDE AUX VICTIMES DU TSUNAMI

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Monsieur le Président, la Norvège et la France ont toutes deux versé plus de 80 p. 100 de l'aide qu'elles avaient promise aux victimes du tsunami. Or, le Canada n'a pas atteint la moitié de ce pourcentage. Le premier ministre a promis de vérifier si l'aide canadienne se rendait dans des régions du Sri Lanka sous contrôle des rebelles tamouls. Il a déclaré que le gouvernement allait suivre la question de près et de façon continue.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas tenu sa promesse d'acheminer l'aide financière canadienne à ceux qui en ont besoin?

L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de donner l'assurance à la Chambre que je m'emploie à respecter à la lettre l'engagement du premier ministre. Je communique régulièrement avec mon homologue du Sri Lanka, et j'en fais autant dans le cas de l'Indonésie et d'autres pays ravagés par le tsunami.

Nous avons déboursé une très grande partie des sommes affectées à la reconstruction et à nos plans dans ces régions du Sri Lanka, dont 60 p. 100 sont situées dans le Nord-Est. Nos résultats en matière de communications et d'exécution sont exceptionnels.

• (1155)

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Monsieur le Président, hier, le principal allié du gouvernement du Sri Lanka a quitté la coalition dirigeante. Il a pris cette initiative en réaction au plan de partager l'aide aux victimes du tsunami avec des survivants des régions du Nord contrôlées par les Tamouls. Le gouvernement sri-lankais est donc réduit à l'état de minorité paralysée.

Puisque le gouvernement du Sri Lanka est en état de crise, comment la ministre peut-elle garantir la distribution équitable de l'aide financière canadienne?

Questions orales

L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, il est vrai en effet que des membres de la coalition ont exprimé certaines inquiétudes...

Une voix: Répondez à la question.

L'hon. Aileen Carroll: C'est ce que je m'efforce de faire, monsieur le Président. Nous sommes en communication constante avec nos responsables sur le terrain au sujet des événements récents et du mécanisme de retrait conjoint de certains secteurs du gouvernement sri-lankais.

Ce que suggère la députée ne m'est pas utile. Nous travaillons avec les Nations Unies et nous collaborons avec des ONG. L'aide que nous versons est acheminée. Mon personnel de l'ACDI est sur le terrain. Je suis en mesure de garantir à la Chambre et aux Canadiens que notre programme de reconstruction dans cette région du Sri Lanka est d'une grande efficacité.

* * *

[Français]

LES PÊCHES

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, comme vous le savez, la région de Restigouche dans la circonscription de Madawaska—Restigouche est reconnue pour la qualité des sites de pêche sportive au saumon, et ce, partout au monde. C'est donc dire que le saumon de l'Atlantique représente beaucoup pour l'économie de la région.

Le ministre aurait-il l'obligeance de bien vouloir démontrer l'impact du Fonds de dotation pour le saumon de l'Atlantique, annoncé lors du budget de 2005?

[Traduction]

L'hon. Shawn Murphy (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, je remercie d'abord le député de son travail acharné et inlassable dans ce dossier. Ce travail a porté fruit. Dans le dernier budget, le ministre des Finances a affecté 30 millions de dollars à la création du Fonds de dotation pour le saumon de l'Atlantique. Ces fonds serviront à la mise en valeur de l'habitat, à l'augmentation des stocks, à la surveillance et à la conservation du saumon. Les fonds et la structure de gestion sont en voie d'être établis.

* * *

LE BOIS D'OEUVRE

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC): Monsieur le Président, les groupes de pression américains concernant le bois d'oeuvre coûtent toujours à l'industrie canadienne des millions de dollars en frais juridiques parce qu'ils présentent de nouvelles contestations judiciaires à tous les niveaux, avec l'appui de leur gouvernement. Les Américains veulent évincer l'industrie canadienne.

L'industrie canadienne a demandé au gouvernement canadien de rembourser ses frais juridiques. Par la suite, le ministre a annoncé l'octroi de 20 millions de dollars en avril, mais n'a pas distribué l'argent. C'est toujours la même histoire avec ces libéraux: promesses faites, promesses non tenues. Quand l'industrie canadienne peut-elle s'attendre à ce que cette promesse soit respectée?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, dans l'histoire de notre pays, rares sont les ministres de l'Agriculture qui ont travaillé autant que le ministre actuel pour aider les producteurs au cours de périodes difficiles. Je

n'ai pas besoin de dresser la liste de tous les investissements qu'il a faits. Il prend ce dossier très au sérieux. Il en a été saisi. Il travaille, non pas avec une opposition qui refuse de collaborer avec lui, mais avec les producteurs, pour trouver des solutions.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC): Monsieur le Président, cela n'a rien à voir avec le ministre de l'Agriculture. Il est question ici du ministre du Commerce.

Le ministre veut conclure une entente avant la décision du Comité de contestation extraordinaire de l'ALENA, prévue en août, mais il n'a pas obtenu le consensus de l'industrie. N'est-il pas vrai que le ministre tente d'affamer l'industrie pour qu'elle accepte une entente qui n'est pas dans l'intérêt supérieur du Canada?

Toutes les parties s'attendent à ce que le Canada ait gain de cause dans la décision finale de la cour d'appel de l'ALENA, confirmant ainsi que nos exportations de bois d'oeuvre ne constituent pas une menace pour l'industrie américaine. N'est-il pas vrai que le manque d'appui du ministre envers l'industrie constitue une tentative pour...

Le vice-président: Le président du Conseil du Trésor a la parole.

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je cumule les fonctions de quatre ministres aujourd'hui, mais, étant donné la nature de cette dernière question, si vous le permettez, au nom du ministre du Commerce, je donnerai la même réponse.

* * *

[Français]

LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, dans un documentaire de la télévision australienne, on apprend qu'une compagnie canadienne établie au Congo-Kinshasa, Anvil Mining, aurait joué un rôle actif dans le massacre par l'armée congolaise d'une centaine de civils.

Le gouvernement entend-il donner suite à la demande formulée par un groupe d'ONG et faire enquête sur le rôle et les responsabilités de la compagnie Anvil dans cette tragédie, exactement comme la résolution 1596 du Conseil de sécurité des Nations Unies l'exige en pareille matière?

● (1200)

L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, le Canada souhaite qu'une paix durable soit instaurée dans la République démocratique du Congo pour le bien-être de tous les Congolais.

En ce qui concerne les préoccupations et, particulièrement, la question du député, je ne suis pas sûre d'être en mesure d'y répondre. Cependant, j'expliquerai cela à mon collègue et je peux assurer le député qu'il répondra à sa question.

* * *

[Traduction]

LA FONCTION PUBLIQUE

M. Wajid Khan (Mississauga—Streetsville, Lib.): Monsieur le Président, il arrive trop souvent que l'opposition officielle taxe d'inefficacité les hommes et les femmes qui travaillent fort au sein de la fonction publique. Puisque nous célébrons cette semaine l'excellent travail de nos fonctionnaires, le président du Conseil du Trésor peut-il se faire le porte-parole du gouvernement pour remercier les fonctionnaires des grands services qu'ils rendent à la population canadienne?

Recours au Règlement

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole au nom de tous les députés de la Chambre à cet égard. Le gouvernement du Canada est la plus grande entité organisationnelle du pays. Nos dépenses directes alimentent le tiers de notre économie. Nous avons le plus grand nombre d'employés au Canada. Notre organisation est des plus complexes. Par exemple, par rapport au gouvernement de la Colombie-Britannique, une vaste organisation qui compte 11 secteurs d'activités, nous en comptons 463.

La qualité de vie des Canadiens repose sur nos programmes, et c'est la fonction publique du Canada qui assure la prestation de ces programmes.

* * *

LE BUDGET

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, le projet de loi C-43, y compris les dispositions concernant l'Accord atlantique, a maintenant franchi toutes les étapes à la Chambre et a été renvoyé au Sénat, et les sénateurs, du moins les sénateurs conservateurs, nous assurent qu'il sera adopté promptement.

Permettez-moi de poser la question suivante au ministre. Quand la province de Terre-Neuve-et-Labrador peut-elle s'attendre de recevoir son chèque et de récupérer les 40 millions de dollars en intérêts qu'elle a perdus depuis la signature de l'accord, en février?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement se réjouit de voir le projet de loi C-43 arriver au bout du processus d'adoption à la Chambre. C'est maintenant l'autre endroit qui en est saisi, et nous espérons nous aussi que le Sénat pourra en compléter rapidement l'examen pour que les versements puissent débiter.

Mon seul regret est que l'opposition en ait retardé l'adoption aussi longtemps. Cela aurait pu se faire en mars.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ): Monsieur le Président, l'attitude du ministre de la Défense nationale est déplorable. Alors que la population de Shannon s'inquiète à bon droit des conséquences de la contamination des eaux sur sa santé, le ministre garde secret un rapport préliminaire concernant l'étendue de cette contamination.

Le ministre peut-il comprendre que la population de Shannon considère l'accès au rapport préliminaire aussi important, sinon plus, que les strictes considérations matérielles dans lesquelles le ministre veut limiter son rôle? Le ministre rendra-t-il public ce rapport?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit hier et avant-hier, nous avons soutenu la population de Shannon moyennant plus de 30 millions de dollars, afin de raccorder des maisons à de l'eau potable.

De plus, nous partageons toutes les données brutes avec la municipalité, la province de Québec et les citoyens qui sont propriétaires des terrains où les tests ont été effectués. Il n'y a pas de rapport. Ce que nous partageons avec les citoyens, ce sont les effets bruts de tous les tests effectués. Et nous continuerons de collaborer avec les citoyens, la municipalité et la province.

[Traduction]

PRIVILÈGE

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

Le vice-président: J'ai un avis de question de privilège de la députée d'Ahuntsic.

L'hon. Eleni Bakopanos (secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale), Lib.): Monsieur le Président, je soulève aujourd'hui la question de privilège à la suite de propos tenus par un député qui n'ont été portés à mon attention que lundi dernier.

Le lundi 9 mai, lors de la période réservée aux initiatives parlementaires, le député de Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord a donné des exemples, au cours du débat sur sa motion n° 312, et il a fait allusion à ma circonscription d'Ahuntsic en disant:

• (1205)

[Français]

Dans une autre circonscription, on a découvert que le directeur du scrutin était le président de l'association libérale de circonscription. Qu'on se réveille! Allô la Terre! Le directeur du scrutin est le président...

[Traduction]

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre la députée. Je pensais que sa question de privilège faisait suite à la période des questions orales. Étant donné que ce n'est pas le cas, je demanderais à la députée de nous donner un avis. Le Règlement prévoit qu'un avis d'une heure doit être donné. Je saurais gré à la députée de se conformer à cette procédure.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, je ne voulais pas créer de confusion dans l'esprit de la vice-première ministre. La suggestion que je fais au gouvernement est de suspendre toute aide à la Chine d'ici à ce que le gouvernement expulse tous les espions chinois.

Le vice-président: Je remercie le whip de cette précision. Le leader adjoint du gouvernement à la Chambre a la parole.

L'hon. Mauril Bélanger (ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, en ce qui a trait à ce recours au Règlement, j'espère bien que la présidence fera en sorte de garder l'enregistrement de l'échange d'aujourd'hui.

Le vice-président: Tous les enregistrements sont gardés par les *Journaux* à l'endroit prévu, et ce sera le cas aujourd'hui, comme à chaque jour.

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le vice-président: J'ai l'honneur de déposer le Rapport aux Canadiens au sujet de la Chambre des communes pour l'année 2005.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

L'AGENCE DE LOGEMENT DES FORCES CANADIENNES

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, deux copies du Rapport annuel 2003-2004 de l'Agence de logement des Forces canadiennes.

* * *

NOMINATIONS PAR DÉCRET

L'hon. Raymond Simard (secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, cela me fait grand plaisir de déposer aujourd'hui à la Chambre, dans les deux langues officielles, des décrets annonçant les nominations faites récemment par le gouvernement.

* * *

[Traduction]

CERTIFICATS DE NOMINATION

L'hon. Raymond Simard (secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 110(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer deux certificats de nomination.

* * *

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Raymond Simard (secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à dix-sept pétitions.

* * *

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le treizième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international portant sur le chrysotile, une ressource naturelle très importante pour les régions d'Asbestos et de Thetford Mines.

Conformément à l'article 109 du Règlement, le comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le neuvième rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compéten-

Affaires courantes

ces, du développement social et de la condition des personnes handicapées sur le projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (Compte d'assurance-emploi et fixation du taux de cotisation) et une autre loi en conséquence.

[Traduction]

Les membres du comité permanent ont fait preuve de diligence en tenant compte de vos deux décisions, qui les ont aidés à présenter plusieurs amendements à ce projet de loi. Le principe sous-jacent à ce projet de loi d'initiative parlementaire relatif aux initiatives financières de l'État est intact. Par conséquent, les députés de ce côté-ci de la Chambre ont voté contre le fait de rendre compte du projet de loi C-280 dans sa forme actuelle.

[Français]

Je souhaite souligner la coopération des membres du comité en dépit parfois des opinions divergentes exprimées.

* * *

● (1210)

[Traduction]

LA LOI SUR LE PARLEMENT DU CANADA

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC) demande à présenter le projet de loi C-408, Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (changement d'appartenance politique)

—Monsieur le Président, la députée de Simcoe—Grey a rédigé et coparrainé ce projet de loi. Je la remercie de son bon travail et de son attachement à cette cause.

Les Canadiens parlent de la réforme démocratique et des échecs entraînés par le déficit démocratique. Ce projet de loi d'initiative parlementaire garantit aux électeurs qu'on tiendra compte de leurs désirs. Tous les députés doivent respecter les désirs des électeurs et non chercher à réaliser des gains personnels. Nous, députés, sommes comptables envers la population. Il faut écouter les électeurs. Ce projet de loi, s'il est adopté, permettra de garantir que c'est le cas.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PÊCHES ET OCÉANS

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, je propose que le deuxième rapport du Comité permanent des pêches et des océans, présenté à la Chambre le mardi 22 mars, soit adopté.

Je remercie mon collègue, le député d'Île de Vancouver-Nord, d'appuyer la motion.

Nous soulevons cette question maintenant parce que nous sommes au début de la pêche au saumon en Colombie-Britannique et parce que tous les intéressés se préoccupent de cette industrie.

Hier, on a réagi à deux rapports importants sur les résultats désastreux de la pêche au saumon sockeye dans le Fraser, l'année dernière. L'un des rapports provient du Comité permanent des pêches et des océans. Il s'agit d'un rapport fouillé, qui traite du coeur du problème de l'année dernière.

Affaires courantes

On a donné suite aux recommandations faites par le comité permanent, et beaucoup plus rapidement qu'en temps normal, ce pour quoi je rends hommage au ministre et au ministère. Le comité avait souligné au ministre la nécessité d'agir rapidement afin d'empêcher que ne se répète la situation de l'année dernière, à savoir la quasi-disparition de la pêche au sockeye dans le Fraser.

Le deuxième rapport a été produit par le juge Williams peu après celui du comité, et le ministre y a également donné suite.

L'une des raisons pour lesquelles le ministère a pu réagir assez rapidement aux deux rapports, c'est qu'ils étaient assez semblables. Quand des enquêtes sont menées à fond, on obtient des données semblables. Il n'y a alors qu'une seule façon de réagir, c'est par la clarté et la vérité. Les deux rapports contenaient essentiellement les mêmes recommandations et relevaient les mêmes problèmes.

Dans le passé, on nous a dit que les plaintes se fondaient sur du oui-dire et qu'on ne pouvait réagir en fonction d'elles. On ne pouvait intervenir en se fondant sur des insinuations, des accusations ou des rivalités locales. On est bien au-delà de cela maintenant et on se concentre sur les faits.

Le Comité permanent des pêches et des océans s'est rendu sur les lieux et a tenu des audiences exhaustives, plus tôt cette année. Le comité Williams a lui aussi tenu des audiences tout l'automne dernier et au début du printemps. Chacun des intéressés a pu faire entendre ses préoccupations propres au sujet de la situation de l'année dernière et souligner au ministre qu'il fallait intervenir pour éviter une nouvelle catastrophe.

Dans le cas d'une des montaisons, l'année dernière, le ministère avait prévu au départ, dans ses travaux de décompte et de surveillance, qu'environ 90 000 saumons devaient atteindre les frayères. Le printemps et l'été derniers, les températures étaient relativement élevées dans le Fraser, ce qui était une source d'inquiétude parce que plus la température est élevée, plus le saumon subit un stress intense, en particulier s'il est également soumis à d'autres sources de stress en remontant la rivière, comme des filets maillants, des filets dérivants ou de la surpêche.

Une fois prise en compte la mortalité résultant de la température de l'eau, on a décidé que le nombre de reproducteurs devait plutôt être de 129 000, soit un nombre considérablement plus élevé. Mais, lorsque le décompte a été fait sur le terrain, on s'est aperçu qu'au lieu de 129 000 saumons, seulement 9 000 saumons avaient atteint les frayères.

● (1215)

Par conséquent, dans quatre ans, la montaison des saumons de cette génération, dans ce fleuve, ne sera pas assez importante pour qu'on puisse pratiquer la pêche. Si la même chose se reproduit cette année et au cours des deux prochaines années, nous pourrions assister à la disparition complète de la pêche au saumon dans le majestueux fleuve Fraser.

Les gens pourraient croire que de pareilles disparitions ne se produisent jamais, mais je me permets de leur rappeler qu'il y a 30 ans, on pouvait pêcher la morue en abondance par n'importe quelle méthode, dans les eaux côtières de Terre-Neuve. À l'époque, les gens n'auraient jamais cru qu'un jour, ils seraient incapables d'aller à la pêche, puis de se préparer un bon plat de morue fraîche comme ils en avaient l'habitude, du moins à l'été et en automne. Alors, le saumon sur la côte ouest pourrait bien subir le même sort que la morue si nous ne prenons pas garde.

Le Comité permanent des pêches et des océans a présenté un rapport pointu au ministre. La Commission Williams a fait de même.

Les deux rapports sont très semblables. Qu'on s'appuie sur les témoignages des principaux intéressés ou qu'on mette à profit l'expérience détenue collectivement par les membres du comité permanent ou les membres de la Commission Williams, les recommandations devraient être semblables parce qu'elles viennent de gens qui s'inquiètent tous de l'avenir des stocks de saumon.

Bien qu'elle comporte des éléments positifs, la réponse du ministre ne donne pas à bon nombre d'entre nous l'espoir qu'il se fera beaucoup de travail pour préserver les stocks. Elle contient beaucoup de ce que j'appelle des « phraséologies gouvernementales », comme « nous devons étudier », « nous devons surveiller » ou « les essais vont déterminer ». Toutes ces choses sont magnifiques, mais la surveillance, les tests et l'expérimentation ont été faits. Ils sont terminés. La preuve est vraiment solide: la pêche au saumon sur la côte ouest connaît un grave problème. D'aucuns ont pointé du doigt certains aspects de la récolte et il incombe au ministre de répondre.

Lorsque nous avons rencontré les divers intervenants, ils ont indiqué clairement que la surveillance des stocks par le ministère était insuffisante. Le volet exécution était insuffisant, à n'en pas douter.

Le ministre déclare cette année que le gouvernement va mettre l'accent sur l'exécution. Cela semblait être le problème le plus important et les deux rapports du comité l'ont mis en relief. Il n'a pas dit que le gouvernement allait accroître le nombre d'agents des pêches sur le fleuve. Il a dit qu'il leur accorderait des heures supplémentaires, qu'il les laisserait travailler un peu plus longtemps.

Les agents des pêches sont des gens très dévoués. Il ne font pas que rester assis lorsqu'il y a du travail à faire. Ils ne font pas nécessairement leurs journées de huit heures, pointant ensuite et rentrant à la maison. Bon nombre de ces gens font beaucoup d'heures supplémentaires de toute façon. Ils sont nombreux à faire beaucoup d'heures supplémentaires pour lesquelles ils n'obtiennent jamais reconnaissance ou rémunération. Donc, ce n'est pas en leur demandant de faire des heures supplémentaires que nous aurons la surveillance voulue sur le fleuve. Le Comité permanent a recommandé que le nombre d'agents des pêches soit fortement augmenté, qu'on le porte au nombre des agents qui, à l'origine, patrouillaient le grand Fraser. Le ministre a refusé.

● (1220)

On nous a aussi rassurés en disant que si nous avions besoin d'agents des pêches supplémentaires, ils en prendraient ailleurs dans la province et les enverraient dans la région du Fraser. Malheureusement pour le ministre, et heureusement pour les gens concernés par les pêches, le saumon n'attend pas que les agents des pêches reviennent avant de se lancer dans les diverses rivières. Il ne s'arrête pas en attendant que les agents des pêches remontent le Fraser.

Les migrations de saumon sont plus ou moins semblables dans la plupart des rivières. Quand les agents des pêches s'activent sur le Fraser, les saumons s'activent partout ailleurs. Il est insensé d'envisager de déplacer les agents des pêches pendant la saison haute. En voulant résoudre un problème dans une région, nous en créons un plus gros ailleurs.

Affaires courantes

Nous sommes déçus que le ministre refuse d'augmenter le nombre d'agents des pêches sur le Fraser. Il a dit, cependant, que plus d'hélicoptères et d'aéronefs à voilure fixe survoleraient la région. Cela dit, il a admis qu'une bonne partie de la surpêche, si vous me permettez l'expression, se déroule dans les canyons.

Personne n'aime voler dans les canyons. Le ministre a aussi mentionné, peut-être sans y penser, qu'une bonne partie de la surpêche et de la pêche illégale se déroulait la nuit. Les députés peuvent-ils s'imaginer ce que ça serait de piloter un aéronef à voilure fixe dans les canyons du Fraser la nuit? Je ne sais pas si le ministère compte embaucher des pilotes kamikazes, mais c'est ce que ça prendrait. Il est impossible de patrouiller le Fraser la nuit, encore moins dans les canyons.

C'est complètement insensé. La région est vaste, c'est pourquoi je pense que des survols de jour seraient utiles. Je n'essaie pas de minimiser l'aide offerte. Je dis simplement qu'elle est entièrement inadéquate.

Ma principale réserve, c'est que, en réponse à l'ensemble des recommandations, le ministre ne nous donne jamais d'indication que les mesures d'application seront renforcées. Le mot clé qui est ressorti des rencontres avec tous les témoins pendant nos audiences l'an dernier et au cours des réunions qui ont eu lieu avec le juge Williams, c'est le mot « application ».

Des agents des pêches, des gens qui pêchent dans le fleuve, toutes sortes de personnes disent avoir été témoins de cas flagrants de surpêche illégale. Dans bien des cas, rien n'a été fait. Ou bien il y a un seul agent des pêches qui est présent, ou bien il y en a deux, et les individus en cause sont nettement plus nombreux. La crainte est un facteur qui intervient ici. Dans d'autres circonstances, ils ne veulent pas faire de vagues parce que cela pourrait envenimer les relations, notamment avec les bandes autochtones.

On ne devrait pas se demander qui est à l'origine de la surpêche. Peu importe si la personne qui pêche illégalement est un pêcheur sportif, le propriétaire d'un chalutier, un pêcheur qui utilise des filets fixes, quelqu'un qui utilise illégalement des filets dérivants, un Autochtone ou un touriste. Si des gens détruisent délibérément un stock de poisson, ils devraient être punis. Ce n'est pas ce qui s'est produit. Si nous laissons les gens contrevenir à la loi, ils tiennent pour acquis qu'ils ont le droit d'agir de la sorte et ils continuent d'enfreindre la loi.

À mon avis, c'est à ce niveau que la réponse est un échec monumental. Je vais simplement lire quelques aspects généraux de la réponse.

● (1225)

On dit que des ressources supplémentaires seront fournies en 2005, et nous remercions le ministre et son ministère. Cependant, des ressources supplémentaires ne servent à rien si elles ne peuvent être utilisées comme il se doit et si elles ne permettent pas de parvenir à des résultats.

Voici ce que le ministère va faire. Prévoir plus de patrouilles, une meilleure surveillance et des activités opérationnelles accrues, y compris un plus grand recours aux hélicoptères et un plus grand nombre de survols. Je suis pas mal sûr que personne n'a jamais été accusé jusqu'à maintenant à la suite des données recueillies grâce à un survol. Tout ce qu'on peut faire, c'est constater l'activité et essayer d'alerter les autorités au sol. Tout dépend à quel moment la situation se produit, à quel endroit, la distance à parcourir et le nombre d'agents des pêches que les autorités ont à leur disposition. C'est une tâche difficile.

Cela est bien beau, mais on ne parle pas d'agir contre ceux qu'on prend à violer la loi, à utiliser des engins de pêche illégaux, à pêcher de façon illégale ou à pratiquer la surpêche.

On dit que le ministère va accroître la surveillance des prises et mieux suivre ces dernières. Cette mesure est nécessaire, car on se pose des questions sur la validité du dénombrement qui a été effectué à Mission l'année dernière et on se demande si le ministère connaissait bien les chiffres. Nous savons que beaucoup de poissons ont disparu lorsqu'ils remontaient la rivière, mais il est presque impossible de savoir leur nombre. Les gens ne savent pas combien sont passés sous ce pont au départ.

On dit qu'on va « évaluer », un autre beau mot, la faisabilité d'améliorer le calcul de l'abondance du saumon rouge du fleuve Fraser à Mission, en utilisant deux technologies. C'est merveilleux, rassurant. Nous ne voulons pas d'évaluations. Nous n'avons pas besoin de nouvelles études de faisabilité. Nous avons tous les renseignements voulus. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des mesures concrètes.

On dit ensuite que le ministère va améliorer les estimations et la rapidité d'obtention des données décrivant les répercussions sur l'environnement et la pêche. Ce que nous devons faire, c'est remédier aux conditions qui sont créées par la surpêche.

C'est vraiment merveilleux. On dit qu'on va effectuer des recherches particulières notamment sur les filets dérivants pour évaluer les répercussions des méthodes de pêche et de la préparation des plans de pêche. En d'autres termes, on ne dit pas que les filets dérivants devraient être proscrits, comme tout le monde le veut, si ce n'est surtout ceux qui les utilisent illégalement. On ne propose pas d'interdire ces filets à certains endroits et à certains moments. Personne ne connaît au juste l'ampleur des pertes reliées à ces filets qui ne sont pas relevés parfois pendant des jours.

Le ministère ne prend aucune disposition pour empêcher ou interdire la pêche illégale au saumon avec filets dérivants. Il prétend devoir faire plus de recherches pour en déterminer les effets. Posez la question aux pêcheurs. Ils vous diront qu'il y a des effets négatifs, peu importe le type de pêche. Ils vous diront que la pêche avec filets dérivants se pratique. Comment le saumon peut-il remonter le fleuve quand un barrage de filets l'en empêchent? Les saumons sont de puissants sauteurs. J'en ai vu sauter des chutes, mais ils s'épuisent à le faire. Remonter le Fraser tient beaucoup de la course de haies aux Jeux olympiques. Ce n'est pas ainsi que l'on va préserver la ressource. De plus, la température de l'eau, le stress et tout le reste ont un effet néfaste sur les stocks de saumon dans le Fraser.

Que devrions-nous faire? Le ministre s'efforce principalement de contourner les vrais problèmes. Il serait réconfortant de lui entendre dire qu'il sait à quoi la diminution des stocks de saumon est attribuable, qu'il va intervenir et que quiconque fait illégalement obstacle à l'amélioration de la situation du saumon en paiera le prix.

● (1230)

Il ne suffit pas d'empêcher les gens de pêcher. Le saumon, comme la morue, est une ressource renouvelable. Une fois qu'on a compris ce qui cause son déclin, il faut être disposé à reconstituer la biomasse. Il faut songer à améliorer l'habitat. Il faut concentrer son attention sur les facteurs qui vont faire augmenter les stocks. Le jour viendra peut-être où le volume actuel de prises de saumon pourra être permis légalement parce que, collectivement, nous aurons fait l'effort d'accroître les stocks.

Affaires courantes

La situation est grave. Rien n'indique que cette année sera meilleure que la précédente. Si nous ne nous réveillons pas bientôt, il ne servira plus à rien de s'inquiéter de l'avenir.

L'hon. Raymond Simard: Monsieur le Président, il y a eu des consultations et je crois qu'il y aurait consentement unanime pour que la Chambre passe aux questions au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): D'accord?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, c'est certes une bonne journée pour tenir ce débat, même si au cours des 12 années où j'ai eu le privilège de représenter les électeurs de Prince George—Peace River à la Chambre, il semble que nous avons débattu cette question à maintes reprises.

Dans le vrai monde à l'extérieur d'Ottawa, avant que je ne m'engage en politique, j'étais agriculteur. Je connais les difficultés auxquelles les agriculteurs sont actuellement confrontés, non seulement dans ma circonscription du Nord-Est de la Colombie-Britannique et dans l'Ouest du Canada, mais aussi un peu partout au pays.

Les agriculteurs traversent une période difficile, mais je n'arrive pas à m'imaginer comment certains pêcheurs qui comptent, pour leur subsistance, sur le saumon du Fraser ont pu survivre ces 12 dernières années. En tant qu'agriculteur, je suis vraisemblablement en mesure d'imaginer les difficultés entraînées par le désastre qui afflige le secteur des pêches depuis un certain temps déjà.

J'aimerais poser quelques questions à mon collègue. La première porte exactement sur ce à quoi je lie la situation, soit le nombre de fois que cela s'est produit au cours des 12 dernières années. Le député est certainement très au courant du désastre qui a frappé le secteur de la pêche à la morue dans sa province, Terre-Neuve-et-Labrador, mais je suis certain qu'il est également au courant du désastre lié au saumon du Fraser, désastre qui continue de frapper la Colombie-Britannique.

Qu'a-t-il remarqué au cours des 12 dernières années? À combien de reprises les pêcheurs de la Colombie-Britannique ont-ils dû faire face à des désastres imminents de cet ordre? Qu'a fait le gouvernement? Il est au pouvoir depuis presque 12 ans, depuis l'automne 1993. Comme pour bien d'autres dossiers importants, il semble que les libéraux expriment leurs grandes préoccupations et disent qu'ils vont se pencher sur la question et tenter de trouver des solutions, mais, en fin de compte, ils ne font rien. Les pêcheurs doivent être vraiment déprimés.

Ma deuxième question porte sur cette nouvelle ronde. J'ai entendu bien des chiffres, mais combien le député croit-il que ce projet aura réellement coûté à l'économie de la Colombie-Britannique? J'ai entendu parler de 80 millions de dollars.

Il est incroyable de penser à toutes les difficultés avec lesquelles ma province d'origine, la Colombie-Britannique, a été aux prises depuis un certain temps. Je suis le premier à admettre que cela est imputable en partie à l'inefficacité totale dont le gouvernement néo-démocrate a fait preuve récemment, mais ce désastre a causé beaucoup de dommages, non seulement aux pêcheurs et à leur familles, mais à l'économie de la Colombie-Britannique dans son ensemble. Le député a-t-il une idée des montants en cause, afin que nous puissions quantifier ce que cela signifie pour la province de la Colombie-Britannique?

• (1235)

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, en ce qui concerne le nombre de fois qu'on a soulevé des préoccupations au sujet du Fraser, je peux dire que, depuis les cinq années que je siège à la Chambre, dont quatre comme membre du comité, il y a eu un problème chaque année, et bien sûr, l'année dernière, la situation a été catastrophique. Tous les ans, les intervenants expriment des préoccupations.

Les choses positives qui se sont produites dans le secteur de la pêche au saumon sur la côte ouest sont essentiellement attribuables au rôle qu'ont joué les différents intervenants, par l'entremise de leurs organisations. Ils ont accompli un travail remarquable, mais, bien sûr, ce ne sont pas eux qui prennent les décisions. Ils peuvent préparer la scène. Ils peuvent présenter des recommandations. Il revient au gouvernement de mettre les recommandations en oeuvre.

Il en va de même sur la côte est. Le gouvernement a très mal géré le stock, en grande partie parce qu'il n'a aucune véritable base scientifique. Les données scientifiques sont facilement accessibles, car les gens du secteur de la pêche savent exactement ce qui se passe. Il s'agit de recueillir les données, d'en assurer la coordination et de participer aux efforts. Le ministère a fait un travail très médiocre à cet égard.

Les pertes pour l'économie de la Colombie-Britannique seraient bien supérieures à 80 millions de dollars à mon avis. Nous devons tenir compte de trois grands aspects: la pêche récréative, la pêche commerciale et, bien sûr, la pêche que pratiquent les Autochtones à des fins alimentaires et cérémonielles. Ces pêches sont extrêmement importantes pour les différents secteurs. Elles contribuent toutes énormément à l'économie. Il est difficile d'exercer un contrôle sur une en particulier.

Pour donner un exemple aux députés, cette année seulement, une des principales préoccupations concerne les plans du ministère. Les fonctionnaires ministériels m'ont dit pas plus tard qu'hier qu'ils n'avaient pas pris de décision finale, mais que le ministère semblait s'appêter à limiter la pêche au saumon sockeye dans le Fraser pour tenter d'en préserver les colonies. Il y a seulement quelques colonies. Pour éviter qu'elles ne soient complètement décimées, les fonctionnaires veulent limiter la pêche. Étant donné le petit nombre de poisson en cause, ces restrictions auront très peu d'impact sur la reconstitution des colonies. Par contre, elles auront un impact très important sur la pêche. En fait, on nous a dit que cet impact pourrait s'élever à 60 millions de dollars, seulement pour la pêche commerciale. Ce n'est qu'un volet du problème global.

Les conséquences pour la province de la Colombie-Britannique sont astronomiques. Cependant, si nous laissons les choses telles quelles, si nous n'avons pas de base scientifique ni programme de gestion et d'application, dans quelques années, les pêcheurs de saumon dans tous les secteurs de la Colombie-Britannique se retrouveront dans la même situation que les pêcheurs de morue de Terre-Neuve. Ils demanderont au gouvernement de leur permettre d'aller pêcher un seul poisson une journée, juste pour aller sur l'eau avec leur bateau. Cela est assez désolant.

• (1240)

L'hon. Shawn Murphy (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, je suis d'accord avec le député d'en face sur certains des points qu'il a soulevés. Il s'agit d'un grave problème qui est survenu durant la migration des saumons de l'été dernier dans le Fraser. Cela constitue certainement une vive préoccupation pour le ministère des Pêches et des Océans.

Affaires courantes

Je félicite et je remercie le député, ainsi que les autres membres du Comité des pêches, de tout le travail qu'ils ont accompli l'hiver dernier.

Comme le député le sait, c'est une question très complexe. Il n'y a pas de solution simple qui puisse être déterminée. Le ministre était au courant du problème l'automne dernier. Il savait qu'il y avait un problème réel. Et il savait que ce problème était attribuable à un certain nombre de causes. Les habitants de la Colombie-Britannique s'accusaient les uns les autres.

Le ministre a nommé le juge Bryan Williams et institué un autre groupe d'experts qu'il a chargés de faire une revue d'après-saison, suivie d'un rapport et de recommandations. En outre, évidemment, les membres de mon comité, qui sont maîtres de leur destinée, ont décidé que ce serait leur principale priorité durant l'hiver. Nous avons consacré trois ou quatre mois à cette question. Le groupe d'experts et le comité ont tous les deux rédigé leur rapport, et les deux sont bien faits, comme l'a souligné le député, et le ministre a répondu à ces rapports.

Une chose m'a préoccupé dans toute cette affaire. Comme député, cela m'a sérieusement dérangé. Après que le ministre eut nommé le juge Bryan Williams, un ancien juge en chef de la Cour suprême de la Colombie-Britannique et ancien président de l'Association du Barreau canadien, pour diriger le groupe chargé de rédiger le rapport d'après-saison sur la pêche en Colombie-Britannique, le juge Williams a fait l'objet d'une attaque en règle à la Chambre de la part des députés d'en face. Il a été critiqué. Il a été ridiculisé. L'opposition a présenté une motion exigeant la tenue d'une enquête judiciaire. Une motion a été présentée au comité en vue de le congédier. Évidemment, il n'avait aucun moyen de riposter à ces attaques. C'était très embarrassant et injustifié. Cela a jeté le discrédit sur la Chambre.

J'ai une question à poser au député d'en face. Compte tenu de l'excellent rapport que M. le juge Williams a rédigé et du travail du comité, le député est-il aussi embarrassé que moi? Je dois dire que l'attaque a été lancée non pas par ce député, mais par celui de Delta—Richmond-Est. En tant que député conservateur, n'est-il pas totalement embarrassé par ce qu'a fait son parti l'hiver dernier?

M. Loyola Hearn: Monsieur le Président, avant de répondre à la dernière question, je me permettrai de revenir sur les propos du député. Il siège à notre comité permanent et il connaît très bien certains des graves problèmes dont celui-ci a été saisi.

En fait, au cours des quatre dernières années, pendant lesquelles j'ai siégé au comité, nous avons examiné certaines questions importantes. J'avancerais même que certaines des questions dont nous sommes saisis aujourd'hui n'auraient jamais été soulevées si le comité n'avait pas d'abord fait un travail exceptionnel. La qualité du travail du comité s'explique par son caractère strictement non partisan. Pendant les séances du comité, il est très difficile de dire quel membre représente quel parti. Il ne pourrait en être autrement. Il faudrait peut-être que ce soit la même chose à la Chambre.

Le rapport clé sur le fleuve Fraser est l'une des questions importantes dont nous nous sommes occupées. Nous avons également examiné l'infrastructure. Nous avons préparé un excellent rapport sur la surpêche. Cet automne, nous étudierons ce qui est arrivé à la morue du Nord et nous tenterons de déterminer la raison pour laquelle les stocks ne sont pas reconstruits après 12 ans. J'espère que nous n'aurons jamais à nous demander où est passé le saumon rouge du Fraser et pourquoi les stocks ne sont pas reconstruits au bout d'un certain nombre d'années. Le comité fait du bon travail.

Pour ce qui est du rapport Williams, je ne peux vraiment pas répondre, parce que je connais pas M. Williams. Je ne l'ai jamais rencontré. Je sais que de nombreuses préoccupations ont été exprimées, non pas à cause de M. Williams, mais plutôt de la façon dont le ministère fonctionne. Assez souvent, il tente de glisser en douce une certaine activité pour camoufler ses insuffisances, et il a semblé que le gouvernement choisissait quelqu'un qui pourrait lui dire ce qu'il voulait entendre. Il a peut-être essayé de faire la même chose avec le juge Gomery et c'était inacceptable dans ce cas-là aussi.

Je serai le premier à admettre que le juge Williams a sélectionné un très bon groupe de gens représentatifs pour son comité. Au début, on a parlé de faire siéger tous les intervenants, soit plus de 30 personnes, mais de l'avis général, cela ne semblait pas efficace. Il a formé un petit comité de personnes très actives dans le secteur des pêches, tous des intervenants qui se préoccupaient pour la plupart du bon fonctionnement du comité, qui ont rédigé un très bon rapport.

Je dirais au député qu'il n'était pas meilleur que le nôtre, peut-être pas aussi pointu, mais c'était un très bon rapport parce que nous traitons du même sujet et parlions aux mêmes personnes. L'une des raisons pour lesquelles notre comité a déposé son rapport avant celui du juge Williams, c'était pour que le ministre puisse facilement constater que tout cela était bien légitime.

Ce qui importe au bout du compte, c'est que deux bons rapports ont été préparés. C'est la réaction qui nous préoccupe.

● (1245)

L'hon. Raymond Simard: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour passer temporairement aux questions inscrites au *Feuilleton*.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le député a-t-il le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Raymond Simard (secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n^{os} 147, 149 et 154.

[*Texte*]

Question n^o 147—**M. Rob Merrifield:**

Est-ce que les accords sur la santé conclus par les premiers ministres en 2003 et 2004 interdisent ou déconseillent aux provinces de passer des contrats avec des cliniques privées pour la prestation de services de santé médicalement nécessaires financés par l'État?

L'hon. Ujjal Dosanjh (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, l'Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé de février 2003 et le plan décennal des premiers ministres visant à consolider les soins de santé de septembre 2004 ne traitent pas de la question des soins privés.

Affaires courantes

Cependant, dans ces deux accords, les premiers ministres ont renouvelé leur engagement envers les cinq principes de l'assurance des soins de santé, comme le décrit la Loi canadienne sur la santé, soit la gestion publique, l'intégralité, l'universalité, la transférabilité et l'accessibilité. Dans les deux accords, les premiers ministres ont convenu de veiller à ce que l'accès rapide à des services de santé médicalement nécessaires soit fondé sur le besoin et non sur la capacité de payer. Cela signifie que tous les services médicaux et hospitaliers médicalement nécessaires sont accessibles aux résidents assurés d'une province ou d'un territoire, et payés d'avance, c'est-à-dire sans que les personnes assurées n'aient à payer de frais directs.

De plus, le plan décennal comprend 41 milliards de dollars permettant de respecter les recommandations du rapport Romanow en matière de financement. Ce plan tire profit de l'Accord de 2003 qui a fourni 27 milliards de dollars répartis sur cinq ans pour assurer un accès rapide à des soins de santé de qualité. Le plan décennal de 2004 comprend aussi un engagement de respecter le Mécanisme de prévention et de règlement des différends de la Loi canadienne sur la santé, mécanisme qui exige des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qu'ils collaborent afin d'éviter et de résoudre les disputes intergouvernementales, tout en respectant les dispositions législatives des gouvernements impliqués.

Question n° 149—**M. Bill Casey:**

Parmi les passagers du train qui s'adressent à l'Office des transports du Canada au sujet des améliorations aux voitures Renaissance de VIA Rail Canada, combien: a) de toutes les régions du Canada, se plaignent de l'espace limité à bord de la voiture Renaissance; b) sont originaires du Canada atlantique et qui voyagent par la ligne ferroviaire Halifax-Montréal; c) se demandent pourquoi une voiture conçue pour les réseaux ferroviaires européens soit utilisée sur le réseau ferroviaire canadien; d) sont des personnes âgées?

L'hon. Jim Karygiannis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, les réponses sont les suivantes: a), l'Office des transports du Canada a reçu trois demandes formelles au sujet des voitures Renaissance appartenant et exploitées par VIA Rail Canada Inc. Les trois demandes ci-dessus soulèvent toutes des préoccupations relativement à l'espace à bord des voitures Renaissance.

Pour ce qui est de b), aucune des demandes ne provient du Canada atlantique ou en raison d'un voyage sur la ligne de chemin de fer Halifax-Montréal.

En réponse à la question c) une des demandes formelles susmentionnées soulève des préoccupations au sujet de l'achat d'une voiture de chemin de fer conçue pour le réseau ferroviaire européen à des fins d'utilisation dans le réseau canadien.

Pour ce qui est de d), l'Office ne demande pas l'âge des personnes qui déposent des demandes. Par conséquent, il ne sait pas si les demandeurs ou les personnes qui déposent des demandes de renseignements ou des commentaires sont des personnes âgées.

Question n° 154—**M. Brian Pallister:**

L'attribution des contrats par VIA Rail Canada s'est faite en vertu de quels critères entre 1994 et 2004 et quels changements ont été apportés à ces critères durant la même période?

L'hon. Jim Karygiannis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, entre 1994 et 2004, les critères considérés par VIA Rail Canada Inc. dans l'attribution des contrats sont:

L'acquisition de biens et de services doit se faire de manière à en optimiser la valeur pour la Société sur le plan du prix, de la qualité, de la disponibilité et du rendement d'exploitation; Acheter des biens et services de qualité signifie n'acheter que les produits dont VIA a

clairement besoin et qui sont les moins coûteux pour répondre aux exigences de son emploi; Dans l'évaluation et le choix du produit le moins coûteux qui répond aux exigences de son emploi. Il faudrait tenir compte des facteurs suivants: le prix d'achat, la durée ou période d'utilisation prévue, les frais d'utilisation et d'installation, les pannes ou défauts probables et frais supplémentaires qui pourraient en résulter, etc; Dans l'évaluation et le choix des fournisseurs de services, il faudrait tenir compte des facteurs suivants: les coûts, les antécédents des conseillers, la solvabilité et la réputation de la société, la capacité de respecter les échéanciers, la compétence du personnel, connaissance du transport ferroviaire voyageurs, la conformité aux termes de référence et leur compréhension.

Il n'y a eu aucun changement des critères ci-haut mentionnés durant la période spécifiée. Cependant, des procédures internes supplémentaires ont été mises en place en 2003 et 2004, dans le but de renforcer les contrôles associés aux attributions des contrats de biens et de services.

* * *

[Traduction]

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT

L'hon. Raymond Simard (secrétaire parlementaire du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, si les questions nos 144 et 146 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): D'accord?

Des voix: D'accord.

[Texte]

Question n° 144—**M. Garry Breitkreuz:**

Combien d'années-personnes ont été allouées par Affaires étrangères Canada et Commerce international Canada et quelles ont été leurs dépenses totales, pour chaque année depuis 1994, en ce qui concerne les activités suivantes: a) organiser et gérer le Comité national des armes à feu et y participer; b) formuler, mettre en œuvre et administrer le Plan canadien d'action sur les armes légères et de petit calibre; c) élaborer et mettre en œuvre le Programme d'action en vue de prévenir, de combattre et d'éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous toutes ses formes; d) élaborer et mettre en œuvre le Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée; e) élaborer et mettre en œuvre le Document sur les armes légères et de petit calibre de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe; f) élaborer et mettre en œuvre la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites des armes à feu, munitions, explosifs et autres matériels connexes (Convention interaméricaine), signée par le Canada en novembre 1997; g) élaborer et mettre en œuvre le Plan d'action commun de l'Union européenne (UE) sur les armes légères et de petit calibre, adopté par les États de l'UE le 17 décembre 1998; h) élaborer et mettre en œuvre le code de conduite de l'UE en matière d'exportation d'armes, adopté par les États de l'UE; i) planifier le « Small Arms Survey » de 2001 et 2002, et y participer; j) participer à la planification, à la mise en œuvre et à l'administration du Programme canadien des armes à feu, de la Loi sur les armes à feu et du règlement connexe ainsi que de la Partie III du Code criminel; k) traiter et délivrer des permis d'importation et d'exportation d'armes à feu et de produits connexes?

(Le document est déposé)

Question n° 146—**M. Rob Merrifield:**

En ce qui concerne les groupes dont il est directement responsable (Autochtones, GRC, anciens combattants, détenus, etc.), le gouvernement verse-t-il des fonds à des cliniques privées, notamment le « Shouldice Hernia Centre » de Thornhill (Ontario) pour qu'elles assurent des services de santé médicalement nécessaires et, si c'est le cas, combien a-t-il payé à cette fin en 2003 et 2004 et à quelles cliniques les fonds ont-ils été versés?

(Le document est déposé)

Affaires courantes

[Traduction]

L'hon. Raymond Simard: Monsieur le Président, je demande que l'autre question reste au Feuilleton.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): D'accord?

Des voix: D'accord.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PÊCHES ET OCÉANS

La Chambre reprend l'étude de la motion.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Nous reprenons le débat. Le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans a la parole.

M. Jay Hill: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je vous demande de tirer la situation au clair puisque j'ai très bien entendu la présidence accorder la parole pour le débat à mon collègue de North Vancouver avant de la donner au député d'en face.

D'après ce que je comprends des règles de la Chambre, le député qui se lève le premier et à qui le Président donne la parole est celui qui prend la parole par la suite. Or, le député s'est levé est il est prêt à participer au débat.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): En réponse au rappel au Règlement, je tiens à dire au député que, premièrement, on s'est entendu pour l'alternance des orateurs d'un parti à l'autre.

Deuxièmement, le secrétaire parlementaire s'était levé auparavant, mais puisque le sujet du débat à sa reprise prêtait à confusion, le député a posé une question concernant un rappel au Règlement.

Par conséquent, je donne la parole au secrétaire parlementaire et nous allons poursuivre.

• (1250)

M. Jay Hill: Monsieur le Président, je demande des précisions. J'ai entendu distinctement le secrétaire parlementaire demander à la présidence s'il se levait pour poursuivre le débat sur le projet de loi C-48. Il était évident pour tous qu'il avait l'intention de débattre le projet de loi et non la motion d'adoption qu'a présentée mon collègue de Terre-Neuve.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): J'aimerais dire au député que, pour autant que le greffier et la présidence sachent, il était prévu que le secrétaire parlementaire parlerait de la motion. Son nom figurait déjà sur la liste des intervenants sur ce point. Le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans peut donc continuer.

L'hon. Shawn Murphy (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, je vous salue de votre décision. Tout d'abord, j'aimerais remercier le député d'en face pour son exposé. J'en profite également pour saluer l'excellent travail qu'ont fait les membres du Comité permanent des pêches et des océans dans ce dossier l'hiver dernier.

Comme tout le monde le sait sûrement, à l'instar de tous les résidents de la Colombie-Britannique et de quiconque s'intéresse aux pêches au Canada ou y prend part, la pêche au saumon dans le fleuve Fraser en 2004 a été un désastre. Le nombre de prises a été beaucoup plus bas que prévu; ce fut une mauvaise année.

Une telle situation est très complexe — j'y reviendrai plus tard —, et il n'y a pas de solution facile. Cependant, certaines personnes en Colombie-Britannique et certains députés de la Chambre pensent qu'il existe une solution simple, que si nous emprisonnons les

responsables ou si nous faisons ceci ou cela, le soleil se remettra à briller et les problèmes disparaîtront à jamais.

Je rappelle que ce n'est pas la première fois que cela se produit dans le fleuve Fraser. Nous avons connu des problèmes je ne sais pas au juste quelles années, mais je crois comprendre que ces 15 dernières années, les prises ont été désastreuses à au moins trois reprises dans le fleuve Fraser. Si nous examinons les données, nous constatons qu'il peut y avoir une mauvaise année suivie de trois raisonnablement bonnes années, de sorte que l'on ne peut pas attribuer la situation à un facteur en particulier.

Nous ne pouvons pas dire que tout est attribuable à des prises illégales ou non autorisées parce que les gens qui s'adonnent à ces activités n'agissent pas selon de tels cycles, c'est-à-dire en prenant illégalement ou sans autorisation beaucoup de saumon une année puis rien les trois années suivantes. Ce n'est pas comme cela que les choses fonctionnent.

Ce que je veux expliquer ici, c'est qu'il n'y a pas de solution simple.

Parce que la pêche au saumon est une industrie très importante en Colombie-Britannique, tout le monde accuse tout le monde, mais personne n'accepte de blâme. Certains disent que c'est un autre groupe de pêcheur plus bas sur le fleuve qui pêche illégalement. Certains disent que c'est à cause de la température trop élevée de l'eau. D'autres parlent de facteurs environnementaux, d'autres encore disent que c'est à cause de la qualité de l'eau. Certains prétendent que ce sont les méthodes de surveillance et de comptage du poisson qui sont mauvaises. C'est tout et rien à la fois. Je le répète, la question est très complexe et il n'y a pas de solution simple.

Je dirai que l'industrie de la pêche est très importante à l'Île-du-Prince-Édouard. Nous pourrions diviser les intervenants en trois groupes: tout d'abord, les pêcheurs commerciaux, qui sont les pêcheurs commerciaux non-autochtones et les pêcheurs commerciaux autochtones, ces derniers étant soumis à des restrictions imposées par le ministre des Pêches et des Océans; il y a les pêcheurs sportifs, un secteur extrêmement important dans toute la Colombie-Britannique; et finalement, les pêcheurs autochtones, qui pêchent à des fins alimentaire, sociale et cérémonielle, et qui se retrouvent surtout en amont du pont de Mission.

Il convient aussi de signaler qu'il ne s'agit pas d'un seul groupe autochtone. Qu'on me corrige si je me trompe, mais je crois savoir qu'il y a 97 bandes en amont de Mission qui ont le droit de pêcher le saumon à des fins alimentaires, sociales et rituelles. S'il ne s'agissait que d'un groupe autochtone, le dossier serait beaucoup moins complexe, mais on peut comprendre la complexité de la situation.

Comme je l'ai déjà mentionné, les prises lors de la remonte de l'an dernier ont été très décevantes dans le fleuve Fraser, et cette situation est rapidement devenue la préoccupation majeure du ministre des Pêches et des Océans en ce qui a trait à la gestion des ressources au pays.

Affaires courantes

●(1255)

Toutefois, le ministre se devait d'obtenir, en faisant appel à certains moyens ou mécanismes, des données précises sur la situation, de façon à déterminer les causes de cette remonte aussi faible. Il a immédiatement mis sur pied une commission chargée d'effectuer un examen de fin de saison, et il a confié la présidence de la commission au juge Brian Williams.

Le juge Williams est un ancien juge en chef de la province de la Colombie-Britannique à la retraite. Je me souviens que, lorsque je pratiquais le droit, il y a maintenant une quinzaine d'années, le juge Williams, Brian Williams à l'époque, était le président de l'Association du Barreau canadien, qui est l'organisme qui représente tous les avocats au pays. Par conséquent, le juge Williams a des états de service impressionnants et une carrière exceptionnelle, tant comme avocat que comme juge.

Même si je félicite les membres du comité, j'ai été très déçu et contrarié par les attaques des députés d'en face à l'endroit du juge Williams. Toutefois, comme le député d'en face l'a dit, le juge Williams, a fait ce que nous attendions de lui. Il ne s'est guère arrêté aux remarques qui émanaient de la Chambre. Il a mis sur pied un excellent groupe, il a fait un travail remarquable et il a rédigé un bon rapport. Je l'en remercie et je remercie aussi tous les membres de son groupe. Ceux-ci ont incontestablement fait un excellent travail.

En outre, en raison de la gravité de la situation, le Comité permanent des pêches et des océans de la Chambre des communes s'est dit d'avis, à l'instar du ministre, qu'il s'agissait du principal problème de l'heure dans le domaine de la gestion de la pêche, au Canada. Nous, les membres du comité, qui sommes maîtres de notre destin, avons décidé de passer une bonne partie de la saison froide, pendant les six derniers mois, à rédiger notre propre rapport sur les problèmes observés lors de la montaison du saumon du fleuve Fraser, au cours de la saison 2004.

En décembre dernier, après avoir commencé nos travaux en vue de préparer ce rapport, six ou sept membres du comité ont tenu trois jours d'audiences dans le centre-ville de Vancouver. Nous avons entendu les témoignages de nombre d'acteurs du secteur de la pêche au saumon, y compris des groupes autochtones, la Fondation du saumon du Pacifique et de nombreuses associations de pêcheurs sportifs. Nous avons entendu des fonctionnaires du Bureau du vérificateur général de la Colombie-Britannique et du Bureau du vérificateur général du Canada ainsi que beaucoup d'autres acteurs qui sont venus présenter des témoignages très valables et bien étayés sur le problème.

Or, plus nous entendions de témoins et plus nous lisions de documents, plus nous nous rendions compte qu'il n'y aurait pas de solution simple. Nous n'avions pas de réponse claire, et le problème paraissait très complexe et très difficile à résoudre.

Nous avons présenté notre rapport en mars, et je crois, comme l'a dit dans cette enceinte le député de St. John's-Sud—Mount Pearl, qu'il s'agissait d'un bon rapport. Je suis tout à fait d'accord avec les commentaires du député.

Puis, environ deux semaines après la présentation du rapport du Comité permanent des pêches et des océans, le juge Williams a publié le rapport de sa commission d'experts, rapport qui contenait plus de recommandations que le nôtre. Je crois qu'on y trouvait 47 recommandations, alors que le rapport de notre comité ne contenait que 11, 12 ou 13 recommandations distinctes. Je pense que nos recommandations sont plus pointues parce qu'elles sont moins nombreuses.

J'ai lu les deux rapports, et la similitude de leurs constatations et de leurs recommandations respectives est frappante. J'aimerais, dans mes remarques, parler des deux rapports ensemble. Bien que, selon moi, M. Williams ait entendu un plus grand nombre de témoins, qu'il ait eu davantage accès à la documentation et que ses travaux aient duré plus longtemps que les nôtres, il me semble que, dans les deux cas, on a fait du vrai bon travail. À mon avis, il s'agit de deux bons rapports qui contiennent d'excellentes recommandations.

●(1300)

On peut distinguer trois ou quatre volets dans ce problème. J'aborde le premier volet, qui est mentionné aussi bien dans le rapport Williams que dans celui du comité, et que je qualifierais d'environnemental. Comme nous l'ont dit les experts venus témoigner à Vancouver et certains autres ici, à Ottawa, le saumon ne survit pas en eau chaude. Plus l'eau se réchauffe, plus il éprouve des difficultés à remonter jusqu'aux frayères. En somme, lorsque l'eau atteint une certaine température, le saumon meurt, tout simplement.

Certaines méthodes de gestion permettent toutefois de s'attaquer à ce problème. Avec le réchauffement de l'eau, le saumon ne meurt pas nécessairement, même s'il a de plus en plus de difficulté à rejoindre les frayères du Fraser. À cet égard, il y a un lien entre la température de l'eau et la gestion de la remontée.

Nous recommandons que, lorsque l'eau atteint une température donnée, le ministère des Pêches et des Océans interdise la pêche à toutes les catégories de pêcheurs. Le saumon éprouve déjà assez de difficulté à remonter le fleuve, sans devoir en plus se faufiler à travers les filets et les obstacles.

Voilà l'une des réalités soulevées auprès du comité Williams aussi bien que du nôtre. Nous avons aussi entendu le témoignage de ceux qui ont étudié très attentivement cette question. Ils ont affirmé que, l'été dernier, l'eau était extrêmement chaude dans le Fraser et que ce phénomène avait été l'une des principales causes des résultats décevants enregistrés lors de la remontée du saumon cette même année.

J'aimerais m'écartier de mon sujet un peu pendant une minute pour évoquer une question soulevée par plusieurs experts et à la Chambre par des députés. J'en ai donc terminé avec la question environnementale et j'aborde celle du réchauffement du globe.

À mon avis, le phénomène que nous observons dans le fleuve Fraser est une manifestation, dans une certaine mesure, du réchauffement du globe. Il semble s'accroître avec le temps, mais pas nécessairement d'année en année. Les températures de l'eau au cours des 50 dernières années sont peut-être un bon indicateur. Le Parlement devrait peut-être y prêter une attention particulière. Le réchauffement du globe, ce n'est pas, comme j'ai entendu certains députés le dire, le fruit de notre imagination.

Affaires courantes

Le deuxième problème — mais je ne peux pas quantifier les problèmes pour savoir lequel est le plus important ou celui qui a causé le plus de difficultés — est celui de la pêche illégale ou non autorisée dans le Fraser au cours de la montaison de l'été dernier. Si certains prétendent qu'il n'y a pas eu de pêche illégale ou non autorisée, je leur dirai qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent. Nous avons recueilli des témoignages très clairs, convaincants et pertinents d'un certain nombre de témoins qui ont donné une image saisissante de cette pêche non autorisée ou illégale qu'ont pratiquée aussi bien les bandes autochtones en amont de Mission, que des pêcheurs commerciaux, peut-être dans une moindre mesure, en aval de Mission.

Le ministre des Pêches et des Océans a été saisi de nos recommandations et de celles du rapport Williams sur la question. Le problème est très grave, et le ministre des Pêches et des Océans et ses collaborateurs au ministère devront être beaucoup plus vigilants cette année et dans les années à venir.

Encore une fois, il m'est facile de le dire à la Chambre des communes, mais il est beaucoup plus difficile de passer à l'action. Je ne veux pas sous-estimer les difficultés du Fraser. Des témoins nous ont décrit la configuration de ce fleuve. À certains endroits, il s'apparente à un canyon. Il est difficile d'y accéder en véhicule. En saison, il se fait un peu de surveillance par hélicoptère.

● (1305)

Comme je l'ai déjà dit, nous ne traitons pas qu'avec une seule bande autochtone, ce qui serait beaucoup plus simple. Nous traitons avec 97 différentes bandes autochtones dont certaines — la preuve est irréfutable — pêchaient illégalement et sans autorisation dans le fleuve Fraser. D'autres ne le faisaient pas. Une fois de plus, c'est quelque chose sur lequel il faudra se pencher cette année.

La surveillance est une tout autre question. Les recommandations contenues dans le rapport Williams portent sur la surveillance des prises des divers intervenants. Le ministère doit se faire une meilleure idée du nombre exact de saumons pêchés dans le fleuve, mais il doit aussi améliorer sa méthode de décompte des poissons.

La méthode de décompte des poissons a toujours été un problème. On a dit que le compteur sismique situé au pont de Mission ne compte pas vraiment les poissons, il estime seulement combien d'entre eux passent par là. Je ne peux pas confirmer ou infirmer l'allégation selon laquelle le décompte est quelque peu imprécis.

On a des raisons de croire que, parfois, un saumon passe devant le compteur et, pour des raisons de température de l'eau ou autre, retourne en arrière vers une zone calme et repasse une fois de plus devant le compteur. Il arrive ainsi qu'il est compté deux fois. C'est une autre question dont ces deux rapports font état.

En bref, les recommandations exposées dans les deux rapports se rejoignent souvent. Il faut plus de surveillance, un meilleur respect de la loi et de meilleures méthodes de décompte des poissons. Nous demandons une meilleure gestion des pêches et une meilleure relation entre le ministère des Pêches et des Océans et les divers intervenants du fleuve Fraser, notamment certaines des bandes autochtones.

J'étais très heureux que le ministre ait répondu à notre rapport. Il y a répondu rapidement et de façon décisive hier devant le Comité permanent des pêches et des océans.

Comme il ne me reste pas beaucoup de temps, je vais mettre en évidence certains éléments de la réponse. Le gouvernement a affecté 5,2 millions de dollars à l'application plus stricte de la loi, à la recherche scientifique et à la surveillance du fleuve Fraser.

Davantage de recherches porteront sur les difficultés liées à la température de l'eau dans le fleuve Fraser. Il y aura également davantage de surveillance des prises par tous les intervenants. Le ministère envisagera l'achat et l'installation d'un meilleur système pour compter les poissons, mais n'a pas indiqué clairement s'il le ferait cette année.

Ce qui est peut-être plus important, c'est que les fonctionnaires vont s'employer à établir de meilleures relations. Or, des preuves évidentes montrent que les relations entre le ministère et les intervenants se sont améliorées. Toutes les parties vont certainement continuer à travailler là-dessus. En outre, certains changements organisationnels ont été annoncés au ministère, notamment en ce qui concerne la protection et l'application de la loi.

Je félicite le ministre. Il a pris la bonne décision en faisant de cela une priorité de gestion. L'hiver dernier, lui et ses fonctionnaires ont consacré énormément de temps à cette question. J'étais ravi de la nature, de l'ampleur et du caractère complet de la réponse donnée hier à notre rapport et au rapport Williams.

Cependant, les faits parleront d'eux-mêmes. Selon le député de Delta—Richmond-Est, qui en sait bien plus que moi sur ce sujet puisqu'il a lui-même déjà été pêcheur, les poissons sont maintenant dans le fleuve et, avec un peu de chance, les conditions environnementales seront meilleures cet été en vue de la saison 2005.

● (1310)

Espérons que ces nouvelles mesures améliorées d'application de la loi sur le fleuve permettront de mieux contrôler cette pêche illégale et non autorisée, et que les problèmes de l'an dernier ne se répéteront pas cette année. Cependant, je devrais reformuler mes propos. Ni le ministre, ni aucun député de la Chambre n'a de pouvoir sur la température de l'eau du fleuve Fraser et sur les autres aspects de cet ordre, mais, avec un peu de chance, les conditions seront plus propices au succès de la migration des saumons cette année.

Encore une fois, je félicite le comité et le ministre. C'est de cette façon que la Chambre devrait fonctionner et je suis prêt à répondre aux questions.

L'hon. Keith Martin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi faire écho aux observations du secrétaire parlementaire. Les membres du Comité des pêches ont effectué un travail énorme au cours des dernières années pour faire connaître un gros défi qui se pose dans ma province, la Colombie-Britannique. Il est question non seulement des pêches en général, mais précisément de la pêche dans le fleuve Fraser qui est constamment confrontée à des défis, comme le secrétaire parlementaire l'a dit de façon si éloquente.

Affaires courantes

Je voudrais également remercier le juge Williams de son travail et des recommandations et des solutions tout à fait à-propos qu'il a soumises pour sauver notre pêche. Nous savons que c'est une combinaison de défis qui ont nui à notre pêche, y compris le réchauffement de l'eau. Il y a également le braconnage qui cause un grave problème quand on y ajoute la dégradation des frayères à saumon.

L'un des plus grands problèmes qui se posent depuis de nombreuses années dans ma province, c'est le fait que, dans le cadre de l'exploitation forestière, on coupe les arbres jusqu'au bord des cours d'eau. Dans ces circonstances, l'habitat sensible nécessaire à la survie du saumon est endommagé.

Un des problèmes que nous essayons de régler, c'est la façon de gérer la remise en valeur des frayères essentielles au saumon pour assurer la survie de l'espèce.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier tous les gens en Colombie-Britannique qui ont participé à la remise en état de l'habitat du saumon et ceux qui sont responsables de projets de mise en valeur du saumon. Des milliers de gens de la Colombie-Britannique font, tous les jours, des efforts pour remettre en état des cours d'eau et des lits de cours d'eau, en plus de ceux qui élèvent du poisson. Nos écloseries de saumon en Colombie-Britannique sont vraiment extraordinaires et de bien des façons, elles sont essentielles à la survie à long terme de diverses espèces de saumon.

Je voudrais poser un certain nombre de questions au secrétaire parlementaire. Quelles mesures prend-on relativement aux écloseries? Je sais que le ministre s'intéresse beaucoup à cette question. Quelles mesures sont prises pour soutenir les écloseries de la Colombie-Britannique? Pourrait-il également nous rappeler l'investissement que le gouvernement fédéral fait dans le domaine de l'application de la loi en accroissant le nombre d'agents qui vont mener leurs activités non seulement sur la côte ouest, mais tout particulièrement le long du fleuve Fraser, afin de faire respecter les lois, de mettre un terme au braconnage, d'assurer la remise en valeur de l'habitat et de faire en sorte ainsi d'assurer l'avenir de nos espèces de saumon?

• (1315)

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, la question du député met en lumière l'une des remarques que j'avais faites plus tôt au sujet de la complexité de cette question. En effet, c'est une question qui est loin d'être simple.

Le député a mentionné à juste titre l'exploitation forestière. Lorsque celle-ci est pratiquée trop près des rivières, elle engendre toutes sortes de problèmes de limon et laisse d'autres substances s'infiltrer dans les cours d'eau, même si ce n'est pas directement dans le fleuve Fraser. Il peut en fait s'agir d'un affluent de la gauche du Fraser qui causerait toutes sortes de problèmes. Je n'ai pas l'intention de critiquer exagérément l'industrie forestière.

L'industrie agricole cause également des dommages considérables à l'habitat du saumon et d'autres espèces marines. L'enrichissement en matières nutritives est un grave problème. Encore une fois, il ne s'agit pas d'un problème exclusivement fédéral. C'est aussi une question de compétence provinciale. Bien des mesures ont été prises jusqu'à maintenant, mais je tiens à faire remarquer qu'il reste encore beaucoup à faire dans le dossier de la protection des habitats marins et dans le domaine de la science. Il faut rétablir l'équilibre entre ces deux secteurs.

Pour répondre à la question du député, le fond de mise en valeur du saumon de la côte du Pacifique, en tant qu'investissement

substantiel réparti sur plusieurs années, a permis d'améliorer l'habitat, les stocks et les frayères. Toute l'industrie est concernée.

L'un des principaux aspects de la question du député est l'importance de cette industrie en Colombie-Britannique. Après avoir entendu les témoins dans cette province, je crois qu'il ne s'agit pas seulement d'une question pécuniaire. Lorsque nous réduisons la question à 800 millions de dollars, nous passons à côté de la plaque. Le saumon est presque un symbole mythique en Colombie-Britannique.

Des mesures d'observation de la loi plus rigoureuses ont été mises en oeuvre sur le fleuve Fraser. L'une des solutions appliquées par le ministre consiste à détacher un certain nombre d'agents de surveillance. Ceux-ci ne seront pas nécessairement postés sur le fleuve Fraser, mais ils y seront pour une courte période, durant les quatre à cinq semaines de la remontée du saumon.

Je rappellerai qu'hier la réaction à cette question a été bonne, réfléchie et globale.

[Français]

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, les déclarations du secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans que je viens d'entendre ne me permettent pas de rester insensible ou muet.

Effectivement, plusieurs occasions nous ont été données de traiter du dossier du saumon de la rivière Fraser. Les réponses que nous avons reçues hier, lors de la comparaison du ministre devant le comité, témoignent de l'impossibilité pour le gouvernement ou le ministère de se bomber le torse actuellement par rapport à ce dossier.

Je poserai une question fort simple au secrétaire parlementaire. Quelles sont les mesures immédiates prises par le ministère pour faire face à la situation en 2005? Le problème avec le saumon de la rivière Fraser, c'est qu'il est en voie de disparition, quoiqu'il ne le soit pas au même titre que d'autres espèces menacées. Il est en voie de disparition pour toutes sortes de raisons, notamment l'inaction ou le manque de bonne gestion du ministère, qui attend avant d'agir véritablement.

Je n'ai pas l'impression que des mesures immédiates et concrètes soient prévues en 2005. Je laisserai la chance au secrétaire parlementaire de nous convaincre du contraire. J'aimerais entendre de sa part une réponse détaillée sur ces mesures qui puisse nous rassurer mutuellement par rapport à la situation. Disons que jusqu'à maintenant, les réponses sont plutôt vagues, tout comme les actions, à la limite. La situation risque de ne toujours pas s'améliorer et on risque de produire un ixième rapport sur le même dossier qui annoncera peut-être la disparition totale du saumon de la rivière Fraser. J'aimerais tout de même donner au secrétaire parlementaire l'occasion de nous expliquer les mesures immédiates, en 2005.

• (1320)

[Traduction]

L'hon. Shawn Murphy: Monsieur le Président, permettez-moi de réagir à un commentaire du député. Je ne me vante pas par rapport à ce dossier. Je n'ai vraiment pas l'intention de le faire.

Quiconque a lu notre rapport sait que nous avons été critique à l'endroit du ministère et que celui-ci doit donner des suites à ce rapport. Ce n'est pas moi qui vais intervenir à la Chambre des communes pour affirmer qu'il n'y a rien à redire sur la gestion de la pêche du saumon dans le fleuve Fraser. Ce n'est pas le cas. Les députés le constateront en lisant notre rapport. Le ministre a réagi promptement et énergiquement à notre rapport. Il est au courant des problèmes.

Affaires courantes

J'aimerais préciser une chose cet après-midi. Nous sommes aux prises avec un problème complexe qui appelle une solution complexe. Si une simple injection de fonds ou la prise de quelques mesures avaient suffi, le problème aurait été réglé il y a longtemps. Comme je l'ai dit plus tôt, cette situation de crise a déjà touché le fleuve Fraser dans le passé.

Pour répondre à la question du député, je dirai que le ministre a déclaré hier devant le comité qu'il avait pris sept ou huit mesures détaillées relativement au plan de gestion de cette année. Premièrement, et il s'agit peut-être de la mesure la plus importante, on augmentera le nombre de garde-pêche, on leur donnera davantage de fonds pour l'acquisition de matériel plus adapté et on bonifiera le financement prévu pour les heures supplémentaires. Cette mesure vise l'amélioration de l'application des règlements de pêche sur le fleuve Fraser.

Deuxièmement, on améliorera les relations entre le gouvernement du Canada et les divers intervenants sur place. Voilà. Toutefois, d'après les commentaires que j'ai entendus au cours de la dernière année, le déploiement de 10 000 garde-pêche sur le fleuve Fraser ne permettrait pas de mettre fin à la pêche interdite et illégale.

On améliorera la surveillance des pêches. Le ministre a aussi remanié son ministère, de manière à établir clairement les responsabilités et les mécanismes de reddition de comptes à cet égard.

Pour répondre à la question de mon ami, je dirai que le ministre a réagi à notre rapport en prenant des mesures complètes et précises. Il a dit que, au cours des derniers mois, ses fonctionnaires et lui-même avaient considéré ce dossier comme l'enjeu le plus important au chapitre de la gestion des pêches au Canada. Je crois que ces mesures donneront des résultats pour ce qui est de la migration de cette année.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC): Monsieur le Président, il m'est de plus en plus difficile, à titre de Britannico-Colombien, de tolérer l'écran de fumée que dressent les députés libéraux.

Le député de Charlottetown aime à dire qu'il s'agit d'une question compliquée. De cette façon, il peut nous jeter de la poudre aux yeux pour éviter d'avoir à rendre compte de ce qui constitue en réalité un échec élémentaire et direct de la part du gouvernement. Cet échec a deux causes: l'absence d'application de la Loi sur les pêches et des règlements connexes et le manque de fonds pour les secteurs de gestion prioritaires et importants de la côte ouest et ailleurs au pays aussi, j'en suis certain. Cela n'a rien de compliqué.

Le député aime parler d'un élément mythique en ce qui concerne l'attachement de la Colombie-Britannique à l'égard de ses ressources. Voici l'élément mythique: Que fait le gouvernement dans la gestion des pêches sur la côte ouest? J'ai beaucoup de respect pour le Comité des pêches pour ce qu'il réussit à obtenir et à faire de façon non partisane. J'ai fait partie de ce comité plusieurs années. Ce n'est pas le comité qui échoue, c'est le gouvernement.

C'est bien beau de présenter un rapport après l'autre. Mais encore faut-il se soucier de savoir où cela mène. C'est la quatrième fois en 12 ans que les stocks s'effondrent parce qu'on ne fait pas respecter la loi et parce qu'on n'affecte pas des ressources suffisantes à la gestion des pêches dans le Fraser. Ce n'est pas le seul problème qui frappe les pêches en Colombie-Britannique. Il se trouve que c'est celui qui retient l'attention en ce moment.

Les autres problèmes ont également fait l'objet de rapports précédemment, et les recommandations ressemblaient beaucoup à celles formulées dans ce rapport-ci. Les portes de sortie que le

gouvernement s'est ménagées se ressemblent aussi beaucoup. La plus récente consiste à laisser supposer que le réchauffement de la planète est responsable de tout. Nous savons que ce n'est pas vrai. Nous savons que le compteur installé à Mission a été amélioré, même s'il avait été démontré qu'il fonctionnait bien depuis 1992. Malgré tout, d'autres enquêtes ont été effectuées et d'autres rapports ont été présentés. Beaucoup de redondance a été incorporée en 2004 dans le fonctionnement de ce compteur. Pourtant, le gouvernement déterre les vieilles critiques à l'endroit du système de comptage pour mieux détourner l'attention de ce qu'il n'a pas fait, c'est-à-dire gérer les pêches.

C'est dur à avaler pour des personnes comme moi qui ont siégé au Comité des pêches. C'est dur pour quiconque travaille dans le domaine. Et c'est très dur aussi pour la tranche de population qui commence à saisir le petit jeu du gouvernement. On sait que le gouvernement n'a pas appuyé ses agents d'application de la loi cette année. Tous les habitants de la vallée du Fraser sont au courant, car d'autres personnes fréquentent le fleuve. Les gens vont camper. Ils sont sur place 24 heures sur 24. Ils ont pu constater ce qui se passait sur le fleuve. Ils connaissent des agents des pêches qui font partie de la collectivité. Ils savent ce que ces derniers se sont fait dire. Ils savent qu'il n'y a pas de volonté politique de les appuyer. Ils savent que c'est un problème de longue date. Ils savent que, dans 90 p. 100 des cas environ, c'est le braconnage qui est la source du problème.

● (1325)

Au lieu de cela, on fait une annonce et des discours qui nous indiquent tout autre chose. Cela ne sert l'intérêt de personne. Le ministre a fait une annonce hier. Le ministre n'a pas tenu compte de l'essentiel des recommandations contenues dans le rapport du Comité des pêches et des océans, dont nous parlons justement.

Nous savons que le ministre a mis un terme au deuxième volet de l'enquête Williams dès qu'il est devenu évident que le MPO allait être critiqué pour sa mauvaise gestion. Nous savons que la réponse du ministre est venue 25 jours après l'échéance que lui avait donnée le Comité permanent des pêches et des océans. Nous savons que le ministre n'a pas tenu compte des recommandations du comité enjoignant de mettre un terme immédiatement à la pêche au filet dérivant entre Mission et Hope sur le Fraser. Nous savons que le ministre n'a pas fait savoir clairement que toute violation des règles de la pêche sur le fleuve Fraser cette année entraînerait rapidement des répercussions graves.

Le ministre continue plutôt de s'en remettre à la bonne volonté des parties intéressées. Quelle crédibilité a le ministre lorsqu'on invite les personnes qui ont braconné le saumon en 2004 à faire preuve tout à coup d'esprit de collaboration et de bonne volonté dans leurs activités?

Enfin, pour ce qui est de la demande de redéploiement d'agents des pêches durant les périodes critiques, permettez-nous d'être sceptiques. Les mêmes périodes sont tout aussi critiques dans d'autres secteurs côtiers de pêche au saumon.

● (1330)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Je dois maintenant interrompre les délibérations sur la motion.

Initiatives parlementaires

[Français]

Je désire informer la Chambre qu'il reste une heure et quarante-deux minutes de débat sur la motion d'adoption du deuxième rapport du Comité permanent des pêches et des océans.

[Traduction]

En conséquence, le débat sur la motion sera reporté à une autre séance.

Comme il est 13 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LE PROTOCOLE DE KYOTO

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 2 mai, de la motion.

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de parler de la motion concernant les changements climatiques et le Protocole de Kyoto. Il s'agit d'un sujet fort important que, je l'espère, tous les députés prennent très au sérieux.

Je veux parler essentiellement de notre vif intérêt à travailler en partenariat beaucoup plus étroit avec toute une gamme d'intervenants de tous les secteurs de notre société, ce qui est indispensable si nous voulons progresser dans le dossier des changements climatiques. C'est nécessaire si nous voulons élaborer une solution vraiment nationale pour relever ce défi.

Le problème des changements climatiques peut être un facteur de ralliement ou de division de la communauté internationale. La décision nous appartient. Comme l'a dit Buckminster Fuller, c'est tout ou rien, ou mieux encore, c'est tout le monde ou personne, parce que c'est d'êtres humains qu'il est question en l'occurrence. Voilà ce que nous devons faire pour mettre à contribution les forces et les capacités de chacune des circonscriptions à l'échelle du Canada.

Nous ne réussirons pas à réduire nos émissions de 270 mégatonnes sans que toutes les régions et tous les intervenants ne déploient à cette fin des efforts considérables.

Dans les efforts que nous avons déployés jusqu'à maintenant pour lutter contre les changements climatiques, un des grands défis a consisté à mettre en place des changements importants dans une société dont le PIB dépasse 1 billion de dollars par année et dont les dépenses annuelles sont de l'ordre de centaines de millions de dollars.

Nous sommes conscients de la nécessité de proposer une approche qui met pleinement à contribution les provinces, les territoires, les collectivités, l'industrie, le milieu des affaires et les citoyens. Une telle approche nous aidera à remplir nos obligations au titre du Protocole de Kyoto tout en favorisant nos intérêts économiques.

Le gouvernement fédéral cherche à établir un partenariat avec les provinces et les territoires, mais il sait parfaitement que tous les aspects stratégiques de l'atténuation des changements climatiques ne relèvent pas de sa compétence. Il faut combiner nos efforts afin d'offrir le soutien financier et politique voulu pour favoriser notre compétitivité économique, tout en répondant aux préoccupations liées à la qualité de l'air en milieu urbain, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en assurant une équité sociale accrue à nos collectivités.

L'appui des provinces et l'harmonisation des politiques sont des éléments essentiels d'une gestion efficace de nos responsabilités en matière de changements climatiques. Ces responsabilités touchent à la réglementation de l'électricité et aux codes du bâtiment, à la recherche et au développement, à l'intensification de l'utilisation du sol et aux politiques de transport, à la promotion des transports publics, et à une politique d'appui visant le développement rural durable, l'agriculture, les forêts et l'industrie.

Nous pouvons offrir des incitatifs pour encourager l'utilisation de véhicules beaucoup plus efficaces, mais il nous faut la collaboration des provinces pour donner aux propriétaires de ces véhicules un accès préférentiel aux voies réservées aux voitures à plusieurs passagers afin d'accélérer leur déplacement vers le travail. Mieux encore, nous pourrions inciter ces propriétaires à travailler de la maison plusieurs jours par semaine.

Nous devons nous engager, avec toutes les provinces et tous les territoires, dans les domaines du développement d'une énergie propre, de l'efficacité énergétique, du développement des énergies renouvelables, de la réduction du gaspillage, du développement du transport en commun, de la croissance intelligente, du développement rural et de la conception de mesures incitatives et dissuasives afin d'obtenir les comportements que nous voulons. J'estime qu'il y a énormément de place à l'amélioration dans ces domaines.

Une plus grande collaboration avec l'industrie et les entreprises est également nécessaire si nous voulons atteindre nos objectifs en matière de changements climatiques. De plus, ce secteur recèle un potentiel considérable qui n'a pas encore été exploité.

Dans un monde où nous devons réduire les émissions de gaz carbonique, le statu quo n'est pas une option viable. L'industrie et les entreprises doivent s'employer à ajouter le plus de valeur possible à notre bassin de ressources tout en répondant aux attentes du public quant à l'assainissement de l'environnement et au maintien d'emplois rémunérateurs.

La contribution du gouvernement fédéral peut prendre diverses formes, y compris le soutien de la R-D dans les technologies de fabrication de l'avenir et la fourniture de l'information commerciale voulue pour assurer l'élargissement de nos marchés et l'exportation de nos produits.

● (1335)

Les progrès accomplis sur les plans de la réglementation intelligente et de la rationalisation de la prise de décisions pourraient également être utiles à cet égard. Les efforts gaspillés et des règlements inefficaces ne rapportent rien à personne.

Au niveau international, les contraintes imposées à l'utilisation des combustibles fossiles feront apparaître des marchés immenses. Nous devons veiller à en tirer parti au maximum en positionnant notre économie de façon qu'elle puisse prospérer de façon durable.

Il est possible de concevoir des mesures de stimulation du marché qui favoriseront l'application et le déploiement de technologies beaucoup plus efficaces et l'utilisation de machines bien supérieures qui feront baisser les frais d'exploitation et allégeront le fardeau environnemental sans entraîner des coûts sociaux considérables qui devraient être absorbés, en dehors du marché, par des tiers qui n'y sont pour rien.

Initiatives parlementaires

Les annonces récentes au sujet des installations qui sont de grands émetteurs, du Fonds d'investissement technologique et de l'industrie automobile, ainsi que l'établissement du Fonds pour le climat ont créé un contexte propice pour le secteur privé, qui pourra exploiter à fond le potentiel associé à la lutte contre les changements climatiques et mieux gérer les risques inhérents à ses opérations existantes.

Dans le cadre du nouveau pacte pour les villes et les collectivités, nous prévoyons des investissements continus d'une partie des recettes de la taxe fédérale sur l'essence pour financer des infrastructures municipales plus durables un peu partout au Canada. Ces investissements peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs du Canada en matière de changements climatiques parce qu'ils favorisent une utilisation plus efficace des ressources hydriques et le recours à des modèles de développement urbain plus judicieux et plus éconergétiques et à des réseaux de transport en commun nettement plus efficaces. En outre, ils favorisent l'idée de capter les gaz d'enfouissement qui risqueraient autrement de s'échapper dans l'environnement et de les brûler pour produire de l'électricité et de la chaleur que les services publics et les industries peuvent utiliser. Aujourd'hui même, une annonce très importante a été faite en Ontario au sujet de ces questions.

Il faudra des décennies d'efforts concertés pour trouver des solutions au problème des changements climatiques. L'expansion d'un marché international où des restrictions sont imposées sur le carbone offrira d'énormes occasions de recourir à des technologies écologiques et écoénergétiques dans tous les secteurs de l'activité humaine. Pour s'attaquer efficacement au problème, il doit y avoir du leadership à tous les niveaux de la société, mais la transformation doit commencer maintenant.

Nous connaissons les voies à emprunter. Ainsi, les éléments principaux de la stratégie nationale pour contrer les changements climatiques sont l'efficacité énergétique, le recours à des sources d'énergie propres et renouvelables ainsi qu'à des carburants renouvelables, les pactes conclus avec l'industrie, l'agriculture et la foresterie de restauration, les investissements dans la recherche et le développement et dans l'innovation et l'ajustement du régime fiscal pour favoriser la durabilité.

Dans la lutte contre les changements climatiques, le gouvernement fédéral déploiera, au cours des prochains mois, des efforts concertés pour nettement mieux harmoniser ses intérêts avec ceux des provinces et des territoires, avec ceux des industries et des entreprises, avec ceux des consommateurs et des collectivités et avec ceux des ordres professionnels.

Nous prévoyons avoir des exigences nettement plus concrètes; chaque participant au processus devra présenter des suggestions et accepter de prendre des engagements fermes. Le gouvernement favorisera l'engagement qui sera une condition préalable à la participation aux gains.

M. Brian Jean (Fort McMurray—Athabasca, PCC): Monsieur le Président, lorsque j'ai évalué les priorités et les politiques du Parti conservateur, je me suis rappelé deux principes importants.

Dans ce cas-ci, ces deux principes sont en conflit. Le premier principe porte évidemment sur le partage des pouvoirs et le respect des provinces. Le second principe est lié aux répercussions nationales et internationales de Kyoto et à la meilleure façon, dans ce cas-ci, de traiter de cette question.

Chaque fois qu'il existe un conflit, il faut établir un équilibre. Dans ce cas-ci, je pense qu'il importe d'établir un équilibre véritable entre

les intérêts concurrentiels et ce qui, en bout de ligne, va servir les intérêts de tous les Canadiens.

Le Parti conservateur appuie évidemment le partage des pouvoirs, tel que prévu dans la Constitution, mais il faut aussi tenir compte de la situation plus globale au niveau planétaire et du traité international, en l'occurrence l'accord de Kyoto.

En ce qui a trait au respect des provinces et de leurs compétences, le Parti conservateur est conscient du fait que les provinces veulent avoir le contrôle qui leur revient, c'est-à-dire les pouvoirs qui leur ont été conférés à l'origine, en vertu du partage prévu dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Ces droits ont bien sûr été violés au cours des 50 dernières années, principalement par le gouvernement libéral qui s'est approprié bon nombre de compétences appartenant aux provinces.

Nous encourageons en outre les provinces et les gouvernements provinciaux à prendre l'initiative sur des questions qui recoupent des compétences provinciales et fédérales, comme celle-ci. Par exemple, l'Alberta a son propre plan relativement aux changements climatiques et d'autres provinces oeuvrent de concert avec des ministères provinciaux et fédéraux pour apporter des changements dans le but de mettre en oeuvre les stratégies d'application de Kyoto de la façon la plus efficace possible pour cette province.

Toutefois, le gaspillage dont les libéraux ont fait preuve aujourd'hui à l'égard de l'administration de leur dossier de Kyoto préoccupe énormément les membres du Parti conservateur.

Après avoir évalué les deux intérêts concurrents dans cette affaire, nous en sommes arrivés à la conclusion que la mise en oeuvre de Kyoto dans une seule province ou dans une province à la fois ne serait pas souhaitable, puisque cela donnerait lieu à des incohérences et à beaucoup d'instabilité dans le Protocole de Kyoto lui-même et compromettrait les engagements que nous avons pris à l'échelle internationale qui revêtent tant d'importance pour le monde en général et, bien évidemment pour la plupart des Canadiens.

Donc, le Parti conservateur ne peut appuyer cette motion.

Nous estimons que les objectifs de Kyoto ne sont pas réalistes et qu'ils ne peuvent être atteints à ce stade-ci, ne serait-ce que parce que le gouvernement libéral a fait preuve d'une inaction totale ces 12 dernières années. Comme l'a dit le directeur du Sierra Club, John Bennett, la seule raison pour laquelle le Canada devra dépenser 5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour acheter des droits d'émission à l'étranger, c'est qu'aucune mesure n'a été prise depuis 1992.

Le Parti conservateur ne peut donc pas appuyer une motion qui conduirait à la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto dans une province sans tenir compte des préoccupations du reste du Canada. Nous préférons une solution purement canadienne. Nous préférons une solution nord-américaine.

Puisque la motion porte sur deux questions très importantes, soit le respect des pouvoirs des provinces et le Protocole de Kyoto, j'aborderai brièvement ces deux questions.

Le Parti conservateur croit au fédéralisme. Il ne fait aucun doute que nous croyons au système fédéral. Une fois au gouvernement, le Parti conservateur rétablirait l'équilibre constitutionnel légal et juste des pouvoirs entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

Initiatives parlementaires

Le Parti conservateur souscrit aux principes du fédéralisme et croit qu'il faut des provinces fortes au sein du Canada pour avoir un Canada plus uni et plus fort. Un gouvernement conservateur collaborerait avec les provinces en respectant l'équilibre des pouvoirs pour améliorer la vie des Canadiens.

Un gouvernement conservateur s'assurerait que le pouvoir fédéral de dépenser dans les champs de compétence des provinces serait limité à ce que les provinces veulent. Les provinces pourraient utiliser une formule de retrait avec pleine compensation financière si elles décidaient de ne pas participer à un nouveau programme fédéral ou de se retirer d'un programme existant dans les domaines à compétence partagée.

Pour ce qui est du Protocole de Kyoto, le Parti conservateur a de solides politiques dans ce domaine, par exemple, des politiques à long terme d'encadrement du secteur énergétique, une politique sur les principes environnementaux, des principes concernant l'air pur et, bien sûr, le respect des traités internationaux.

Il ne fait aucun doute que les ressources naturelles du Canada lui donnent des avantages économiques uniques. Nous avons d'abondantes réserves de carburant fossile, un très gros potentiel hydro-électrique, un potentiel éolien parmi les meilleurs au monde et d'autres ressources renouvelables et non renouvelables.

Le Parti conservateur, une fois au pouvoir, élaborerait un cadre de politique sur les énergies renouvelables et non renouvelables qui tiendrait compte des caractéristiques uniques du Canada et de ses obligations et qui permettrait de combler nos besoins internes en énergie et de planifier les exportations à court et à long termes.

• (1340)

Essentiellement, il faut maintenir l'activité économique tout en décontaminant les 30 000 sites pollués qui se trouvent un peu partout au Canada et qui, chaque jour, rendent des Canadiens malades. Il faut éliminer le smog et protéger la planète en contrant les changements climatiques.

Le Parti conservateur croit que le renforcement de l'intégration du marché énergétique accroîtra la fiabilité des approvisionnements en énergie à l'échelle du Canada et, plus important encore, assurera notre avenir sur les plans économique et environnemental, un autre équilibre qu'il faut trouver.

Un gouvernement conservateur chercherait des moyens pour minimiser les obstacles dont la motion fait état, en particulier en ce qui concerne la circulation des produits énergétiques entre les provinces et entre le Canada et l'étranger.

Un gouvernement conservateur entreprendrait un examen de toutes les initiatives environnementales et énergétiques, notamment le Protocole de Kyoto et les cibles que le Canada s'est fixées. Il adopterait également une nouvelle stratégie environnementale sur la scène internationale pour vraiment obtenir des résultats, pas simplement émettre davantage d'air chaud.

Il ne coûte pas cher de parler, mais pour obtenir des résultats, il faut de la planification, des efforts, une stratégie et de l'innovation. Le Parti conservateur, grâce à ses membres, prend de telles initiatives.

Un gouvernement conservateur réduirait les émissions de dioxyde de carbone non avec de belles paroles mais plutôt en concentrant ses efforts sur l'obtention de résultats. Il adopterait des lois pour imposer des limites maximales concernant les polluants responsables du smog, notamment l'oxyde d'azote, le dioxyde de soufre et les éléments organiques volatiles.

Récemment, nous avons appris qu'en Ontario seulement, 5 000 personnes mourront de maladies liées au smog cette année. C'est incroyable.

Un gouvernement conservateur négocierait des limites sur les émissions provenant des centrales électriques et des industries polluantes avec les États-Unis et les États situés au nord de la frontière, ce que nous considérons comme une étape très importante dans cette démarche. Évidemment, nous commencerions par établir de bonnes relations avec nos amis les Américains, au lieu de les dénigrer ou d'être sarcastiques à leur endroit.

Enfin, avant de conclure de nouveaux et importants traités ou engagements internationaux, un gouvernement conservateur ferait en sorte que le Parlement et la Chambre soient pleinement informés et que nous débattions entièrement ces dossiers avant que des mesures exécutoires ne soient prises. Nous ne conclurons pas d'ententes secrètes. Nous consulterions ceux qui représentent la population.

Cela reflète la motion elle-même et, ce qui est plus important, cela témoigne d'un respect. Les provinces seraient pleinement consultées et respectées si ces traités devaient avoir une incidence directe sur le pouvoir et les finances des provinces dans leur sphère de responsabilité, ce qui est le cas, bien sûr, et nous ferions preuve de respect en agissant ainsi.

Cependant, dans le cas qui nous occupe, le Parti conservateur s'oppose à motion n° 162, non pas parce que nous ne respectons pas les compétences des provinces, mais parce qu'il s'agit d'une question d'importance cruciale, sur les plans national et international, qui a pris beaucoup de retard, ces 12 dernières années, en raison de l'inaction du gouvernement libéral. Il ne fait aucun doute que les objectifs de l'accord de Kyoto sont tout simplement déraisonnables et impossibles à atteindre à ce stade-ci, parce que rien n'a été fait.

Encore une fois, cette question ne concerne pas que le Québec, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest ou Terre-Neuve-et-Labrador. Elle revêt une importance à l'échelle nationale et internationale, et il faut y trouver une solution nationale en tenant compte des facteurs économiques et géographiques nationaux, qui sont liés à toutes les provinces et à tous les territoires, et non seulement à l'un d'entre eux, car le Canada est unique et les besoins sont uniques dans toutes les régions.

• (1345)

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, après avoir entendu les deux derniers intervenants, je pense que c'est enfin la voix de la raison que nous allons entendre ici, soit celle du Bloc québécois. Je sais que vous ne pouvez pas vous prononcer à ce sujet, monsieur le Président, mais cela peut être intéressant pour vous d'y penser. J'espère également que les autres collègues reverront leur position concernant la motion M-162, qui a été présentée de façon fort pertinente par ma collègue de Vaudreuil-Soulanges.

Je vais lire cette motion, pour être bien sûr que mes collègues l'ont bien comprise:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait céder au gouvernement du Québec, avec pleine compensation financière, la responsabilité entière de la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto sur son territoire.

Initiatives parlementaires

Le député conservateur qui m'a précédé a dit un peu une chose et son contraire. Il a dit qu'il ne pouvait pas appuyer cette motion, mais, deux fois dans son discours — que j'ai écouté attentivement —, il a dit que le gouvernement conservateur, s'il advenait qu'il prenne la place des libéraux, accepterait le retrait d'une province avec pleine compensation financière si une mesure fédérale ne convenait pas. J'ai entendu cela à deux reprises. Toutefois, concernant la motion M-162, son parti refuse son consentement. C'est plutôt contradictoire. Peut-être qu'après mon discours, on aura l'occasion de réviser cette position.

Cette demande découle tout simplement de l'inefficacité du Projet Vert que j'appelle maintenant le plan rouge du gouvernement libéral. Ce plan a été déposé le 13 avril dernier. Il est rempli de contradictions. Cela a soulevé beaucoup d'inquiétudes, non seulement au Bloc québécois, mais aussi au gouvernement du Québec, au sein des trois partis de l'Assemblée nationale du Québec, auprès des groupes environnementalistes et de tous ceux qui oeuvrent pour le bienfait de la pureté de notre Terre, notre air et notre eau. Ces gens sont très inquiets de ce qu'a présenté le ministre de l'Environnement le 13 avril dernier.

Le Projet Vert ne permet pas au Canada de respecter les engagements prévus pour la période 2008-2012. Si une chose fait consensus en matière d'environnement, c'est que l'approche fédérale, quant à l'application du Protocole de Kyoto, est un échec lamentable. Est-ce que les objectifs ont été atteints? On va prendre quelques minutes pour en parler.

Il y avait un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 6 p. 100 entre 2008 et 2010. Dans les faits, ce qui s'est passé, c'est qu'au cours des dernières années, on a eu une augmentation de 20 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre. Pour rencontrer ses objectifs, le gouvernement devra maintenant diminuer les émissions de 30 p. 100. On est loin du 6 p. 100 de diminution qu'on aurait dû établir au cours des prochaines années, et cela en raison de ce manque de tonus de la part du gouvernement libéral.

Ce que l'on favorise actuellement avec ce plan, c'est le pollueur-payé plutôt que le pollueur-payeur. J'en ai pour preuve quelques programmes qui font partie de ce plan. Le Fonds d'action pour le changement climatique du gouvernement libéral fait en sorte que l'argent des contribuables est utilisé pour venir en aide aux entreprises polluantes. Ces entreprises qui souhaitent maintenant réduire leurs émissions de gaz à effet de serre — c'est normal, tout le monde doit mettre la main à la pâte — auront l'occasion d'utiliser l'argent des contribuables, nos impôts à nous tous, pour mettre en application un plan afin d'y parvenir.

Ce plan favorise également les entreprises qui ont la possibilité de réduire grandement leurs émissions. Cela est au détriment des entreprises qui ont, à leurs frais, effectué de telles réductions depuis plusieurs années. Au Québec, il y a énormément de ce genre d'entreprises industrielles et manufacturières.

Par exemple j'ai rencontré des entreprises oeuvrant dans le ciment, ici même, à Ottawa, lors d'une tournée. Les responsables me disaient que déjà, depuis de nombreuses années, ils avaient établi des mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Si cela est déjà fait et déjà accompli, c'est dommage, mais le gouvernement fédéral ne s'impliquera pas pour pouvoir compenser ce qui a été dépensé.

Les entreprises qui se sont abstenues depuis toutes ces années-là et qui maintenant n'auront pas le choix auront l'occasion de puiser à même les poches des contribuables pour arriver à leur objectif. Cela est totalement injuste, on en conviendra.

Il y a un autre programme qui s'appelle le Fonds du partenariat. Pour sa part, il financera des fermetures d'usines de charbon en Ontario. Encore là, les impôts des contribuables québécois vont servir à payer ces fermetures, alors que ces contribuables ont assumé, tout seuls, les coûts de construction des centrales hydroélectriques.

● (1350)

Cela a coûté une fortune, mais nous en sommes très fiers. Nous sommes heureux que nos impôts aient servi à la construction de centrales hydroélectriques. Là où le bât blesse, c'est qu'on apprend actuellement que nous paierons avec nos impôts, comme nous l'avons fait en ce qui concerne la construction de centrales hydroélectriques, la fermeture d'usines de charbon dans une des provinces les plus riches du Canada. Nous n'avons pas le choix. En revanche, personne d'autre que nous n'a payé nos centrales hydroélectriques. Tous se demandent donc pourquoi nous devrions payer pour qu'une province riche comme l'Ontario prenne ses responsabilités en matière environnementale.

D'autre part, le Fonds pour le climat servira à l'achat de crédits à l'étranger. Mon collègue de Rosemont—La Petite-Patrie, qui connaît bien le dossier, en a palé longuement. J'avoue que j'ai lu ses discours à ce sujet pour pouvoir bien l'expliquer à mon tour. Le plan de 2005 ne prévoit aucune limite quant à l'achat de crédits à l'étranger. Avec l'argent des contribuables, le fédéral pourra acheter massivement ces crédits, que je pourrais appeler des droits de polluer.

Le gouvernement devrait laisser les grands pollueurs incapables ou, pire, non désireux de réduire leurs émissions — il s'en trouve malheureusement — acheter eux-mêmes ces crédits. L'argent ainsi économisé par le gouvernement pourrait servir à des projets écologiques structurants ici même. Ce serait logique. Les grands pollueurs qui ne veulent ou ne peuvent réduire leurs émissions devraient acheter ces crédits avec leur propre argent, et non pas avec celui de la population.

Nous ne sommes pas contre l'idée d'acheter des crédits. Nous comprenons que certaines entreprises ne peuvent tout simplement pas atteindre ces objectifs, du moins pas immédiatement. L'achat de crédits représente quand même la solution permettant une certaine forme de compensation acceptable, si l'on veut.

Si l'on évitait de faire payer ces crédits par les contribuables, le gouvernement aurait à sa disposition de l'argent pouvant être investi dans l'énergie verte. On sait que le Bloc québécois prône énormément l'énergie éolienne et toutes ces énergies alternatives de plus en plus efficaces et de moins en moins coûteuses. J'espère qu'un jour, ces énergies remplaceront toutes les énergies polluantes. La décision de l'Ontario de fermer ses usines de charbon s'inscrit dans cette tendance. C'est une très bonne décision. Le problème, c'est que ce sont les contribuables qui en paient le prix.

Je dois aussi parler de cette mauvaise entente conclue entre le gouvernement fédéral et l'industrie automobile, dont on a énormément parlé. C'est un grave problème. L'industrie automobile a-t-elle vraiment besoin de l'aide du gouvernement? Je ne parle pas des employés. Par exemple, l'usine GM de Boisbriand en aurait eu bien besoin. Je parle plutôt d'aide pour contrer la pollution.

Une entente permet ainsi la réduction de 5,3 mégatonnes, ce qui est très peu. Le parc automobile est responsable de pas moins de 17 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre. Si l'on calcule à partir de ce pourcentage, l'industrie automobile devrait donc assumer une réduction huit fois et demie supérieure à celle que j'ai annoncée plus tôt, soit 5,3 mégatonnes. Il s'agirait plutôt de quelque 46 mégatonnes, ce qui fait toute une différence, on en convient.

Initiatives parlementaires

De plus, cette entente ne comporte aucun cadre réglementaire. On n'impose aucune pénalité. En fait, tout repose sur la bonne volonté de l'industrie. Je comprends qu'on puisse présumer de la bonne foi des gens en général, incluant l'industrie automobile, mais il ne faut quand même pas être naïf. Je ne veux pas être méchant, mais je pense que le ministre de l'Environnement est naïf dans cette situation. Il faut une entente plus contraignante. En effet, il faut quand même imposer certaines mesures desquelles se dégage une véritable volonté politique de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

Je terminerai en parlant des mesures fiscales qui, depuis une dizaine d'années, se sont soldées par une augmentation de 33 p. 100 des incitatifs fiscaux destinés aux industries du pétrole et du gaz. Je rappelle que ces dernières sont pourtant responsables de 55 p. 100 des émissions. Cela constitue un autre problème.

Si je résume toute la situation, c'est un plan injuste pour le Québec et ses entreprises.

• (1355)

Il est primordial que le Québec puisse répartir le poids équitablement entre les différentes industries. C'est une simple question de logique. C'est le Québec qui est le plus apte à déterminer les mesures appropriées pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

Nous, du Bloc québécois, l'avons compris depuis fort longtemps. C'est pourquoi nous avons déjà déposé, en octobre 2004, une motion visant à ce que le gouvernement fédéral cède au gouvernement du Québec, avec pleine compensation financière, la responsabilité entière de la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto sur son territoire. Le Bloc québécois réclame d'ailleurs un plan de mise en oeuvre de ce protocole qui permet d'atteindre les trois objectifs suivants: la réduction des émissions canadiennes de gaz à effet de serre de 6 p. 100 par rapport au niveau de 1990, soit l'objectif que le Canada s'est engagé à atteindre entre 2008 et 2012; l'application du principe du pollueur-payeur, au sujet duquel le Plan vert du ministre de l'Environnement cause certains problèmes dont j'ai parlé tout à l'heure; et finalement l'équité envers le Québec.

C'est pourquoi je demande à cette Chambre d'adopter la motion M-162.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le député ou la députée qui propose la motion a un droit de réplique de cinq minutes pour clore le débat. L'honorable députée de Vaudreuil-Soulanges a donc la parole.

• (1400)

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): Monsieur le Président, nous sommes rendus à l'étape de clore la deuxième heure de débat sur la motion que j'ai déposée le 2 mai dernier. Il s'agit d'une motion sur la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto demandant le respect et la reconnaissance des efforts consentis par le Québec depuis 1990.

J'aimerais remercier mes collègues de Rosemont—La Petite-Patrie et de Richmond—Arthabaska de leur contribution à ce débat important pour les Québécoises et les Québécois.

Je respecte les positions dissidentes des autres formations politiques. En même temps, je ne comprends pas ce qui les porte à ne pas reconnaître les efforts du Québec.

Nous sommes déjà pleinement engagés dans cette démarche pour atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto. Les Québécoises et les Québécois sont soucieux de leur environnement. Ils ont fait énormément d'efforts afin d'inciter les industries à diminuer leurs

émissions de gaz à effet de serre. Un grand travail a été fait, d'énormes efforts ont été consentis au Québec. Or, que nous présente le gouvernement? Il s'agit encore une fois d'un mauvais plan qui favorisera le principe du pollueur-payé, et non pas celui du pollueur-payeur. Il faut vraiment renvoyer ce gouvernement à ses devoirs.

Cette motion demande que les efforts de répartition des émissions polluantes soient répartis sur une base territoriale et que l'année de référence soit 1990. Le Québec aurait alors à faire un effort de réduction équitable qui reconnaîtrait les choix écologiques qu'il a faits par le passé. Cette motion réclame également, par le biais d'une entente bilatérale, que le gouvernement fédéral cède au gouvernement du Québec, avec une juste compensation financière, la responsabilité entière de la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto sur son territoire. Surtout, cette motion exige que, tout en respectant l'approche territoriale, le gouvernement fédéral fasse absolument des éléments suivants ses priorités: l'instauration de déductions fiscales pour l'achat de laissez-passer dans le transport en commun; une réduction pour l'industrie automobile huit fois et demie plus importante que celle prévue dans l'entente volontaire, qui, pour sa part, doit être accompagnée dès aujourd'hui d'un cadre réglementaire qui impose de lourdes pénalités en cas de non-respect des engagements; l'élimination des incitatifs fiscaux accordés aux entreprises productrices d'hydrocarbures; l'instauration de déductions fiscales pour l'achat de véhicules hybrides. Ce ne sont là que des exemples.

Cette motion tournée vers l'avenir permettra à toutes les provinces d'atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto, et permettra une meilleure équité en exigeant la reconnaissance des efforts déjà consentis par le Québec.

Je rappellerai ce qu'on a dit du plan canadien de mise en oeuvre du Protocole de Kyoto. Dans différents communiqués conjoints, des groupes environnementaux dénoncent entre autres les lacunes suivantes dans le plan du ministre de l'Environnement: l'absence de détails quant aux mécanismes et aux mesures concrètes qui seront mis en avant, l'absence d'échéanciers et de cibles intérimaires pour la mise en oeuvre, l'absence de mécanismes transparents et d'instruments pour mesurer les résultats, une cible pour les grands émetteurs si faible qu'elle impose un fardeau inéquitable aux autres éléments du plan.

Soixante-quatorze pour cent des objectifs de réduction sont obtenus au moyen d'actions individuelles des Canadiens ou à l'aide de fonds publics, alors que les individus ne sont responsables que de 23 p. 100 de l'ensemble des émissions. En fait, les groupes environnementaux, dont Greenpeace, Équiterre, la Fondation David Suzuki et l'Association canadienne du droit de l'environnement, posent un constat désastreux.

Je demande donc à tous les parlementaires d'appuyer cette motion afin de donner au pays la possibilité d'honorer sa signature au Protocole de Kyoto, en donnant aux provinces la possibilité de trouver des solutions concrètes, tangibles et viables qui assureront la pérennité de l'environnement pour nos familles et nos enfants.

Je demande donc à mes chers collègues de voter favorablement, à mes côtés, quant à la motion M-162.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Que tous ceux qui appuient la motion veuillent bien dire oui.

Initiatives parlementaires

Des voix: Oui.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote par appel nominal est différé au mercredi 22 juin 2005, immédiatement avant la période prévue pour les initiatives parlementaires.

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 5.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des comités pléniers

M. CHUCK STRAHL

Le vice-président des comités pléniers

M. MARCEL PROULX

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

L'HON. JEAN AUGUSTINE

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. MAURIL BÉLANGER

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

M. JAY HILL

L'HON. WALT LASTEWKA

L'HON. ROB NICHOLSON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. TONY VALERI

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable du nouveau démocratique	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale)	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélangier, L'hon. Mauril, ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Boire, Alain	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Boivin, Françoise	Gatineau	Québec	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ
Boudria, L'hon. Don	Glengary—Prescott—Russell	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boulianne, Marc	Mégantic—L'Érable	Québec	BQ
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Broadbent, L'hon. Ed	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	Ind.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carr, Gary	Halton	Ontario	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Chatters, David	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clavet, Roger	Louis-Hébert	Québec	BQ
Cleary, Bernard	Louis-Saint-Laurent	Québec	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Côté, Guy	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	BQ
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire parlementaire du premier ministre	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales)	Beauce	Québec	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Jeanne-Le Ber	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Jonquière—Alma	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville ..	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique ...	PCC
Harrison, Jeremy	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	PCC
Hearn, Loyola	St. John's-Sud—Mount Pearl ..	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock— Cloverdale	Colombie-Britannique ...	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River ...	Colombie-Britannique ...	PCC
Hinton, Betty	Kamloops—Thompson— Cariboo	Colombie-Britannique ...	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels) ...	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca ...	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis)	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster ...	Colombie-Britannique ...	NPD
Kadis, Susan	Thornhill	Ontario	Lib.
Kamp, Randy	Pitt Meadows—Maple Ridge— Mission	Colombie-Britannique ...	PCC
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's ...	Nouvelle-Écosse	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods— Beaumont	Alberta	Ind.
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kotto, Maka	Saint-Lambert	Québec	BQ
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports	Outremont	Québec	Lib.
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	Québec	BQ
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River ...	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave	Oxford	Ontario	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Ontario	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable du renouveau démocratique	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Maloney, John	Welland	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	BQ
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Alberta	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	Québec	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Menzies, Ted	Macleod	Alberta	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Conestoga	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	Ontario	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Ind.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, Bev	Durham	Ontario	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ontario	Ind.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	PCC
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	Lib.
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	Colombie-Britannique	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis— Matane—Matapédia	Québec	BQ
Russell, Todd Norman	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	Québec	BQ
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable des langues officielles	Saint Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, David	Pontiac	Québec	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin— Kapuskaing	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck, vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, L'hon. Belinda, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable du renouveau démocratique	Newmarket—Aurora	Ontario	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette— Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Burlington	Ontario	Lib.
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark	Langley	Colombie-Britannique	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	Manitoba	NPD
Watson, Jeff	Essex	Ontario	PCC
White, Randy	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Ontario	Lib.
Williams, John	Edmonton—St. Albert	Alberta	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
Zed, Paul	Saint John	Nouveau-Brunswick	Lib.

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib. - Libéral; PCC - Conservateur; BQ - Bloc Québécois; NPD - nouveau parti démocratique; Ind. - indépendant

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (28)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Chatters, David	Westlock—St. Paul	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	PCC
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Ind.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Lib.
Menzies, Ted	Macleod	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	PCC
Penson, Charlie	Peace River	PCC
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Williams, John	Edmonton—St. Albert	PCC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (35)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Ind.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	PCC
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	PCC
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	PCC
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PCC
Hinton, Betty	Kamloops—Thompson—Cariboo	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	NPD
Kamp, Randy	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale ..	Esquimalt—Juan de Fuca	Lib.
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Lib.
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	NPD
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	PCC
Strahl, Chuck, vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark	Langley	PCC
White, Randy	Abbotsford	PCC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	PCC
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	NPD
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	PCC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	PCC
Simard, L'hon. Raymond, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable des langues officielles	Saint Boniface	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	PCC
Toews, Vic	Provencher	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	NPD
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour	Lib.
Moore, Rob	Fundy Royal	PCC
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Zed, Paul	Saint John	Lib.
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	PCC
MacKay, Peter	Nova-Centre	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (106)		
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable du renouveau démocratique	Peterborough	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Lib.
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Broadbent, L'hon. Ed	Ottawa-Centre	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Carr, Gary	Halton	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	PCC
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul, secrétaire parlementaire du premier ministre	Simcoe-Nord	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Lib.
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	PCC
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Lib.
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Lib.
MacKenzie, Dave	Oxford	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable du renouveau démocratique	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Wellsand	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé.....	Sudbury.....	Lib.
Martin, Tony.....	Sault Ste. Marie.....	NPD
Masse, Brian.....	Windsor-Ouest.....	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national.....	Markham—Unionville.....	Lib.
McGuinty, David.....	Ottawa-Sud.....	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances.....	Scarborough—Guildwood.....	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères.....	Pickering—Scarborough-Est.....	Lib.
Miller, Larry.....	Bruce—Grey—Owen Sound.....	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président.....	Kingston et les Îles.....	Lib.
Minna, L'hon. Maria.....	Beaches—East York.....	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario).....	Parry Sound—Muskoka.....	Lib.
Myers, Lynn.....	Kitchener—Conestoga.....	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob.....	Niagara Falls.....	PCC
O'Brien, Pat.....	London—Fanshawe.....	Ind.
O'Connor, Gordon.....	Carleton—Mississippi Mills.....	PCC
Oda, Bev.....	Durham.....	PCC
Parrish, Carolyn.....	Mississauga—Erindale.....	Ind.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international.....	Willowdale.....	Lib.
Phinney, Beth.....	Hamilton Mountain.....	Lib.
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie.....	Chatham-Kent—Essex.....	Lib.
Poillievre, Pierre.....	Nepean—Carleton.....	PCC
Powers, Russ.....	Ancaster—Dundas—Flamborough— Westdale.....	Lib.
Preston, Joe.....	Elgin—Middlesex—London.....	PCC
Ratansi, Yasmin.....	Don Valley-Est.....	Lib.
Redman, L'hon. Karen.....	Kitchener-Centre.....	Lib.
Reid, Scott.....	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington.....	PCC
Rota, Anthony.....	Nipissing—Timiskaming.....	Lib.
Schellenberger, Gary.....	Perth—Wellington.....	PCC
Sgro, L'hon. Judy.....	York-Ouest.....	Lib.
Silva, Mario.....	Davenport.....	Lib.
St. Amand, Lloyd.....	Brant.....	Lib.
St. Denis, Brent.....	Algoma—Manitoulin—Kapusking.....	Lib.
Steckle, Paul.....	Huron—Bruce.....	Lib.
Stronach, L'hon. Belinda, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable du renouveau démocratique.....	Newmarket—Aurora.....	Lib.
Szabo, Paul.....	Mississauga-Sud.....	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew.....	Kitchener—Waterloo.....	Lib.
Temelkovski, Lui.....	Oak Ridges—Markham.....	Lib.
Tilson, David.....	Dufferin—Caledon.....	PCC
Tonks, Alan.....	York-Sud—Weston.....	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale.....	Burlington.....	Lib.
Ur, Rose-Marie.....	Lambton—Kent—Middlesex.....	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes.....	Hamilton-Est—Stoney Creek.....	Lib.
Valley, Roger.....	Kenora.....	Lib.
Van Loan, Peter.....	York—Simcoe.....	PCC
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration.....	Eglinton—Lawrence.....	Lib.
Wappel, Tom.....	Scarborough-Sud-Ouest.....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.
QUÉBEC (75)		
André, Guy	Berthier—Maskinongé	BQ
Asselin, Gérard	Manicouagan	BQ
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale)	Ahuntsic	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les Patriotes	BQ
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	BQ
Boire, Alain	Beauharnois—Salaberry	BQ
Boivin, Françoise	Gatineau	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boulianne, Marc	Mégantic—L'Érable	BQ
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Clavet, Roger	Louis-Hébert	BQ
Cleary, Bernard	Louis-Saint-Laurent	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Côté, Guy	Portneuf—Jacques-Cartier	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	BQ
Demers, Nicole	Laval	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales)	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	BQ
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Lib.
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Jeanne-Le Ber	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Saint-Maurice—Champlain	BQ
Gagnon, Sébastien	Jonquière—Alma	BQ
Gaudet, Roger	Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	BQ
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	BQ
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis)	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Kotto, Maka	Saint-Lambert	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports	Outremont	Lib.
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	BQ
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	BQ
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	BQ
Smith, David	Pontiac	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Vincent, Robert	Shefford	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Lib.
Harrison, Jeremy	Desnethé—Mississippi—Rivière Churchill	PCC
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, Lynne	Blackstrap	PCC
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)		
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Sud—Mount Pearl	PCC
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Lib.
Russell, Todd Norman	Labrador	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Lib.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Lib.
YUKON (1)		
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles Yukon		Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 17 juin 2005 — 1^{re} Session, 38^e Législature)

ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

Président: David Chatters

Vice-présidents: Ed Broadbent
Derek Lee

Navdeep Bains
Marc Boulianne
Ken Epp

Russ Hiebert
Marlene Jennings

Mario Laframboise
Russ Powers

David Tilson
Paul Zed

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth

Cheryl Gallant
Michel Gauthier
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Michel Guimond
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon

Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Pat Martin
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pauline Picard
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Tom Wappel
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président: Nancy Karetak-Lindell

Vice-présidents: Bernard Cleary
Jeremy Harrison

Sue Barnes
André Bellavance
Gary Lunn

Pat Martin
Jim Prentice

Carol Skelton
David Smith

Lloyd St. Amand
Roger Valley

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Charlie Angus
Gérard Asselin
Larry Bagnell
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Paul DeVillers
Barry Devolin

Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp

Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Marc Lemay
Yvon Lévesque
Tom Lukiwski
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Tony Martin
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Joe Preston

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président:	Navdeep Bains	Vice-président:	Stockwell Day	
Diane Bourgeois Ed Broadbent	Peter Goldring	Wajid Khan	Paddy Torsney	(7)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président:	Paul Steckle	Vice-présidents:	Denise Poirier-Rivard Gerry Ritz	
David Anderson Charlie Angus James Bezan	Claude Drouin Wayne Easter	Mark Eyking Roger Gaudet	Larry Miller Rose-Marie Ur	(12)

Membres associés

Jim Abbott	Steven Fletcher	Daryl Kramp	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Guy Lauzon	Lee Richardson
Peter Adams	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andy Savoy
Dean Allison	Yvon Godin	Gary Lunn	Andrew Scheer
Rona Ambrose	Peter Goldring	James Lunney	Gary Schellenberger
Rob Anders	Gary Goodyear	Peter MacKay	Werner Schmidt
Dave Batters	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
André Bellavance	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Leon Benoit	Nina Grewal	Inky Mark	Monte Solberg
Garry Breitzkreuz	Helena Guergis	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Art Hanger	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Colin Carrie	Stephen Harper	Bob Mills	Peter Stoffer
Bill Casey	Richard Harris	James Moore	Belinda Stronach
Rick Casson	Jeremy Harrison	Rob Moore	Greg Thompson
David Chatters	Loyola Hearn	Rob Nicholson	Myron Thompson
Michael Chong	Russ Hiebert	Gordon O'Connor	David Tilson
Joe Comartin	Jay Hill	Deepak Obhrai	Vic Toews
John Cummins	Betty Hinton	Bev Oda	Bradley Trost
Stockwell Day	Charles Hubbard	Brian Pallister	Merv Tweed
Johanne Deschamps	Rahim Jaffer	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Bev Desjarlais	Brian Jean	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Dale Johnston	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Norman Doyle	Randy Kamp	Jim Prentice	Jeff Watson
John Duncan	Gerald Keddy	Joe Preston	Randy White
Ken Epp	Jason Kenney	James Rajotte	John Williams
Diane Finley	Ed Komarnicki	Scott Reid	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick			

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Andrew Telegdi

Vice-présidents: Meili Faille
Inky Mark

Diane Ablonczy
David Anderson
Colleen Beaumier

Roger Clavet
Hedy Fry

Rahim Jaffer
Bill Siksay

Lui Temelkovski
Merv Tweed

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Jean Augustine
Eleni Bakopanos
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Diane Bourgeois
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Gary Carr
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
David Christopherson
Joe Comartin
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Odina Desrochers
Barry Devolin
Norman Doyle
Claude Drouin

John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Wajid Khan
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Francine Lalonde
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Pat Martin
Brian Masse
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Pat O'Brien
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Beth Phinney
Pierre Poilievre
Jim Prentice

Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylycia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président:

Vice-président:

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mark Holland
Benoît SauvageauDean Allison
Gary Carr
David ChristophersonBrian Fitzpatrick
Sébastien GagnonDaryl Kramp
Walt LastewkaShawn Murphy
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Robert Bouchard
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Steven Fletcher
Paul ForsethCheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
David Kilgour
Ed Komarnicki
Guy Lauzon
Jack LaytonTom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Diane Marleau
Pat Martin
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott ReidJohn Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Louise Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
Randy White
Lynne Yelich

CONDITION FÉMININE**Président:** Anita Neville**Vice-présidents:** Jean Crowder
Nina GrewalFrance Bonsant
Paule Brunelle
Sarmite BulteHelena Guergis
Susan KadisRuss Powers
Joy SmithPaddy Torsney
Lynne Yelich

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Jean Augustine
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Nicole Demers
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Ruby Dhalla
Norman DoyleJohn Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed KomarnickiDaryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Alexa McDonough
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe PrestonJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président: John Cannis

Vice-présidents: Claude Bachand
Rick Casson

Larry Bagnell	Betty Hinton	Dave MacKenzie	Gordon O'Connor	(12)
Bill Blaikie	Judi Longfield	Keith Martin	Anthony Rota	
Odina Desrochers				

Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Diane Ablonczy	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Andrew Scheer
Dean Allison	Peter Goldring	James Lunney	Gary Schellenberger
Rona Ambrose	Gary Goodyear	Peter MacKay	Werner Schmidt
Rob Anders	Jim Gouk	John Maloney	Scott Simms
David Anderson	Gurmant Grewal	Inky Mark	Carol Skelton
Dave Batters	Nina Grewal	Dan McTeague	Joy Smith
Leon Benoit	Helena Guergis	Ted Menzies	Monte Solberg
James Bezan	Art Hanger	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Bernard Bigras	Stephen Harper	Larry Miller	Caroline St-Hilaire
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Bob Mills	Darrel Stinson
Gord Brown	Jeremy Harrison	James Moore	Peter Stoffer
Colin Carrie	Loyola Hearn	Rob Moore	Belinda Stronach
Robert Carrier	Russ Hiebert	Anita Neville	Greg Thompson
Bill Casey	Jay Hill	Rob Nicholson	Myron Thompson
David Chatters	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	David Tilson
Michael Chong	Brian Jean	Bev Oda	Vic Toews
Roger Clavet	Dale Johnston	Brian Pallister	Bradley Trost
John Cummins	Peter Julian	Charlie Penson	Merv Tweed
Stockwell Day	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Rose-Marie Ur
Barry Devolin	Gerald Keddy	Jim Prentice	Peter Van Loan
Norman Doyle	Jason Kenney	Joe Preston	Maurice Vellacott
John Duncan	Wajid Khan	Marcel Proulx	Mark Warawa
Ken Epp	Ed Komarnicki	James Rajotte	Jeff Watson
Diane Finley	Daryl Kramp	Scott Reid	Randy White
Brian Fitzpatrick	Francine Lalonde	John Reynolds	John Williams
Steven Fletcher	Guy Lauzon	Lee Richardson	Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: Anthony Rota

Vice-président: Betty Hinton

Larry Bagnell	Gordon O'Connor	Peter Stoffer	Rose-Marie Ur	(7)
Odina Desrochers				

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président:	Raymonde Folco	Vice-présidents:	Paul Forseth Christiane Gagnon	
Peter Adams	Barry Devolin	Yves Lessard	Yasmin Ratansi	(12)
Eleni Bakopanos	Ed Komarnicki	Tony Martin	Peter Van Loan	
Jean-Claude D'Amours				

Membres associés

Jim Abbott	Ruby Dhalla	Randy Kamp	Joe Preston
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	James Rajotte
Dean Allison	John Duncan	Jason Kenney	Scott Reid
Rona Ambrose	Ken Epp	Daryl Kramp	John Reynolds
Rob Anders	Diane Finley	Guy Lauzon	Lee Richardson
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Carole Lavallée	Gerry Ritz
Dave Batters	Steven Fletcher	Judi Longfield	Andrew Scheer
Don Bell	Hedy Fry	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
Leon Benoit	Marcel Gagnon	Gary Lunn	Werner Schmidt
Stéphane Bergeron	Cheryl Gallant	James Lunney	Christian Simard
James Bezan	Marc Godbout	Lawrence MacAulay	Carol Skelton
Alain Boire	Yvon Godin	Peter MacKay	David Smith
France Bonsant	Peter Goldring	Dave MacKenzie	Joy Smith
Ken Boshcoff	Gary Goodyear	Gurbax Malhi	Monte Solberg
Garry Breitkreuz	Jim Gouk	Inky Mark	Kevin Sorenson
Ed Broadbent	Gurmant Grewal	Alexa McDonough	Darrel Stinson
Gord Brown	Nina Grewal	Ted Menzies	Belinda Stronach
Paule Brunelle	Helena Guergis	Rob Merrifield	Greg Thompson
Colin Carrie	Art Hanger	Larry Miller	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Bob Mills	David Tilson
Rick Casson	Richard Harris	James Moore	Vic Toews
David Chatters	Jeremy Harrison	Rob Moore	Bradley Trost
Michael Chong	Loyola Hearn	Anita Neville	Merv Tweed
David Christopherson	Russ Hiebert	Rob Nicholson	Maurice Vellacott
Denis Coderre	Jay Hill	Gordon O'Connor	Robert Vincent
Jean Crowder	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Mark Warawa
Nathan Cullen	Rahim Jaffer	Bev Oda	Judy Wasylcyia-Leis
John Cummins	Brian Jean	Brian Pallister	Jeff Watson
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Charlie Penson	Randy White
Libby Davies	Peter Julian	Pierre Poilievre	John Williams
Stockwell Day	Susan Kadis	Jim Prentice	Lynne Yelich
Nicole Demers			

SOUS-COMITÉ SUR LES FONDIS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Président:	Rodger Cuzner	Vice-président:		
Jean-Claude D'Amours	Yvon Godin	Yves Lessard	Peter Van Loan	(5)

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président:	Ken Boshcoff	Vice-président:	Carol Skelton	
Ruby Dhalla	Peter Julian	Robert Vincent		(5)

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président:

Alan Tonks

Vice-présidents:
Bernard Bigras
Lee RichardsonNathan Cullen
Brian Jean
David McGuintyBob Mills
Denis ParadisYasmin Ratansi
Christian SimardJeff Watson
Bryon Wilfert

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Ken Boshcoff
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Serge Cardin
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
Jean Crowder
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp

Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz

Pablo Rodriguez
Andy Savoy
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Lloyd St. Amand
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Paul Szabo
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Roger Valley
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES

Président: Massimo Pacetti

Vice-présidents: Yvan Loubier
Charlie Penson

Rona Ambrose	Charles Hubbard	Maria Minna	Monte Solberg	(12)
Don Bell	John McKay	Brian Pallister	Judy Wasylcyia-Leis	
Guy Côté				

Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Mario Laframboise	Anthony Rota
Diane Ablonczy	Diane Finley	Réal Lapierre	Benoît Sauvageau
Dean Allison	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Michael Savage
Rob Anders	Steven Fletcher	Jack Layton	Andrew Scheer
David Anderson	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Werner Schmidt
Navdeep Bains	Peter Goldring	James Lunney	Judy Sgro
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Bill Siksay
Leon Benoit	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
James Bezan	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Robert Bouchard	Nina Grewal	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	David McGuinty	Brent St. Denis
Bonnie Brown	Art Hanger	Ted Menzies	Darrel Stinson
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Colin Carrie	Richard Harris	Larry Miller	Paul Szabo
Bill Casey	Jeremy Harrison	Bob Mills	Robert Thibault
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Russ Hiebert	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Jay Hill	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Vic Toews
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Bradley Trost
Roy Cullen	Brian Jean	Bev Oda	Merv Tweed
John Cummins	Marlene Jennings	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Pierre Poilievre	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Peter Julian	Jim Prentice	Mark Warawa
Johanne Deschamps	Randy Kamp	Joe Preston	Jeff Watson
Bev Desjarlais	Gerald Keddy	James Rajotte	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Scott Reid	John Williams
Ruby Dhalla	Wajid Khan	John Reynolds	Borys Wrzesnewskyj
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Lee Richardson	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp	Gerry Ritz	

SOUS-COMITÉ SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Président: Yvan Loubier

Vice-président:

Rona Ambrose	Don Bell	Guy Côté	Judy Wasylcyia-Leis	(5)
--------------	----------	----------	---------------------	-----

INDUSTRIE, RESSOURCES NATURELLES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Président: Brent St. Denis

Vice-présidents: Paul Crête
Werner Schmidt

Serge Cardin
Michael Chong
Denis Coderre

John Duncan
Brian Masse

Lynn Myers
Jerry Pickard

Andy Savoy
Bradley Trost

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Larry Bagnell
Navdeep Bains
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Maurizio Bevilacqua
James Bezan
Bernard Bigras
Raymond Bonin
Ken Boshcoff
Marc Boulianne
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Sarmite Bulte
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
David Christopherson
Guy Côté
Jean Crowder
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Barry Devolin

Norman Doyle
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Hedy Fry
Sébastien Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Rahim Jaffer
Brian Jean
Marlene Jennings
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Mario Laframboise
Réal Lapierre
Guy Lauzon
Jack Layton
Yvon Lévesque
Yvan Loubier
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Tony Martin
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Massimo Pacetti
Brian Pallister
Charlie Penson
Beth Phinney
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Yasmin Ratansi
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Anthony Rota
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Bill Siksay
Scott Simms
Carol Skelton
David Smith
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Robert Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Paddy Torsney
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE, DROITS DE LA PERSONNE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

Président: John Maloney

Vice-présidents: Garry Breitreuz
Richard Marceau

Joe Comartin	Serge Ménard	Judy Sgro	Vic Toews	(12)
Roy Cullen	Anita Neville	Myron Thompson	Mark Warawa	
Paul Harold Macklin				

Membres associés

Jim Abbott	Steven Fletcher	Mario Laframboise	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Guy Lauzon	Lee Richardson
Dean Allison	Hedy Fry	Derek Lee	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Rob Anders	Peter Goldring	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	James Lunney	Werner Schmidt
Jean Augustine	Jim Gouk	Peter MacKay	Bill Siksay
Dave Batters	Gurmant Grewal	Dave MacKenzie	Carol Skelton
Leon Benoit	Nina Grewal	Inky Mark	Joy Smith
James Bezan	Helena Guergis	David McGuinty	Monte Solberg
Bill Blaikie	Art Hanger	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Merrifield	Lloyd St. Amand
Paule Brunelle	Richard Harris	Larry Miller	Darrel Stinson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	Bob Mills	Belinda Stronach
Bill Casey	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Jay Hill	Rob Nicholson	Paddy Torsney
Michael Chong	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Bradley Trost
John Cummins	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Libby Davies	Brian Jean	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Marlene Jennings	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Dale Johnston	Charlie Penson	Tom Wappel
Norman Doyle	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Gerald Keddy	Jim Prentice	Randy White
Ken Epp	Jason Kenney	Joe Preston	John Williams
Diane Finley	Ed Komarnicki	James Rajotte	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick	Daryl Kramp	Scott Reid	Paul Zed

SOUS-COMITÉ SUR LE PROCESSUS DE NOMINATION À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE

Président: Richard Marceau

Vice-président:

Joe Comartin	David McGuinty	Rob Moore	Vic Toews	(7)
Paul Harold Macklin	Serge Ménard			

SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

Président: Paul Zed

Vice-présidents: Serge Ménard
Kevin Sorenson

Joe Comartin	Roy Cullen	Peter MacKay	Tom Wappel	(7)
--------------	------------	--------------	------------	-----

SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

Président:	John Maloney	Vice-président:	Libby Davies
Paule Brunelle	Hedy Fry	Art Hanger	(5)

LANGUES OFFICIELLES

Président:	Pablo Rodriguez	Vice-présidents:	Yvon Godin Pierre Poilievre
Guy André Stéphane Bergeron Françoise Boivin	Jean-Claude D'Amours Marc Godbout	Guy Lauzon Andrew Scheer	Raymond Simard Maurice Vellacott

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Ed Komarnicki	Scott Reid
Diane Ablonczy	Steven Fletcher	Maka Kotto	John Reynolds
Dean Allison	Paul Forseth	Daryl Kramp	Lee Richardson
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Jack Layton	Gerry Ritz
Rob Anders	Peter Goldring	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	Gary Lunn	Werner Schmidt
Dave Batters	Jim Gouk	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Peter MacKay	Joy Smith
James Bezan	Nina Grewal	Dave MacKenzie	Monte Solberg
Don Boudria	Helena Guergis	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Art Hanger	Ted Menzies	Darrel Stinson
Ed Broadbent	Stephen Harper	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Gord Brown	Richard Harris	Larry Miller	Greg Thompson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	Bob Mills	Myron Thompson
Bill Casey	Loyola Hearn	James Moore	David Tilson
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Moore	Vic Toews
David Chatters	Jay Hill	Rob Nicholson	Bradley Trost
Michael Chong	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Merv Tweed
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Peter Van Loan
John Cummins	Brian Jean	Bev Oda	Mark Warawa
Stockwell Day	Dale Johnston	Brian Pallister	Judy Wasylcyia-Leis
Barry Devolin	Peter Julian	Charlie Penson	Jeff Watson
Norman Doyle	Randy Kamp	Jim Prentice	Randy White
John Duncan	Gerald Keddy	Joe Preston	John Williams
Ken Epp	Jason Kenney	James Rajotte	Lynne Yelich
Diane Finley			

LIAISON

Président:	Bonnie Brown	Vice-président:	Roger Gallaway	
Rob Anders	David Chatters	Anita Neville	Paul Steckle	(22)
Leon Benoit	Raymonde Folco	Massimo Pacetti	Andrew Telegdi	
Don Boudria	Susan Kadis	Bernard Patry	Alan Tonks	
John Cannis	Nancy Karetak-Lindell	Pablo Rodriguez	Tom Wappel	
Marlene Catterall	John Maloney	Brent St. Denis	John Williams	

Membres associés

Claude Bachand	Yvon Godin	Derek Lee	Denise Poirier-Rivard
Bernard Bigras	Jim Gouk	Yvan Loubier	Lee Richardson
Garry Breitzkreuz	Nina Grewal	Richard Marceau	Gerry Ritz
Ed Broadbent	Monique Guay	Inky Mark	Benoît Sauvageau
Rick Casson	Michel Guimond	Pat Martin	Gary Schellenberger
Bernard Cleary	Jeremy Harrison	Réal Ménard	Werner Schmidt
Paul Crête	Mark Holland	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Jean Crowder	Dale Johnston	Lynn Myers	Caroline St-Hilaire
Meili Faille	Gerald Keddy	Charlie Penson	Peter Stoffer
Paul Forseth	Maka Kotto	Pierre Poilievre	Paul Szabo
Christiane Gagnon	Francine Lalonde		

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-président:	John Williams	
Marlene Catterall	Gurmant Grewal	Bernard Patry	Andrew Telegdi	(6)

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président: Leon Benoit

Vice-présidents: Pat Martin
Paul Szabo

Ken Boshcoff
Marcel Gagnon
Marc Godbout

Guy Lauzon
Diane Marleau

Joe Preston
Francis Scarpaleggia

Louise Thibault
Randy White

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Stéphane Bergeron
James Bezan
Françoise Boivin
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
David Christopherson
Guy Côté
Roy Cullen
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley

Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Roger Gallaway
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp

Walt Lastewka
Derek Lee
Yvan Loubier
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Pat O'Brien
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Massimo Pacetti
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Benoit Sauvageau
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylycia-Leis
Jeff Watson
John Williams
Lynne Yelich

PATRIMOINE CANADIEN**Président:** Marlene Catterall**Vice-présidents:** Maka Kotto
Gary SchellenbergerCharlie Angus
Gord Brown
Sarmite BulteMarc Lemay
Deepak ObhraiBev Oda
Mario SilvaScott Simms
David Smith

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
James Bezan
Garry Breitzkreuz
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Jean-Claude D'Amours
Libby Davies
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John DuncanKen Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Marc Godbout
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason KenneyDavid Kilgour
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Brian Pallister
Charlie Penson
Louis Plamondon
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee RichardsonGerry Ritz
Pablo Rodriguez
Michael Savage
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Lui Temelkovski
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS**Président:** Tom Wappel**Vice-présidents:** Gerald Keddy
Peter StofferRaynald Blais
John Cummins
Rodger CuznerLoyola Hearn
Randy KampBill Matthews
Shawn MurphyJean-Yves Roy
Scott Simms

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Gerry Byrne
Serge Cardin
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Paul Crête
Jean Crowder
Nathan Cullen
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman DoyleJohn Duncan
Wayne Easter
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Nancy Karetak-Lindell
Jason KenneyEd Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John ReynoldsLee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Paul Steckle
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Don Boudria

Vice-présidents: Michel Guimond
Dale Johnston

Françoise Boivin	Jay Hill	Judi Longfield	Karen Redman	(12)
Bill Casey	Dominic LeBlanc	Pauline Picard	Scott Reid	
Yvon Godin				

Membres associés

Jim Abbott	Diane Finley	Mario Laframboise	Lee Richardson
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Gerry Ritz
Peter Adams	Steven Fletcher	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Dean Allison	Paul Forseth	Gary Lunn	Gary Schellenberger
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	James Lunney	Werner Schmidt
Rob Anders	Michel Gauthier	Peter MacKay	Mario Silva
David Anderson	Marc Godbout	Dave MacKenzie	Raymond Simard
Dave Batters	Peter Goldring	Richard Marceau	Carol Skelton
Leon Benoit	Gary Goodyear	Inky Mark	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Réal Ménard	Monte Solberg
James Bezan	Gurmant Grewal	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Ken Boshcoff	Nina Grewal	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Monique Guay	Larry Miller	Belinda Stronach
Ed Broadbent	Helena Guergis	Bob Mills	Greg Thompson
Gord Brown	Art Hanger	James Moore	Myron Thompson
Gary Carr	Stephen Harper	Rob Moore	David Tilson
Colin Carrie	Richard Harris	Rob Nicholson	Vic Toews
Rick Casson	Jeremy Harrison	Gordon O'Connor	Bradley Trost
David Chatters	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Michael Chong	Russ Hiebert	Bev Oda	Rose-Marie Ur
Joe Comartin	Betty Hinton	Brian Pallister	Roger Valley
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Carolyn Parrish	Peter Van Loan
John Cummins	Brian Jean	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Rodger Cuzner	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Libby Davies	Nancy Karetak-Lindell	Russ Powers	Jeff Watson
Stockwell Day	Gerald Keddy	Jim Prentice	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Joe Preston	John Williams
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Marcel Proulx	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp	James Rajotte	Paul Zed
Ken Epp			

SOUS-COMITÉ SUR LE PRIVILÈGE PARLEMENTAIRE

Président: Judi Longfield

Vice-président:

Françoise Boivin	Yvon Godin	Michel Guimond	John Reynolds	(5)
------------------	------------	----------------	---------------	-----

SOUS-COMITÉ SUR LA DÉCLARATION EN VERTU DU CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS DES DÉPUTÉS

Président: Judi Longfield

Vice-président:

Yvon Godin	Mario Laframboise	Scott Reid	(4)
------------	-------------------	------------	-----

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président:	Gary Carr	Vice-président:	
Bill Casey	Rodger Cuzner	Yvon Godin	Pauline Picard (5)

SANTÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-présidents:	Réal Ménard Rob Merrifield
Colin Carrie Brenda Chamberlain Jean Crowder	Nicole Demers Ruby Dhalla	Steven Fletcher James Lunn	Michael Savage Robert Thibault (12)

Membres associés

Jim Abbott	Raymonde Folco	Guy Lauzon	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Jack Layton	Lee Richardson
Dean Allison	Hedy Fry	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Rob Anders	Peter Goldring	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	Peter MacKay	Werner Schmidt
Dave Batters	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
Leon Benoit	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Nina Grewal	Inky Mark	Monte Solberg
James Bezan	Helena Guergis	Keith Martin	Kevin Sorenson
Bill Blaikie	Art Hanger	Brian Masse	Darrel Stinson
Don Boudria	Stephen Harper	Alexa McDonough	Belinda Stronach
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Ted Menzies	Paul Szabo
Gord Brown	Jeremy Harrison	Larry Miller	Lui Temelkovski
Paule Brunelle	Loyola Hearn	Bob Mills	Greg Thompson
Bill Casey	Russ Hiebert	James Moore	Myron Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Betty Hinton	Rob Nicholson	Vic Toews
Michael Chong	Rahim Jaffer	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Guy Côté	Brian Jean	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Nathan Cullen	Dale Johnston	Bev Oda	Peter Van Loan
John Cummins	Peter Julian	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Susan Kadis	Charlie Penson	Mark Warawa
Barry Devolin	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Judy Wasylcia-Leis
Norman Doyle	Gerald Keddy	Jim Prentice	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Joe Preston	Randy White
Ken Epp	Wajid Khan	James Rajotte	John Williams
Diane Finley	Ed Komarnicki	Scott Reid	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick	Daryl Kramp		

TRANSPORTS

Président: Roger Gallaway

Vice-présidents: Jim Gouk
Caroline St-Hilaire

Dave Batters
Raymond Bonin
Robert Carrier

Bev Desjarlais
Jim Karygiannis

James Moore
Francis Scarpaleggia

Andrew Scheer
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Colleen Beaumier
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Bernard Bigras
Françoise Boivin
Marc Boulianne
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Jean-Claude D'Amours
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan

Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp

Mario Laframboise
Réal Lapierre
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Brian Masse
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Yasmin Ratansi

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Christian Simard
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Alan Tonks
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Susan Kadis
Marilyn Trenholme Counsell

Vice-coprésident: Maurice Vellacott

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Jean Lapointe
Marjory LeBreton

Vivienne Poy
Terrance Stratton

Charlie Angus
Marc Boulianne
Gerry Byrne
Mark Eyking
Cheryl Gallant

Peter Goldring
Réal Lapierre
Dominic LeBlanc
Raymond Simard
Darrel Stinson

(17)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Jean Augustine
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley

Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon

Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Lawrence MacAulay
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Louis Plamondon
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: Rob Anders
John Bryden

Vice-coprésidents: Lynn Myers
Judy Wasylcyia-Leis

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

George Baker
Michel Biron
Céline Hervieux-Payette
James Kelleher

John Lynch-Staunton
Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin

Robert Bouchard
Gary Goodyear
Monique Guay
Art Hanger
Randy Kamp

Derek Lee
Paul Harold Macklin
Lloyd St. Amand
Tom Wappel

(20)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher

Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Jim Gouk
Nina Grewal
Helena Guergis
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn

James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Richard Marceau
Inky Mark
Serge Ménard
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS LÉGISLATIFS

PROJET DE LOI C-38

Président: Marcel Proulx

Vice-président:

Françoise Boivin
Don Boudria
Gord Brown

Brian Jean
Paul Harold Macklin
Richard Marceau

Réal Ménard
Rob Moore
Anita Neville

Michael Savage
Bill Siksay
Vic Toews

(13)

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Comité des présidents des comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. CHUCK STRAHL

Le vice-président des comités pléniers

M. MARCEL PROULX

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

L'HON. JEAN AUGUSTINE

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Paul Martin	premier ministre
L'hon. Jacob Austin	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Jean Lapierre	ministre des Transports
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Stéphane Dion	ministre de l'Environnement
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Andy Scott	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Jim Peterson	ministre du Commerce international
L'hon. Andy Mitchell	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Bill Graham	ministre de la Défense nationale
L'hon. Albina Guarnieri	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Reg Alcock	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Geoff Regan	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Tony Valeri	leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Aileen Carroll	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Irwin Cotler	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. R. John Efford	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Liza Frulla	ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine
L'hon. Joseph Volpe	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Joe Fontana	ministre du Travail et du Logement
L'hon. Scott Brison	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Ujjal Dosanjh	ministre de la Santé
L'hon. Ken Dryden	ministre du Développement social
L'hon. David Emerson	ministre de l'Industrie
L'hon. Belinda Stronach	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et ministre responsable du renouveau démocratique
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	ministre d'État (Nord canadien)
L'hon. Raymond Chan	ministre d'État (Multiculturalisme)
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre d'État (Développement des ressources humaines)
L'hon. John McCallum	ministre du Revenu national
L'hon. Stephen Owen	ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)
L'hon. Joe McGuire	ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Joe Comuzzi	
L'hon. Mauril Bélanger	ministre du Commerce intérieur, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre associé de la Défense nationale
L'hon. Carolyn Bennett	ministre d'État (Santé publique)
L'hon. Jacques Saada	ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie
L'hon. John Godfrey	ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)
L'hon. Tony Ianno	ministre d'État (Famille et Aidants naturels)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

L'hon. Paul DeVillers	du premier ministre
L'hon. Claude Drouin	du premier ministre (collectivités rurales)
L'hon. Marlene Jennings	du premier ministre (Canada—États-Unis)
L'hon. Jim Karygiannis	du ministre des Transports
L'hon. John McKay	du ministre des Finances
L'hon. Roy Cullen	de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Gerry Byrne	de la ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Bryon Wilfert	du ministre de l'Environnement
L'hon. Dan McTeague	du ministre des Affaires étrangères
L'hon. Sue Barnes	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Mark Eyking	du ministre du Commerce international (marchés émergents)
L'hon. Wayne Easter	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)
L'hon. Keith Martin	du ministre de la Défense nationale
L'hon. Diane Marleau	du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Shawn Murphy	du ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Dominic LeBlanc	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Paddy Torsney	de la ministre de la Coopération internationale
L'hon. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Larry Bagnell	du ministre des Ressources naturelles
L'hon. Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
L'hon. Hedy Fry	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Judi Longfield	du ministre du Travail et du Logement
L'hon. Walt Lastewka	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Robert Thibault	du ministre de la Santé
L'hon. Eleni Bakopanos	du ministre du Développement social (économie sociale)
L'hon. Jerry Pickard	du ministre de l'Industrie
L'hon. Peter Adams	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Gurbax Malhi	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Raymond Simard	du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 17 juin 2005

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi autorisant le ministre des Finances à faire certains versements	
Projet de loi C-48. Étape du rapport.....	7359
M. Warawa.....	7359
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).....	7360
Mme Crowder.....	7360
M. Thibault (Nova-Ouest).....	7361
M. Epp.....	7362
Mme Oda.....	7363
M. Epp.....	7363
M. Asselin.....	7364
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	7365

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'Association pulmonaire	
M. Adams.....	7366
La défense nationale	
M. Moore (Fundy Royal).....	7366
L'Expo-science pancanadienne	
M. Rota.....	7367
La révolte des pêcheurs	
M. Blais.....	7367
Les enfants soldats	
M. Powers.....	7367
Les aînés	
M. O'Connor.....	7367
Le tournoi de golf US Open	
M. St. Amand.....	7367
La radio satellite	
M. Kotto.....	7368
Albert et Jeannette Lord	
M. D'Amours.....	7368
Les soins de santé	
Mme Oda.....	7368
Le Comité militaire de l'OTAN	
M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca).....	7368
La marche de prévention du suicide chez les jeunes	
Mme Crowder.....	7369
La Chine	
Mme Guergis.....	7369
Sarah Gault	
Mme Poirier-Rivard.....	7369
Le Relais pour la vie	
M. Warawa.....	7369
Les infrastructures	
Mme Minna.....	7369

QUESTIONS ORALES

La sécurité nationale	
M. MacKay.....	7370
Mme McLellan.....	7370
M. MacKay.....	7370
Mme McLellan.....	7370
M. MacKay.....	7370
Mme McLellan.....	7370
M. Nicholson.....	7370
Mme McLellan.....	7370
M. Nicholson.....	7370
Mme McLellan.....	7371
L'assurance-emploi	
Mme Guay.....	7371
M. Adams.....	7371
Mme Guay.....	7371
M. Adams.....	7371
M. Lessard.....	7371
M. Adams.....	7371
M. Lessard.....	7371
M. Adams.....	7371
La défense nationale	
Mme Davies.....	7372
M. Graham (Toronto-Centre).....	7372
Mme Davies.....	7372
M. Graham (Toronto-Centre).....	7372
L'Office des terres et des eaux de la vallée du Mackenzie	
M. Prentice.....	7372
Mme Blondin-Andrew.....	7372
M. Prentice.....	7372
Mme Blondin-Andrew.....	7372
Les ressources naturelles	
M. Bezan.....	7373
M. Dion.....	7373
Mme Smith (Kildonan—St. Paul).....	7373
M. Dion.....	7373
Le programme de commandites	
Mme Picard.....	7373
M. Cotler.....	7373
Mme Picard.....	7373
M. Cotler.....	7373
L'Initiative de partenariats en action communautaire	
M. Simard (Beauport—Limoilou).....	7373
M. Chan.....	7373
M. Simard (Beauport—Limoilou).....	7373
M. Chan.....	7374
L'Agence canadienne d'inspection des aliments	
Mme Finley.....	7374
M. Alcock.....	7374
Mme Finley.....	7374
M. Alcock.....	7374
L'agriculture	
M. Trost.....	7374

M. Alcock	7374	Recours au Règlement	
M. Trost	7374	La période des questions orales	
M. Alcock	7374	M. Nicholson	7378
L'OTAN		M. Bélanger	7378
M. Rota	7374	La Chambre des communes	
M. Graham (Toronto-Centre)	7374	Le vice-président	7378
La réforme démocratique			
M. Broadbent	7375		
M. Bélanger	7375		
M. Broadbent	7375		
M. Bélanger	7375		
L'agriculture			
M. Casey	7375		
M. Alcock	7375		
M. Casey	7375		
M. Alcock	7375		
Les finances			
M. Penson	7375		
M. Goodale	7376		
M. Penson	7376		
M. Goodale	7376		
Les postes frontaliers			
Mme Bonsant	7376		
Mme McLellan	7376		
Mme Bonsant	7376		
Mme McLellan	7376		
L'aide aux victimes du tsunami			
Mme Grewal (Fleetwood—Port Kells)	7376		
Mme Carroll	7376		
Mme Grewal (Fleetwood—Port Kells)	7376		
Mme Carroll	7377		
Les Pêches			
M. D'Amours	7377		
M. Murphy	7377		
Le bois d'oeuvre			
M. Duncan	7377		
M. Alcock	7377		
M. Duncan	7377		
M. Alcock	7377		
La République démocratique du Congo			
M. Clavet	7377		
Mme Carroll	7377		
La fonction publique			
M. Khan	7377		
M. Alcock	7378		
Le budget			
M. Hearn	7378		
M. Goodale	7378		
La défense nationale			
M. Côté	7378		
M. Graham	7378		
Privilège			
Initiatives parlementaires			
Mme Bakopanos	7378		
		AFFAIRES COURANTES	
		L'Agence de logement des Forces canadiennes	
		M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	7379
		Nominations par décret	
		M. Simard (Saint Boniface)	7379
		Certificats de nomination	
		M. Simard (Saint Boniface)	7379
		Réponse du gouvernement à des pétitions	
		M. Simard (Saint Boniface)	7379
		Les comités de la Chambre	
		Affaires étrangères et commerce international	
		M. Bellavance	7379
		Développement des ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées	
		Mme Folco	7379
		La Loi sur le Parlement du Canada	
		M. Preston	7379
		Projet de loi C-408. Présentation et première lecture.	7379
		Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	7379
		Les comités de la Chambre	
		Pêches et Océans	
		M. Hearn	7379
		Motion d'adoption	7379
		M. Hill	7382
		M. Murphy	7382
		Questions au <i>Feuilleton</i>	
		M. Simard (Saint Boniface)	7383
		Questions transformées en ordres de dépôt	
		M. Simard (Saint Boniface)	7384
		Les comités de la Chambre	
		Pêches et Océans	
		Motion d'adoption	7385
		M. Murphy	7385
		M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	7387
		M. Blais	7388
		M. Duncan	7389
		INITIATIVES PARLEMENTAIRES	
		Le Protocole de Kyoto	
		Motion	7390
		M. Adams	7390
		M. Jean	7391
		M. Bellavance	7392
		Mme Faille	7394
		Report du vote sur la motion	7395
		ANNEXE	

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**